

L'équipe des Notaires de Prévost

Mr Paul Germain, notaire
M^{re} Marie-Eve Harvey, notaire

www.paulgermainnotaire.com 450 504-5080

Journal des citoyens

PETITES ANNONCES 450 335-1678
Page 24

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

PROCHAINE PARUTION: JEUDI 21 AOÛT 2014
www.journaldescitoyens.ca

JEUDI 17 JUILLET 2014 - VOLUME 14, NUMÉRO 09

CAFÉ
ARTISANS

RESTOBISTRO
Cafés spécialisés
Déjeuner toute la journée
Menu complet, Terrasse
3029 boul. du Curé-Labelle, Prévost
450-224-2337
Kim Boisclair, propriétaire

Enseignes des Laurentides

Lettrage Véhicules
Impression Numérique

146-G route 117, Ste-Anne-des-Lacs
450-240-0200
www.EnseignesDesLaurentides.com

BOUTIQUE
COUP D'ŒIL
POUR DES TROUVAILLES
DÉCO IRRÉSISTIBLES !

chez **JARDISSIMO**
PÉPINIÈRE LORRAIN de Prévost
450-224-2000

LES AVOCATS
Guérin, Lavallée & associés

Benoît Guérin

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Qc) J7Y 2E9
450-431-5061

Prév-automobiles
mécanique 224-2771

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomobiles@videotron.ca

Vente et installation de pneus de toutes marques

Direction et alignement Injection électronique Freins et suspension

Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Climatisation et électricité Distributeur de pneus **nokian**

Entretien recommandé selon le fabricant Échappement et anti-pollution

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h



Une halte après 10 000 km

Des centaines de visiteurs s'arrêtent ici et certains sont de grands voyageurs comme Alix et Bobby qui ont parcouru plus de 10 000 km sur ce drôle d'engin à deux étages fabriqué à partir de vélos usagés. Ils sont partis de Vancouver ont traversé les États-Unis jusqu'au Mexique et retournent à Toronto en passant par nos belles Laurentides! Toute une escapade, très inspirant!

Page 3



Jugement rendu
L'accès à l'information publique est un sujet d'actualité. Plusieurs villes optent pour une plus grande transparence en réformant leur système de diffusion des données ouvertes. Récemment, la Commission d'accès à l'information a rendu son jugement quant à une requête de la Ville de Prévost demandant à ce qu'elle puisse se soustraire de son obligation de donner suite à des demandes d'accès.

Pages 8 à 10



Piedmont a-t-il perdu le Nord?

Le site des Cascades d'eau de Piedmont suscite l'attention de plusieurs citoyens depuis août 2013, lorsque la municipalité a présenté un premier projet de règlement concernant ce terrain. Près d'un an plus tard, des modifications ont été apportées, mais celles-ci ne semblent pas satisfaire plusieurs citoyens. Le sort du site des Cascades d'eau est-il scellé?

Pages 19 et 21



La culture en plein air

La région des Laurentides semble un lieu de prédilection, où la culture et la nature fond bon ménage. Plusieurs endroits proposent un amalgame d'œuvres d'art de toutes sortes au cœur de la forêt laurentienne, tels que la galerie O Art Studio à Saint-Hippolyte, l'exposition des 1001 pots ou les Jardins du précambrien à Val-David. Ce sont des visites agréables à planifier au cours de la saison estivale.

MARCHÉ BONICHOIX
Famille Piché On s'y connaît!

Ouvert 7 jours 8h à 21h
3023, boul. Labelle 450-224-2621
Fruits et légumes • Boucherie • Épicerie
• Boulangerie • Bière, vin et fromage

C'est si bon sur BBQ!
Coupes maison!



• MÉCHOUI • CÔTES LEVÉES • JAMBON • POULET
• SAUMON • VIANDE FUMÉE (SMOKED MEAT)



Circulaire disponible en magasin

Photos: Catherine Bédoin

Salon de beauté *Chez Françoise* **ELLE ET LUI**



Françoise et sa nouvelle équipe!

Le Salon Chez Françoise se distingue par sa jeune équipe récemment formée sur les nouvelles techniques de la coiffure utilisant les produits de réputation internationale WELLA.

Gagnant au concours « Hairdresser at Heart », le Salon Françoise devient une fierté en coiffure pour la Ville de Prévost

Premier
au Canada et troisième
en Amérique du Nord

Bienvenue aux
nouveaux résidents
de Prévost!

2882, Boul. Labelle, Prévost tél.: 450-224-5152

Soins Dentaires Prévost

D^{re} Tawni Bailey BHSc, DDS
Dentiste généraliste




Nous avons le plaisir de vous annoncer que le **Dr Normand Massicotte, DMD**, se joint à notre équipe. Avec plus de 30 ans d'expérience, il est passionné par la dentisterie et heureux d'offrir ses services de qualité à notre clientèle.

Services offerts:

- Dentisterie familiale
- Extraction des dents de sagesse
- Traitement de canal sur les molaires
- Greffes de gencives
- Couronne et pont
- Blanchiment

Bienvenue aux nouveaux patients !

450.224.2993 poste #1
908, Chemin du Lac Écho, Prévost, QC J0R 1T0
www.dentisteprevost.com

OUVERT
les lundis
à compter
du 26 mai

**INSTITUT
ESTHEDERM
PARIS**

*Chez nous vous découvrirez
le vrai sens d'être bien dans sa peau.*





Soins visage

- . soins de base
- . soins éclat rajeunissant
- . soins peeling [AHA]
- . soins collagène
- . dépositaire **Clarisonic®**

Soins corps

- . traitement cellulite
- . laserdermologie

Soins anti-âge

- . lumière pulsée [IPL]
- . laser fractionné
- . microdermabrasion **Silkpeel®**
- . injections **Botox®** et **Antéïs®**

Massothérapie

- . massage de détente
- . massage thérapeutique

Beauté

- . extensions de cils **Xtreme Lashes®**
- . manucure avec ou sans gel
- . pédicure

Épilation

- . laser
- . électrolyse
- . cire

à fleur de peau

L'ESTHÉTIQUE AVANCÉE

3008 boulevard Curé-Labelle . Prévost . Québec J0R 1T0 **450 224 3129**

f afleurdepeau.ca *être bien dans sa peau* **Nathalie Gadoua**
Esthéticienne spécialisée / propriétaire

Un droit retrouvé à Prévost?

LAURENCE LANDRY-POUFFE

C'est en 1982 que l'Assemblée nationale du Québec adopta à l'unanimité la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Dès lors, la Commission d'accès à l'information fut instaurée afin de protéger l'accès des citoyens aux documents administratifs provenant d'entités publiques. Toutefois, ces dernières années, les diverses allégations de corruption et de collusion dans lesquelles ont baigné le Québec ont ramené le débat de la transparence quant à la gestion des fonds publics dans l'actualité. Un débat qui touche directement Prévost ces derniers temps.

Un Comité à la défense des contribuables

«En aucun cas, il est question de soupçonner la Ville de Prévost de corruption ou de collusion. Tout ce que l'on désire c'est avoir accès aux documents administratifs d'ordre public afin de savoir où va l'argent des contribuables et comment il est géré.» affirme d'emblée Normand Beaucage, vice-président du Comité de défense des contribuables de Prévost. Existant légalement depuis le 18 avril 2012, ce comité citoyen a pour mission de défendre les intérêts financiers des contribuables. Se voulant apolitique, le comité milite activement en faveur d'une plus grande transparence de la part des organismes publics: «L'article 102 de la *Loi des cités et des villes* [stipulant que les documents convoités peuvent être consultés durant les heures habituelles de travail, par toute personne qui en fait la demande] est archaïque. Elle ne tient pas compte des nouveaux modes de diffusion numérique. Avec internet, tous les documents de nature publique devraient être publiés sur le site web de l'organisation», souligne le président Louis Charbonneau CFE. Notons qu'actuellement pour avoir accès à un document archivé par la Ville, il faut en faire la demande écrite à l'aide d'un formulaire. Il est possible d'examiner les documents sur place ou, selon sa nature, qu'ils soient envoyés par courriel. Toutefois, les frais sont à la charge du demandeur. Le maire de Prévost, Germain Richer, ne croit pas que ce type de comité soit constructif: «Notre conseil municipal est élu légalement par les citoyens de Prévost alors que le dit comité, non. Je n'accorde pas plus d'importance que ça à ce comité qui est un comité parallèle à ceux déjà mis-en-place par la Ville».

Une plus grande transparence, c'est possible?

Bien que ces dispositions respectent la Loi, les quatre membres du comité sont persuadés que ces démarches nuisent au libre accès à l'information puisqu'elles découragent les citoyens de rester informés. De plus, il faut souligner que certaines Villes, telles que Gatineau, souscrivent au concept de données ouvertes «Open data» tel qu'établi par la Sunligh Foundation; c'est-à-dire que la municipalité met de l'avant une transparence exemplaire en publiant systématiquement sur leur portail toutes données publiques. Le site de la Ville indique clairement que: «Les données ouvertes doivent être complètes, primaires, opportunes, accessibles, exploitables, non discriminatoires, non propriétaires, libres de droits, permanentes et à moindre coût». Ce concept de données ouvertes provient des États-Unis. Il est maintenant commun que la majorité des villes, même les plus importantes telles que New-York, adhèrent à ces politiques de transparence. M. Richer trouve que cette idée est intéressante: «Cette voie mérite d'être explorée, mais ces grandes villes ont les moyens financiers de le faire. Alors que Prévost c'est une plus petite ville et cela demanderait davantage de personnel. On préfère se concentrer sur les services aux propriétaires et aux personnes», a dit-il précisé tout en admettant néanmoins que l'économie de Prévost se porte bien.

Une requête jugée injustifiable...

Le 12 juin dernier, la Commission d'accès à l'information a rendu public son jugement concernant la requête de la Ville de Prévost qui souhaitait se soustraire à l'obligation de donner accès aux documents administratifs au Comité de défense des contribuables

ainsi qu'à Louis Charbonneau. La requérante désirait ne pas avoir à tenir compte de cinq demandes d'accès formulées par l'intimé, M. Charbonneau à titre personnel ou à titre de président du CDCP, ainsi que toutes demandes éventuelles exprimées par ce dernier.

Représentée par M^e Laurent Laberge, directeur des Services juridiques, greffier et responsable de l'accès à la Ville, il incombait à la Ville de démontrer que les conditions d'application de l'art. 137.1 [La Commission peut autoriser un organisme public à ne pas tenir compte de demandes manifestement abusives par leur nombre, leur caractère répétitif ou leur caractère systématique ou d'une demande dont le traitement serait susceptible de nuire sérieusement aux activités de l'organisme.] sont satisfaites. La Ville soutenait, qu'en raison des 25 demandes d'accès à l'information de l'intimé entre le 9 janvier et le 18 décembre 2012 et de leur concomitance avec les séances du Conseil municipal, qu'elle faisait face à des demandes répétitives nuisant aux activités de la Ville qui ne compte seulement 50 employés pour 12 123 habitants. M^e Laberge argumenta qu'en 2012, 42% des demandes d'accès faites à la Ville provenaient de l'intimé et puisqu'il s'agissait de demandes abusives à caractère financier, ces demandes étaient complexes et difficiles à traiter, ce qui aurait pris 104 heures de travail de la part du personnel municipal.

Témoignages et jugement final

Le témoignage du M. Jonathan Brun, cofondateur des initiatives citoyennes Montréal et Québec ouvert, et celui de M. Jean Fortier, expert en systèmes comptables municipales, ont toutefois remis en question les arguments apportés par la Ville. Selon M. Brun, la

Décès du D^{re} Molloy

Une lourde perte pour la Coop

PHILIPPE JOLIN

La D^{re} Francine Molloy, tout récemment arrivée comme médecin de famille à Prévost, est malheureusement décédée dans la nuit du 22 au 23 juin, à l'hôpital Maisonneuve Rosemont de Montréal, suite d'une rechute d'une longue maladie.

Longtemps praticienne à Rouyn-Noranda, la D^{re} Molloy était récemment déménagée à Prévost et

avait commencé à «adopter» de nouveaux patients à la Coop santé des Falaises. Son départ est une lourde perte pour sa famille, pour ses patients et pour la Coop.

En existence depuis novembre 2012, la clinique de la Coop santé des Falaises compte près de 3000 membres, dont l'objectif est de permettre l'accès aux soins de santé de proximité aux gens de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs, Mirabel et Piedmont.

nature des demandes avancées par l'intimé devraient *de facto* être rendus disponibles sur le site internet de la Ville, ce qui éviterait l'accumulation de demandes jugées répétitives. De plus, M. Fortier soutient que les informations demandées devraient être préalablement disponibles dans des documents existants et donc qu'il serait étonnant que ces demandes paralysent les activités du personnel. D'ailleurs, il met en doute qu'un demande d'accès prenne en moyenne quatre heures à évaluer tel que le prétend la Ville.

L'analyse de la Commission s'inscrit de la même lignée. Selon son jugement, la Commission affirme que le nombre de demandes, et le nombre de documents qui s'y rattachent, ne sont pas abusifs. Les documents convoités sont bien identifiés et donc en ce sens il ne s'agirait pas «d'une partie de pêche» qui viserait des documents au hasard dans le seul but de nuire aux activités de la Ville. De plus, puisque les demandes ne visent pas les mêmes documents, elles ne sont pas considérées comme étant répétitives. La seule existence d'un organisme qui milite en faveur d'une plus grande transparence ne permet pas de conclure à un système qui abuserait de son droit d'accès à l'information alors qu'il n'y a pas de hiérarchie d'intention de la part de l'intimé. La Commission a donc rejeté la requête en vertu de l'article 137.1 de la *Loi sur l'accès* et a ordonné à la Ville de donner suite aux cinq demandes en question 30 jours après la réception de la présente décision.

Lorsque le *Journal* a questionné M. Richer sur le jugement rendu par la Commission, celui-ci a avoué ne pas l'avoir lu, car il ne considère pas que cela soit une priorité: «Ce n'est pas moi qui se charge de ce type de dossier. Mais la Ville respectera la décision de la Commission», a-t-il également précisé.

Soulagés et satisfaits

Les membres du Comité se disent rassurés par la réponse de la Commission: «Nous sommes un groupe de citoyens qui désirent s'impliquer dans leur communauté afin de l'améliorer. On veut démontrer que le droit de regard des citoyens à l'égard des documents publics est primordial», précise le trésorier Stephen McGovern. Les membres espèrent que cette décision diminuera les tensions régnant entre leur organisation et la Ville: «Il y a un climat d'animosité qui est tout à fait déplorable. C'est dommage de donner autant de son temps sans qu'on puisse travailler dans un environnement sain», rajoute George Carlevaris, secrétaire du CDCP. Cependant, M. Richer est d'avis contraire: «Ce sont les membres du comité qui créent de l'animosité. D'une façon ou d'une autre ce comité faisait partie d'une équipe pré-électorale. En 2012, ils se préparaient pour les élections de 2013».

Le débat sur la transparence quant à la gestion des fonds publics est un enjeu qui transcende les paliers gouvernementaux. Les études en administration publique traitant de cette problématique pullulent. La transparence est en soi un défi du XXI^e siècle.

35 ans
célébrons
ensemble

MATÉRIO
CONSTRUCTION-RÉNOVATION-SERVICES



MATÉRIO PRÉVOST
3020 boul. Curé-Labelle
(intersection 117 & rue de la Station)
450.224.8555 • materio.ca

PEINTURES
PITTSBURGH

**NOUS
PAYONS
L'ÉQUIVALENT DES**

2

TAXES
SUR LA PEINTURE
MANOR HALL
TOUS LES FINIS

LATEX ACRYLIQUE

- Intérieur
- Blanc et couleurs
- 3.66 L
- PE61241 à 77



**PEINTURE
3 en 1**
PEINTURE | APPRÊT | ANTITACHE

Prix en vigueur du 17 juillet au 20 août 2014

Le Journal des citoyens — 17 juillet 2014

3



**Hôpital
Vétérinaire
Prévost**

L'assurance maladie pour animaux

Saviez-vous qu'il existe des assurances couvrant les soins de santé des animaux de compagnie? Tout comme pour leurs propriétaires humains, les chiens et les chats peuvent bénéficier de régimes d'assurance leur permettant de recevoir des soins médicaux. Nous savons tous qu'il n'existe aucune assurance miracle, mais j'espère que les renseignements suivants vous éclaireront sur le sujet...

Un régime d'assurance maladie pour les animaux permet, en échange de paiements mensuels, de recevoir des services vétérinaires qui sont remboursés en grande partie par la compagnie d'assurance. Ces régimes sont très semblables à ceux offerts par les employeurs pour couvrir les frais de santé de leurs employés, et différents plans sont disponibles selon les moyens de chacun. L'objectif de tels régimes d'assurance est d'éviter les surprises lorsque survient un accident (blessure par voiture, abcès de morsure, fracture, poils de porc-épic...) ou une maladie (infection, blocage urinaire, otites, arthrose, cancer...). Les régimes les moins coûteux couvrent moins de conditions, et les régimes les plus dispendieux couvrent presque tout... Pas de secret là-dedans!

Comme condition d'acceptation, il faut qu'il y ait un examen effectué par le vétérinaire sur l'animal, et ce, préalablement à l'entrée en vigueur de la police d'assurance. Si des anomalies sont détectées à ce moment, il est probable qu'il y aura une exclusion pour cette condition. Par exemple, si votre Labrador a eu un diagnostic de dysplasie à l'âge de 2 ans avant l'entrée en vigueur de l'assurance, les soins relatifs à cette maladie ne seront pas couverts. Par contre, si votre chiot Labrador est déjà sur un plan d'assurance au moment du diagnostic de dysplasie, les frais de diagnostic et de traitements chirurgicaux et médicaux par la suite seront couverts en grande partie. Ceux qui ont de tels animaux savent que les frais déboursés sont très substantiels!

Dans notre région, nous voyons beaucoup de chiens de grande taille tels le Bouvier Bernois, le Labrador, le Golden Retriever ou le Grand Danois. Nous savons que ces chiens présentent souvent des pathologies variées, allant des allergies aux otites, en passant par les problèmes de croissance tels la dysplasie de la hanche ou du coude. En outre, la population d'animaux que nous soignons est de plus en plus âgée, et ces patients sont vus assez fréquemment pour des masses cancéreuses, de l'arthrose ou des problèmes dentaires. Pour les propriétaires de tels animaux, la somme des frais vétérinaires qu'ils déboursent au fil des années est souvent très importante. Il arrive souvent que l'euthanasie soit la seule option financièrement acceptable pour un propriétaire dont l'animal subit un grave accident ou est diagnostiqué pour une maladie guérissable, mais dont les traitements sont trop chers. L'assurance maladie permettrait dans ces situations de sauver l'animal tout en respectant le budget de son propriétaire.

Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire!

D^r Simon Lachance, mv

Not'journal - Benoit Guérin

Transparence et accès à l'information

Comme journal, nous sommes préoccupés par toutes les questions d'accès à l'information. Récemment une décision redue par la Commission d'accès à l'information dans le dossier Ville de Prévost et Comité de la défense des contribuables de Prévost a été rendue (voir le texte de Laurence Landry-Plouffe en page 3).

Loin de prendre position pour l'une ou l'autre des parties, nous pensons que le véritable vainqueur de ce débat est le droit à l'information du public. Il est clair que comme citoyens nous devrions avoir facilement aux informations des organismes publics et entre autres comment nos « sous » sont utilisés. Il nous apparaît clair que plus les informations circulent, moins il y a de litige concernant l'utilisation des fonds publics. Si on laisse des zones

d'ombre en nous refusant les informations, on se demande toujours ce que l'autre cache. Notre espoir est que tous les niveaux de gouvernement fassent l'objet de plus en plus de transparence et d'ouverture en facilitant l'accès à l'information plutôt qu'en se réfugiant derrière l'application mécanique et à la lettre de certains articles de loi.

Journalistes recherchés

Nous sommes à la recherche de collaborateurs pour couvrir diverses activités sociales, politiques, culturelles, de loisir et économiques se déroulant dans les municipalités de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous recherchons particulièrement un collaborateur pour assister à l'assemblée du Conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs et en faire rapport à nos lecteurs. Si l'expérience vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

CLUB ADO MEDIA

ÉTÉ 2014

Voici l'occasion de participer à la production d'un vrai journal !

Une initiative du :

Journal citoyens

Isabelle Neveu au 450-848-3337 ou par courriel isa.neveu@journaldescitoyens.ca
ou Laurence Landry-Plouffe au 514-796-6774 ou par courriel laurencelp@journaldescitoyens.ca

- Inscriptions limitées
- Des frais pourraient être rattachés à certaines activités

La tour de Vidéotron	5	À voir à la gare de Prévost	22
Les échos du conseil de Prévost	6	Ciné-club de Pévost	22
Aréna de la Rivière-du-Nord	7	Diffusions Amal'Gamme	22
Les nouvelles de Piedmont	8, 9 et 10	Club des mycologues	23
Les nouvelles de Sainte-Anne-des-lacs	11, 12, 13 et 16	Carte postale	23
Fête nationale à Prévost et Sainte-Anne-des-lacs	18	Société d'horticulture et d'écologie de Prévost	24
Mots croisés et Mots perdus	20	Ciné gars / Ciné fille	25
Le monde merveilleux du vin	20	Courrier Santé	26
Club Soleil	20	Pour le plaisir du palais	26
Spectacles d'ici	21	En bref	27
		Défi	28
		Porto, le chien qui parle	28

Journal citoyens

www.journaldescitoyens.ca

Mission :
Le Journal des citoyens est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostoises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal des citoyens.

AVIS :
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal des citoyens.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal des citoyens est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostoises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :
Benoit Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert



1331, Victor, Prévost - Tél: 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca

CAMPAGNE DE FINANCEMENT Délocalisation de la Maison d'entraide de Prévost

PLAN DE PARTENARIAT

CLUB DES AMBASSADEURS :- OR - ARGENT - BRONZE

Club des Ambassadeurs Or : 2000\$/année pour 5 ans

Club des Ambassadeurs Argent : 1500\$/année pour 5 ans

Club des Ambassadeurs Bronze : 1000\$/ année pour 5 ans

Voici notre système de reconnaissance pour vous remercier de votre engagement

PLAN DE VISIBILITÉ ET RECONNAISSANCE :

Visibilité et reconnaissance	CLUB Or	CLUB Argent	CLUB Bronze
Mention sur notre site Facebook	●	●	●
Mention sur notre site Internet	●	●	●
Publicité dans les journaux locaux	●		
Plaque sur notre bâtisse	●		
Plaque de dons (par montant)	●	●	●
Reçu de charité pour 5 ans	●	●	●

Outre le club des ambassadeurs, tout don en argent, quel que soit le montant, sera grandement apprécié.

Vous préférez nous offrir une commandite de matériaux, de services ou de temps... n'hésitez surtout pas. Nos besoins sont considérables.

Dans tous les cas, des reçus pour fins d'impôt seront émis.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec mesdames Carole Bédard ou Michèle Desjardins au 450 224-2507 ou par courriel à maisonentraideprevost@videotron.ca

Merci de nous soutenir dans notre cause!

Rénovations de la petite école sur la rue Shaw: certains d'entre vous l'aurons surement constaté, les travaux de rénovation ont débuté plus tôt que prévu, avec les pluies diluviennes reçues, nous avons eu beaucoup d'eau dans le sous-sol ainsi que quelques entrées d'eau par le toit. Nous vous prions d'être patients, car il y aura beaucoup de va-et-vient pendant les travaux. Le tout devra être terminé d'ici le mois de novembre.

Nous nous excusons pour les désagréments encourus.

Carole Bédard, coordonnatrice

Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous
Notre site Internet: www.maisonentraideprevost.org



Mes rêves, mes pensées, mes mots... je les écris

2^e recueil édité par la Maison d'entraide. Vous pouvez vous procurer une copie à la Maison d'entraide, 1331, rue Victor, au coût de 10 \$.

Doux souvenirs... nos aînés se racontent

Ce premier recueil collectif d'aînés en est un de souvenirs d'aînés de Prévost, qui ont eu la générosité de nous léguer un peu de leur vécu et par le fait même, un petit bout d'histoire de ce merveilleux patelin. Des copies sont toujours disponibles à la Maison d'entraide, au coût de 10 \$.

Michèle Desjardins



Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :
Benoit Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Odette Morin, Georges Carlevaris, Charlie Bourdeau, Isabelle Neveu, Jean-Guy Joubert, Yvon Blondin, Valérie Lépine, Lyne Gariépy, Luc Brousseau, Danielle Larocque, Jasmine Valiquette

Révision des textes :
Yvan Gladu, Benoit Guérin, Gleason Théberge, Laurence Landry-Plouffe et Isabelle Neveu

Journaliste :
Valérie Lépine: vlepine@journaldescitoyens.ca
Isabelle Neveu: isa.neveu@journaldescitoyens.ca
Laurence Landry-Plouffe: laurencelp@journaldescitoyens.ca

Forum: vieprevost.blogspot.com
clubdelecturesadl.blogspot.ca

Facebook: Club ADO média

Direction artistique : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca
Infographie : Carole Bouchard et Daniel Bossis
Représentante publicitaire:
Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho
Tirage certifié : 10 500 exemplaires
Distribution : Postes Canada: médiaposte
Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le Journal des citoyens reçoit l'appui de :

Culture et Communications
Québec

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié
AMECQ

La tour Vidéotron

Bien installée, bien visible!

BENOÎT GUÉRIN

Je vous présente votre nouvelle voisine. Malgré une manifestation de plusieurs centaines de citoyens, malgré l'opposition de la Municipalité, malgré toutes les inquiétudes concernant la santé des citoyens, malgré... Videotron a tout de même érigé sa tour de cellulaire sur le chemin David à Prévost.

Avons-nous renoncé trop rapidement en nous disant que de toute façon, nous n'aurions pas comme citoyens ni comme Municipalité de pouvoir intervenir sur cette situation?

Avons-nous abandonné trop vite? En effet, un jugement récent de la Cour d'appel dans la cause de *Rogers c. Ville de Châteauguay* nous rappelle que malgré tout certaines interventions peuvent être efficaces pour que les compagnies de télécom érigent leurs antennes dans des sites de moindres impacts à défaut de pouvoir les empêcher totalement d'en construire.

Le cas de la tour Rogers de Châteauguay

La compagnie Rogers voulait installer une tour de télécommunication dans une zone résidentielle de Châteauguay. La Ville s'opposa au projet et indiqua qu'il ne respectait pas les règlements de zonage. Elle mentionna également l'aspect inesthétique des installations et les craintes des citoyens quant aux conséquences des ondes sur leur santé et sécurité.

La Ville entendait intervenir et proposer un site à quelques centaines de mètres plus loin en zone industrielle où l'antenne aurait moins d'impact sur ses citoyens. Pour ce faire, la Ville décida alors d'acquérir par expropriation un terrain dans le même secteur, mais dans une zone industrielle.

La Ville intervint aussi en signifiant un avis de réserve à l'égard du terrain résidentiel sur lequel Rogers désirait construire sa tour. Autrement dit, la Ville allait devenir propriétaire du terrain ou Rogers voulait s'implanter, la Ville pouvant posséder des immeubles à des fins de réserve foncière c'est-à-dire aux fins de créer une banque de terrain en vue d'usages futurs.

La Cour d'appel tranche

La Cour d'Appel a dû trancher ce débat en déterminant qui peut décider de l'emplacement d'un système d'antennes à l'intérieur d'une aire de recherche déterminée par une entreprise de radio-communications. Le tribunal de façon intéressante s'est penché sur plusieurs aspects du problème y compris sur sa constitutionnalité puisqu'une antenne de télécom est de compétence fédérale.

Le tribunal a reconnu que l'organisation harmonieuse du territoire est une fin municipale tout à fait valide. La Ville est intervenue aussi en fonction du bien-être général de sa population surtout que l'effet des ondes radio sur la santé est toujours

un domaine controversé. À cet effet, en appliquant le principe de précaution, la Ville était justifiée d'exproprier un terrain pour installer ladite antenne dans un site de moindre impact afin de protéger le bien-être de ses citoyens.

La Ville était justifiée de publier un avis de réserve pour acquérir le terrain où devait se situer l'antenne puisque sans l'imposition d'un tel avis, Rogers n'aurait pas modifié sa décision d'implanter son antenne sur un site résidentiel même si la Ville lui offrait le terrain de moindre impact qu'elle comptait exproprier.

La Cour d'appel concluait ainsi: «Les avis d'expropriation et de réserve examinés ensemble ont une fin municipale valide puisqu'ils ont pour but de répondre aux inquiétudes des citoyens de Châteauguay concernant les répercussions possibles des ondes radio sur leur santé et pour assurer un développement harmonieux de son territoire. Leur caractère véritable n'est pas d'entraver une compétence fédérale. Châteauguay voulait en faciliter l'exercice en évitant que le projet se réalise au 411, St-François, alors que les citoyens s'y opposaient... L'effet réel recherché par Châteauguay avec les avis d'expropriation et de réserve était de fournir à Rogers un emplacement de moindre impact pour la santé de sa population. Elle ne désirait nullement l'empêcher d'installer une nouvelle tour sur son territoire.

Pouvoirs des Municipalités

On voit ici que les Municipalités ont plus de pouvoirs que l'on peut penser concernant l'organisation de leur territoire et le bien-être général



La nouvelle tour de Vidéotron installée près du lac renaud, à Prévost

Photo: Benoit Guérin

de leurs citoyens même dans les situations où elle est confrontée à un domaine de compétence fédérale. On peut donc dire que les Villes n'ont pas raison d'invoquer la compétence fédérale pour laisser une entreprise s'implanter où elle veut, alors que la population s'est prononcée contre l'implantation d'un tel équipement pour des raisons de santé et sécurité et qui va à l'encontre de la réglementation harmonieuse du territoire de responsabilité locale.

Pour la Ville de Prévost, par exemple, il est trop tard pour revenir en arrière puisque l'antenne de Videotron qui a fait l'objet d'une contestation citoyenne l'an dernier est déjà construite, mais qui sait ce que le futur nous réserve puisque de plus en plus nous nous questionnons sur le contrôle que nous pouvons avoir sur le développement harmonieux de notre territoire?



Claude Laflamme DMD, MSc, PhD
DENTISTERIE GÉNÉRALE POUR TOUS !

450-224-7276
cell.: 418-284-2686 (urgence seulement)
Fax.: 450-224-2227
2888, boul. du Curé-Labelle, Prévost

www.santedentairecl.com | claudelaflamme@santedentairecl.com



Boutique Bio-Terre
... pour l'amour de la planète

NETTOYANT « LEMIEUX »
Écono-Écolo / Biodégradables / Vendus en vrac

Entretien ménager - Lessive - Vaiselle
Idéal pour fosses septiques
Compatibles avec les peaux sensibles
Vendus en bouteille ou en vrac (apporter votre contenant)
Crèmes pour le visage et le corps avec des bons ingrédients, savons, huiles, chandelles, Shampoings / revitalisants

27, rue de l'Église, Saint-Sauveur • www.boutiquebio-terre.com
450 227-3BIO (3246)



Formatique Laurentides
Dépannage
Installation & Formation

À domicile
En atelier

Patrice Lavergne
Service Personnalisé

Tél.: 450 512-6111
Fax: 450 224-8881

patrice@formatiquelaurentides.com
www.formatiquelaurentides.com



GOUTTIÈRES
SANS JOINT **Richard** Enr.

Service professionnel
Installation • Réparation

R.B.Q. 5602-3351-01

Estimation gratuite Tél.: 450-224-0188



Option MarieJo Comptabilité

Tenue de Livres
Complète ou partielle
et
Aide - Conseils - Supervision

*L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes*

Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)

450 822-7138
chicmj@gmail.com

Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine

RESTAURANT

Le

Raphaël

Une savoureuse invitation à venir
gouter les délices de Raphaël
du mercredi au dimanche à partir de 17 h 30

3053, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450-224-4870

restaurantleraphael@videotron.ca
www.leraphael.com



LES MERCREDIS
Moules à volonté

Venez déguster nos fameuses moules à volonté et ses 15 choix de sauces, accompagnées de frites maison et d'une BIÈRE OFFERTE par la maison !

Réservez obligatoirement pour le spécial de moules du mercredi...



LES JEUDIS
«Je m'en fish»

Assiette composée de ceviche de pétoncles, tartare de saumon à la fraise et sésame, fish & chips d'aiglefin ainsi qu'une sauce tartare et frites maison.



NOUVEAU AU MENU
Pâtes fraîches maison

Pour vous offrir, encore une fois la meilleure qualité qui soit !

Nos moules sont à volonté en tout temps sauf le samedi soir

Poisson, fruits de mer, bison, tartare, ris de veau, filet mignon de bœuf, bavette, carré d'agneau, osso bucco, carpaccio, veau, canard etc... ainsi que nos desserts maison !



Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 14 juillet 2014.

La politique n'est pas une science et c'est ce qui en fait son intérêt. Un groupe de citoyens, résidents de Prévost, qui en 2013 avaient fait des demandes d'informations comptables sur notre ville, avaient vu leur demande refusée. Ces derniers durent se présenter devant un juge pour obtenir gain de cause et c'est ce

qui leur fut accordé le 12 juin dernier. Après plusieurs mois d'absence aux séances du conseil, ce groupe est de retour, plusieurs questions furent posées, mais le principal questionnement semble concerner des surplus: certains prétendent que Prévost aurait plus de 10 millions \$ de surplus engrangés: le débat se poursuit.

Module - Gestion financière

Le dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur fut présenté. Pour l'année 2013, un surplus de 1 058 077 \$ est inscrit aux livres.

Module - Gestion des contrats

L'aménagement d'une borne sèche au lac Renaud fut présenté en appel d'offres. Les pompiers, le balai de rue ainsi que la ville de Prévost pourront utiliser cet équipement au besoin. M. Guy Roy du lac Écho demande à quel moment celle-ci sera installée dans son secteur. Le maire répond que ce sera probablement en 2015.

Module - Urbanisme

Sur 49 points à l'ordre du jour, 23 points concernent ce module. Fait surprenant, dans deux dossiers différents, l'installation de deux logos corporatifs majeurs fut refusée ne correspondant pas à l'ensemble visuel désiré. Il s'agit de la future station Esso à l'entrée du domaine Laurentien et du Couchetard Pagé au coin du chemin du Lac Écho. Dossier à suivre.

Varia

Un budget pour la construction d'un portique au Parc des Falaises fut voté au montant de 10 000 \$.

Un budget maximum de 25 000 \$ a été voté suite à un glissement de terrain au 1291, rue Principale (à l'est du pont Shaw dans la pente). M. Yvan Gauthier, résidant à cette adresse, fit les éloges du directeur général, Réal Martin, pour la célérité avec laquelle le dossier fut réglé. Quand ce citoyen fut au micro, il demanda au maire d'apporter une attention particulière sur l'état des trottoirs de la rue Principale, dans le secteur Shawbridge, qu'il qualifie de lamentable. Le maire répondit qu'en 2015 et 2016, des réparations importantes devraient y être effectuées.

La ville de Prévost va envoyer, dans les jours qui suivent, un avis à Postes Canada les enjoignant de prendre en charge le déneigement des boîtes postales sur notre territoire. Jusqu'à présent, la Ville s'acquittait de cette tâche.

Questions du public

M. Alain Monette, terrasse des Pins; année après année, il revient sur la question des herbes hautes non coupées sous la ligne d'Hydro-Québec dans son secteur, le règlement de la Ville n'étant manifestement pas respecté. Monsieur le maire portera une attention sur le sujet. Ce citoyen, ayant eu écho que le compte d'électricité pour le PSL (aqueduc) du Domaine Laurentien était plus élevé que les autres postes de pompage de la Ville, demande de quelle façon la répartition était faite. Le maire répond que chaque station possède un compte distinct. M. Bordeleau rajouta que le Domaine paye ses affaires.

M. Yvon Blondin, montée Sainte-Thérèse, félicite la Ville pour les travaux engagés pour la réfection de cette dernière, mais avec 2,02 kilomètres à refaire se demande si une deuxième pelle mécanique sur le chantier n'accélérerait pas les travaux. Le maire étudie la question. Sur le même sujet, M. Michel Provost, de la rue du Poète, avance qu'on ne fait pas une omelette sans casser des œufs, mais avec parfois 30 minutes d'attente pour pouvoir passer, ceci est excessif. Le maire répond que cela se produit seulement en période de pointe, une opinion qui n'est pas partagée par plusieurs citoyens du secteur. M. Provost rajouta aussi que, durant les fins de semaine, des ornières très profondes se forment à l'endroit le plus abrupt de la côte et qu'un asphaltage temporaire devrait y être effectué.

Questions des conseillers

M. Claude Leroux manifesta une déception vis-à-vis du processus décisionnel qui est appliqué au moment de statuer sur des sommes d'argent qui sont engagées pour la revitalisation de la route 117: les dossiers seraient présentés à la toute fin du processus au conseil et ce dernier n'aurait qu'à acquiescer pour approbation.

Selon le conseiller Bordeleau, le CCU (comité consultatif d'urbanisme) étudie les cas et les membres du conseil sont informés au moment du vote des sommes engagées.

Nota bene: Dans cette chronique de l'édition de juin dernier, un tableau y indiquait une liste d'une partie des dépenses de la Ville, laissant croire que ces dépenses étaient mensuelles. Il n'en est rien, ces postes pouvaient présenter des remboursements de factures qui pouvaient aussi bien être uniques, que semestrielles ou bisannuelles. Il y était inscrit que le Journal des citoyens avait eu droit à un remboursement au montant de 3742 \$ de la part de la ville de Prévost. Nous aurions dû préciser que ceci s'applique de façon bisannuelle et non mensuelle.

VITRERIE FILION LEMIEUX ENR.
2632 - 8138 Québec Inc

**Spécialité - Murs de miroir
Verre et miroir décoratifs
Portes et fenêtres
Moustiquaires**

**450-438-2023
FAX: 450-438-9125
VITRERIEFL.CA**

**Résidentiel et commercial
R.B.Q. 8100-0994-71**

DOUCHE EN VERRE

2489, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE PRÉVOST

RBO: 8332-7718-01

PIEUXXTREME Rive Nord
FONDATEURS À TOUTE ÉPREUVE

Approuvé par le Centre canadien de matériaux de construction et conforme au Code national du bâtiment CCMV 13353-R

PIEUX VISSÉS EN ACIER GALVANISÉ - La solution à vos besoins

AVANTAGES DES PIEUX VISSÉS -
Comparativement à des fondations conventionnelles en béton coulé, les fondations avec pieux vissés de **Pieux Xtreme** vous offrent une gamme d'avantages

- Garantie contre les mouvements dus au gel
- Aucune excavation nécessaire, aucun dommage au terrain
- Adaptable à tout type de projets, même dans les endroits restreints

- Équipement hydraulique spécialisé et techniciens formés
- Rapide: dès le pieux en place, la construction peut débuter
- La pose de pieux peut se faire sous des constructions existantes
- Respect de l'environnement
- Estimation gratuite

GARANTIE À VIE
CONTRE LES MOUVEMENTS DUS AU GEL
ÉVIGEZ VOUS-MÊME LE PROBLÈME

Noel Paiement - 450-569-3565 - 1382, rue des Morilles, Prévost - rivenord@pieuxxtreme.com
WWW.PIEUXXTREME.COM

ÉVÉNEMENT GRATUIT avec une visite de Thomas Mulcair pendant la journée !

L'épluchette du DÉPUTÉ !

Samedi 23 août de 11h à 15h

À la Cabane à sucre Bouvrette
1000, rue Nobel
Saint-Antoine (QC) J7Z 7A3

Pierre Dionne Labelle
Député de Rivière-du-Nord

NPD

Blé d'Inde et hot-dogs gratuits, ambiance musicale, mini-ferme, rafraîchissements et promenade en train* seront au rendez-vous.
Apportez vos chaises !

L'événement aura lieu à l'intérieur en cas de pluie.
*Les rafraîchissements et la balade en train sont payants.

227, rue St-Georges, Bureau 101 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5A1
Téléphone: 450 565-0061
Télécopieur: 450 565-0118
Courriel: Pierre.DionneLabelle@parl.gc.ca

PAQUETTE PAQUETTE
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES INC.

**Pierre Paquette, a.-g.
Guillaume Paquette, a.-g.**

2906, boulevard Curé-Labelle, C.P. 548, Prévost.
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
info@ppaquetteag.ca

Hôpital Vétérinaire Prévost

**D^r Simon Lachance m.v.
D^{re} Sophie Gattuso m.v.
D^r Michael Palmer m.v.
D^{re} Valérie Desjardins m.v.**

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

2906, Boul. Curé-Labelle à Prévost
Tél. : 450-224-4460 Téléc. : 450-224-4376

Aréna de la Rivière-du-Nord

Enfin, c'est commencé!

LAURENCE LANDRY-POUFFE

Après quatre longues années d'attente et de rebondissements, le lancement officiel du chantier de construction de l'aréna Rivière-du-Nord eut lieu le lundi 16 juin. Une pelle-tée de terre initiale avait été effectuée l'été dernier. Toutefois, pour des raisons financières et politiques la mise en chantier fut reportée. Les maires des villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie et Prévost se sont donc joints afin de célébrer la première étape d'un projet de longue haleine.

Quelques mots sur le lancement

Une centaine de personnes s'est regroupée sur le site même du nouvel aréna Rivière-du-Nord afin de célébrer son lancement, un moment que les adeptes de sports des glaces attendent depuis très longtemps. Après le discours des trois maires participant au projet, ces derniers ont démontré leurs talents d'hockeyeurs en tirant au but quelques rondelles.

Un projet d'envergure

L'ouverture officielle prévue pour janvier 2016, cette nouvelle infrastructure de 8000 m² comportera deux glaces ayant la capacité d'accueillir respectivement 300 et 1000 spectateurs assis. Incluant une foule d'installations techniques, telles que: dix chambres de joueurs (dont une réservée aux Panthères), une chambre pour les arbitres, un coin café et cuisine, une boutique pro-shop, etc., l'aréna se situera au centre d'un parc multisports agglomérant terrains de soccer et autres aménagements sportifs. De plus, un stationnement extérieur de 400 places sera à la disponibilité des usagés.

Cette fois-ci, c'est la bonne!

Au départ, la construction de ce projet de taille devait être exploitée par 26 lots distincts. Cependant, il faut mentionner que depuis, plusieurs choses ont changé. Premièrement, suite aux élections municipales de 2013, la Régie inter-municipale a changé d'administration. Mis à part Germain Richer, maire de Prévost, qui s'est fait réélire pour un second mandat, c'est maintenant le nouveau maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher, et la nouvelle mairesse de Sainte-Sophie, Louise Gallant, qui sont au poste. Deuxièmement, la nouvelle équipe a décidé de faire appel à l'analyse d'un nouveau spécialiste et sont revenus sur la décision de fonctionner par différents lots. Comme l'a précisé M. Maher à l'*Echo du Nord*, la méthode initiale, qui semblait être avantageuse à première vue,

aurait finalement pu engendrer un nombre important de surplus ponctuels. Après s'être relancés en appel d'offres, c'est la société TEQ qui a obtenu le contrat global. Pour ce qui est de l'ingénierie civil, structurel, mécanique et électrique c'est la compagnie CIMA+ qui en est la responsable. Puis, quant à l'architecture, on a confié la tâche colossale au bureau Massicotte et Dignard. Selon M. Richer, l'annulation des contrats n'a pas engrangé de coûts supplémentaires puisque les travaux n'étaient pas commencés.

La première tentative d'inauguration du chantier s'était soldée par un ajournement en raison des coûts élevés qu'aurait engendré de construire durant l'hiver, a précisé M. Richer. Néanmoins, il faut mentionner qu'à l'époque les villes initiatrices du projet comptaient sur des subventions afin de lancer le chantier. À ce jour, malgré le changement de gouvernement, il n'y a toujours pas de subventions de la part du provincial. Une demande de subvention de 7,5 millions \$ avait été déposée en 2011 à l'endroit du MELS (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec), toutefois la demande n'avait pas aboutie. À l'époque la Ville de Saint-Jérôme avait affirmé: «Les subventions attendues nous permettront de respecter la capacité de payer de nos contribuables, des utilisateurs et partenaires afin d'offrir un service de qualité répondant aux besoins actuels.» Malgré cela, la Régie intermunicipale a décidé d'aller de l'avant et assume donc entièrement l'opération. Le maire de Prévost soutient toutefois que le projet peut se réaliser financièrement sans les subventions: «On paye déjà des dizaines de milliers de dollars pour que nos jeunes puissent jouer au hockey, alors qu'avec un tel projet, l'argent que l'on investi nous reviendra plus tard puisqu'on sera propriétaire de l'aréna dans 20 ans», a-t-il souligné. L'engagement financier de la part des trois municipalités est réparti selon leur richesse fon-



L'esquisse du futur complexe sportif de Saint-Jérôme est une réalisation de la firme CIMA+.

cière respective. En 2013, la participation de Prévost s'élevait à une hauteur de 11,7 %.

Saint-Hippolyte maintient sa position

Du côté des Hippolytois, le maire Bruno Laroche ne compte toujours pas revenir sur sa décision: «Lors des dernières élections, mon équipe et moi avons fait campagne en mentionnant notre opposition de se joindre à la Régie intermunicipale. Il est donc moralement de notre responsabilité de maintenir notre position», a-t-il confié au *Journal*. M. Laroche croit que c'est un superbe projet, mais celui-ci ne fait tout simplement pas partie de ses engagements politiques. «Pour Saint-Hippolyte, embarquer là-dedans sortirait de nulle part. Il faut évaluer le nombre de joueurs d'hockey que nous avons comparativement aux frais», a précisé le maire. En effet, les coûts reliés à la participation de la Ville vallaient entre 125 000 \$ et 140 000 \$ par année; pour ses 40 hockeyeurs cela représenterait donc une somme titanesque. Toutefois, M. Laroche ne les laisse pas tomber: «On va continuer à supporter nos jeunes par des subventions intéressantes. Ils pourront jouer à Saint-Lin et à Lachute».

De plus, la mésentente avec l'ancien maire de Saint-Jérôme, Marc Gascon, tire peut-être à sa fin. Rappelons qu'en 2010, la Régie avait retiré le droit des Hippolytois de venir jouer dans le nouvel aréna, et ce, même s'ils payaient les frais plus élevés de non-résidents. La raison était fort simple, en vu d'un manque de places, la Régie souhaite prioriser les Municipalités participantes. Malgré qu'il comprenne la situation, M. Laroche ne pouvait qu'être désolé pour ses citoyens: «On est en discussion avec le nouveau maire de Saint-Jérôme, M. Maher et à date je crois que nos jeunes vont pouvoir jouer à titre de non-résidents», a-t-il mentionné.

Saint-Colomban en attente

Initialement, soulignons que la Ville de Saint-Colomban avait annoncé qu'elle ferait partie de la Régie.

conseil, celui-ci a alors renversé sa décision.»

Tout n'est cependant pas coulé dans le béton pour la Ville de Saint-Colomban. M. Dumais affirme qu'aucune invitation formelle n'a été réitérée de la part de la Régie à l'endroit du conseil municipal actuel. Néanmoins, M. Richer, le maire de Prévost, l'a questionné sur une éventuelle adhésion. Donc pour le moment, tout ce qu'il est possible d'affirmer c'est que Saint-Colomban est dans l'attente des chiffres officiels afin de prendre conscience de l'éventuel coût qu'une adhésion au projet engendrerait pour ses citoyens.

Girouettes exclusives jos.bergot@cgcable.ca 2493, boul. Curé-Labelle, Prévost
Tél. 450 436 7903
Télec. 450 436 1679

Ferronnerie d'art
Sculptures
Salle de montre

Consultez
Atelier Jos Bergot
www.lespagesenligne.com

VOTRE CUISINE .net
Votre espace cuisine, notre signature!

Armoires de cuisine
Vanités
Cave à vin

SALLE DE MONTRE
2875, Curé-Labelle, bur. 102, à PRÉVOST, Qc.

Facebook.com/votrecuisine.net
Tél.: 450-335-0678 • Fax. : 450-335-0687

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

LES REVÊTEMENTS LJP

Jonathan Maltais 450.820.1022

- Spécialiste en revêtement extérieur de tout genre autant commercial que résidentiel
- Pose de portes et fenêtres
- Rénovation de tout genre

RBQ: 8328-7441-14

SERVICES OFFERTS

- » Dentisterie générale adultes et enfants
- » Prothèses (dentiers)
- » Dentisterie esthétique: ponts, couronnes et facettes
- » Services d'orthodontie dentiste généraliste
- » Blanchiment zoom en 1 heure

La clinique dentaire Dr^e Isabelle Poirier est heureuse d'accueillir Dr^e Marie-Michèle Lalonde.
Pour continuer de vous offrir des soins de qualités tout en douceur

Pour un beau sourire en santé !

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

artzone
COIFFURE

Coiffure Esthétique Pédicure Manucure
Pose d'ongles Extensions de cils

INOA **L'ORÉAL PROFESSIONNEL**

butterfly LASH SOLUTIONS

Vicky Lefebvre, prop.

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost 450.224.5738

Développement de l'ancien site des Cascades d'eau à Piedmont

Un terrain qui suscite la controverse

ISABELLE NEVEU

Le conseil de ville de Piedmont a présenté à la population quatre nouveaux projets de règlements visant à modifier l'affectation de l'ancien site des Cascades d'eau, afin d'en faire une zone commerciale et résidentielle. Plusieurs citoyens se sont déplacés spécifiquement pour assister à une consultation publique organisée par la Municipalité à ce sujet, le 25 juin dernier. Dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, les opinions étaient partagées, mais la grande majorité des citoyens présents semblaient inquiets et en désaccord avec les démarches entreprises par la Municipalité.

Quatre nouveaux projets de règlements

Lors de la consultation publique, le maire Cardin a fait la lecture des projets de règlements 756-03-14, 757-37-14, 761-06-14 et 829-14 concernant l'ancien site des Cascades d'eau de Piedmont, dont le Groupe Immobilier Verdier est propriétaire depuis le 30 avril 2013.

Dans le projet de règlement 756-03-14, qui modifie le plan d'urbanisme afin de créer l'affectation commerciale intermédiaire à cet endroit, l'article 1 spécifie que la vente et l'entretien d'automobiles, la vente de matériaux de construction et l'hébergement hôtelier ne seront pas autorisés. La superficie des bâtiments ne devra également pas excéder 2000 m² et l'occupation du sol sera limitée à 20 %.

Parallèlement, le projet de règlement 761-06-14 modifie le règlement 761-07 portant sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale, afin d'inclure de nouveaux critères. En fait, on y présente une liste de critères relative aux enseignes d'un projet intégré commercial, à l'architecture des bâtiments, à l'aménagement du site, à la protection de l'environnement ainsi qu'aux voies de circulation, aux stationnements et aux accès.

Rejoint au téléphone, le maire Cardin a expliqué au *Journal* que les nouveaux projets de règlements sont plus précis que ceux présentés par la Municipalité en août 2013. Il a spé-

cifié qu'ils tiennent également compte des commentaires du Comité consultatif d'urbanisme élargi (CCU) et des commentaires de la population, que le maire a recueilli au cours de la dernière campagne électorale. De son côté, Yohann DaSylva, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, a précisé au *Journal* le but de ces quatre projets de règlements, qui est de mettre les règles du jeu en place avant qu'un développement ait lieu sur le terrain. Il assure que, grâce à ces règlements, les critères exigés par la Ville seront sans ambiguïté et que le promoteur les connaîtra avant même qu'il ne soumette un projet de développement à la Ville.

Des dérogations possibles

À la période de questions, la citoyenne Louise Guertin a interrogé le maire au sujet des dérogations que le conseil de ville pourrait considérer. Est-ce qu'il acceptera des commerces avec une superficie dépassant les 2000 m² malgré l'interdiction du règlement? Le maire a affirmé qu'il n'approuvera pas la construction de commerces avec une superficie supérieure au règlement, mais que les dérogations resteront possibles. Cette situation inquiète M^{me} Guertin qui craint que le règlement soit facilement détourné. Elle fait référence à des discussions avec des experts qui soutiennent qu'il est difficile pour les Municipalités de contrôler adéquatement ce type de projet. Elle cite la professeure agrégée au département d'études touristiques et urbaines à l'UQAM, M^{me} Danielle Pilette, qui va dans le même sens en disant: «qu'il n'est pas assuré que la Ville garde un si grand contrôle sur le développement du projet».

ment ce type de projet. Elle cite la professeure agrégée au département d'études touristiques et urbaines à l'UQAM, M^{me} Danielle Pilette, qui va dans le même sens en disant: «qu'il n'est pas assuré que la Ville garde un si grand contrôle sur le développement du projet».

Encore de la concurrence

Un second citoyen a souligné le fait qu'il y a déjà beaucoup de concurrence dans la région et que plusieurs locaux commerciaux sont présentement inoccupés. Selon lui, construire des nouveaux locaux commerciaux quand d'autres sont vacants, ça détruit les villages. Il a demandé au maire si les commerces qui seront construits dans cette zone seront assurément des commerces qui ne sont pas présents à proximité. Le maire a répondu qu'il ne pourra pas s'en assurer. Il a également spécifié que la concurrence fait partie de la libre entreprise.

Après cet échange, le maire Cardin a tenu à rappeler que ce terrain est le dernier lieu commercial qu'il est possible de développer dans la municipalité. «Il en va de l'avenir de Piedmont», a-t-il déclaré, suscitant un mécontentement général dans la salle.

Un avantage sur les taxes d'ici 20 ans?

Le maire Cardin a indiqué qu'à long terme, soit d'ici 20 ans, la Municipalité aura besoin de sources de revenus supplémentaires si elle ne veut

pas augmenter les taxes de ses citoyens. Selon M. Cardin, une Municipalité a besoin de revenus en croissance constante pour offrir de bons services à sa population.

Les citoyens ont mis en doute les propos du maire, parce qu'aucune étude n'a été réalisée à ce sujet et que M. Cardin n'a pas de chiffres précis pour confirmer son affirmation. D'après l'ancienne conseillère municipale Anne-Marie Colizza, la situation financière de la ville est même plutôt envieuse.

Protection de l'environnement

Une jeune résidente, âgée de 19 ans, Camille Leduc-Lévesque, a pris son courage à deux mains et a amené le sujet de l'environnement dans la discussion. Habitant près de l'ancien site des Cascades d'eau, soit la place des Cascadelles, elle va souvent se promener là-bas. Elle y voit des plantes de toutes sortes et de nombreux animaux, qui n'ont pas de voix et qui ne peuvent malheureusement pas s'opposer au projet. Elle s'est dit comprendre que l'argent fait partie de nos vies et que c'est important de s'en soucier, mais elle a insisté sur le fait que la protection de l'environnement est tout aussi essentielle. «Nous devons toujours reculer pour être à l'abri de la surconsommation, pourquoi ne pourrions-nous pas l'être chez nous?», a-t-elle renchéri.

Le conseil de ville a prévu plusieurs mesures pour protéger l'environnement, mais ces dernières n'ont pas réussi à rassurer les citoyens qui ont de la difficulté à croire qu'un projet commercial apportera du positif pour l'environnement.

Lors d'une entrevue téléphonique avec le *Journal*, Louis Dufour, propriétaire de MSSI et ancien propriétaire du terrain, a fait observer que l'important dans ce type de projet de développement, c'est que tout soit encadré dans la nature. «C'est la clé du succès», a-t-il assuré, ajoutant qu'on ne peut pas arrêter le progrès, mais que l'on peut le contrôler. Depuis que MSSI a vendu le terrain, M. Dufour ne se tient plus au courant des détails de ce projet de développement. Malgré cela, il croit que la population souhaite un développement contrôlé et sans ambiguïté.

L'étude d'impact de WSP Canada

À la suite des recommandations du CCU élargi, le conseil de ville a fait faire une étude d'impact par la compagnie WSP Canada. La résidente de Piedmont, Janine Rousseau, a alors voulu savoir si cette étude était actuellement accessible aux citoyens.

Le maire l'a avisée qu'elle ne l'était pas présentement, mais qu'elle le serait au cours d'une assemblée subséquente du conseil.

Cette situation inquiète plusieurs résidents, puisqu'il est possible que le conseil adopte les nouveaux projets de règlements avant même que la population ait accès aux conclusions de l'étude d'impact. Selon Louise Guertin, cette étude est nécessaire pour que les citoyens puissent se faire une opinion vis-à-vis les démarches de la Municipalité, et ce, à partir d'informations pertinentes.

Un référendum

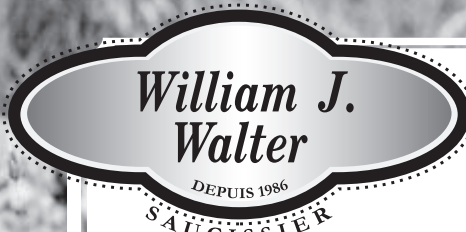
Depuis que la Municipalité a présenté le premier projet de règlement concernant ce terrain en août 2013, plusieurs citoyens reprochent au maire Cardin un manque d'information, de rigueur et de transparence. Selon Louise Guertin, il n'y a pas d'efforts faits pour rendre l'information facilement accessible aux résidents: «Les gens sont intelligents et comprennent qu'il y a des conséquences énormes à construire un centre commercial. Et pourtant, on est encore en train de se demander pourquoi».

M. François Trudeau a demandé au maire de mener un référendum auprès de la population de la municipalité. Cette proposition a été appuyée par plusieurs autres citoyens dans la salle, mais le maire l'a refusée catégoriquement. Pour lui, la population a fait son choix à ce sujet lors de la dernière campagne électorale. «Faire un référendum, ce serait comme faire une deuxième élection», a-t-il soutenu, précisant que cela a été un sujet important de la dernière campagne électorale.

Protéger le terrain

Rappelons qu'il y a quelques années, le maire Cardin s'est impliqué au sein d'un comité de citoyens, afin d'empêcher la construction d'un parc d'attractions sur l'ancien site des Cascades d'eau de Piedmont. Lorsque le *Journal* lui a demandé pourquoi il désire aujourd'hui développer un terrain qu'il a auparavant protégé, il a répliqué qu'il protège toujours cet endroit en le développant d'une façon contrôlée.

Pour M^{me} Guertin, la construction d'un centre commercial n'est jamais une bonne solution pour développer un territoire. C'est prouvé, un centre commercial est une cicatrice qui brise le tissu humain d'une communauté. Elle croit que la population de Piedmont a davantage besoin d'un projet rassembleur qui favorise les activités de la collectivité, encourage les déplacements à pied ou à vélo plutôt que de centrer un projet autour des automobilistes de passage.



William J. Walter
DEPUIS 1986
SAUCISSIER

Toujours de l'amélioration
avec William J. Walter Saucissier

Plus de

60 VARIÉTÉS DE SAUCISSES

ET MAINTENANT TOUTES SANS GLUTEN



617 A, Saint-Georges (coin Léopold Nantel)
Saint-Jérôme / 450 432-4026
www.williamjwalter.com

CARREFOUR MULTISOINS DE PRÉVOST

LOCAUX À LOUER





PHYSIOTHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE FADI EID
...INTÉGRITÉ ET HARMONIE FONCTIONNELLE SANS DOULEUR...

AUTRES SERVICES PROFESSIONNELS OFFERTS : Psychologue • Massothérapeute • Nutritionniste-diététiste
• Infirmière en soins des pieds • Prélèvements sanguins • Acupuncture • Laboratoire d'orthèses



2943, BOUL. CURÉ-LABELLE À PRÉVOST 450-224-2189



**Assemblée du conseil de Piedmont, le lundi 7 juillet, à 20 h
présidée par le maire Clément Cardin.**

Courrier express

Ministère de la Justice; lettre avisant que ledit ministère a approuvé la demande des Municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut afin que les dossiers criminels soient jugés à la Cour municipale de Sainte-Adèle.

Lettre de M^{me} Caroline Dufour pour expliquer la nouvelle politique de dépôt des résidus verts à l'Écocentre de la ville de Saint-Sauveur.

Remerciement de l'externat Sacré-Cœur, collège privé de Rosemère, pour la tenue de leur activité Rosemère-Mont Tremblant le 6 et 7 juin 2014.

Coup d'éclat à 20 h 15, lors de la présentation de son rapport du Comité consultatif d'urbanisme. L'échevin Normand Durand interpelle un citoyen de Piedmont, Philippe Juneau, qui filmait l'assemblée et lui demande d'arrêter sur-le-champ, ce dernier refuse et le maire Cardin le menace d'appeler la sécurité s'il n'obtempère pas; sur l'ordre du maire, le directeur général téléphona à la Sûreté du Québec; durant ce temps, intervention d'un partisan du maire Louis du Cap pour empêcher Juneau de continuer à filmer: il s'en suivit un brouhaha. Finalement, M. du Cap quitta l'assemblée qui reprit après 15 minutes d'arrêt et la police permit au citoyen Juneau de continuer à filmer.

Règlement SQ-03-2014-04-règlement modifiant le règlement SQ-03-2012 concernant la circulation et le stationnement (maximum 3) durée 4 heures dans l'accotement le long du chemin des Hirondelles et l'installation de panneaux d'arrêt sur le chemin Avila à l'intersection du chemin du Versant.

Entrefilet

Les comptes payables pour le mois de juin étaient 152 045 \$ et les comptes payés 123 218 \$.

Le nettoyage du parc de la Sablière remis à plus tard à cause de la mauvaise température.

La fête de la famille à Piedmont aura lieu le 2 août prochain.

Renouvellement de la marge de crédit à la Caisse Desjardins de la Vallée qui est de 400 000 \$.

Adoption des règlements 756-03-14, 757-37-14, 761-06-14 et 829-14 dans leurs versions finales. Ces règlements concernent l'ancien site des Cascades d'eau et ils ont été acceptés unanimement.

Rapport du Comité des finances au 30 juin: revenu 5 896 652 \$, ce qui représente 92 % du budget anticipé, les dépenses sont de 2 651 243 \$, soit 48 % du budget.

Nomination de M^{me} Claudette Laflamme comme pro-maire pour les trois prochains mois.

Sur recommandation de Équipe Laurence, libération de la somme de 17 283 \$ à Les Entreprises Claude Rodrigue pour des travaux sur le chemin du Versant phase sud du développement Lutfy.

Mandat à la firme Projets Citoyens pour l'aménagement du parc des Sablières et autorisation de la directrice des finances à payer la somme de 9 750 \$ à partir du fonds réservé au Parc.

Urbanisme

- Demande de dérogation mineure n° 282-284 pour le chemin du Sommet, bâtiment accessoire à 2,62 mètres au lieu de 3 mètres de la limite – acceptée.

- Demande de PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale) pour le lot 4 828 166 chemin Hervé, adjacent au 565-565A pour la construction d'une maison jumelée – acceptée.

Question du public

Le maire Cardin rapporte que la nouvelle affectation commerciale intermédiaire des anciennes Cascades d'eau va rapporter 562 500 \$ annuellement en taxes foncières et que le rapport commandé à WSP va être disponible dans une dizaine de jours.

M. Beaulne-Monette demande si on va s'en tenir strictement au rapport du CCU élargi pour le nombre de restaurants? Pas nécessairement, de répondre le maire, et il est revenu à la charge pour demander quelles sont les liens entre le maire et Louis du Cap et le maire, irrité par cette

question, a répondu qu'il n'y en avait aucun.

M. Robert Gauvreau trouve que la Municipalité fait preuve de laxisme quant au bruit émis par les motos qui dépasse les seuils tolérables en décibels.

M. Jacques Désy, du chemin des Épinettes, trouve que la municipalité va garder son côté champêtre en ne permettant que 2000 mètres carrés pour la superficie des bâtiments aux anciennes Cascades d'eau au lieu des 4000 mètres carrés permis par la MRC des Pys-d'en-Haut.

L'assemblée s'est terminée à 21 h 15.

Appel de candidatures d'artistes peintres

EDITH PROULX

La Municipalité de Piedmont offre aux artistes peintres de la région la possibilité d'exposer à la Salle Polyvalente de la Gare de Piedmont dans le cadre des Journées de la Culture 2014 qui se dérouleront du 26 au 28 septembre prochains.

Les artistes qui sont intéressés peuvent faire parvenir leurs dossiers de présentation. La sélection des artistes peintres sera déterminée par un comité de sélection. – Date limite pour envoyer les dossiers de présentation, jeudi 14 août 2014. Tel: 450. 227.1888 poste 223 ou loisirs@municipalite.piedmont.qc.ca

Manoir l'Émeraude

Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur

Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315



Sabet Awad
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

CPA

ANDRÉ MARTEL CPA
Comptable Professionnel Agréé
"André Martel, CPA auditeur, CGA"

Tél.: (450) 304.4773

Fax : (450) 436.8089

950 A. Rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec J7Z 5M5
amartelcpa12@videotron.ca

BENOIT ETHIER DD
Denturologiste

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- service à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- réparation en une heure
- VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Plus de 25 années d'expérience à votre service...

450 224-0018 • benoitethier@yahoo.ca 672 rue du Clos-du-Roi à Prévost (près du IGA)



Michel Gagnon, président

Tél.: 450.224.5995 Cell.: 450.565.7505

Construction générale

Rénovation résidentielle et commerciale

Construction de maisons de qualité supérieure

Gérance de projet

1287, rue Charbonneau, Prévost (Québec) J0R 1T0

**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**

2894, boul. Curé-Labelle
bureau 101, Prévost
J0R1T0

450 224-2322

www.physiodesmonts.com

NOUVEAU SERVICE

Nous évaluons maintenant la course à pied sur tapis roulant en prévention des blessures sportives.

Expression libre

Le sort du site des Cascades d'eau est scellé

Piedmont a perdu le Nord!

Le 7 juin, le Conseil de Piedmont a voté à l'unanimité les règlements qui scellent le sort du site des Cascades d'eau. Ce geste illustre une vision du développement, mais également une manière de faire de la politique.

Histoire d'information ou de désinformation

Ce 7 juin et à plusieurs reprises depuis un an, le maire Cardin parle de désinformation comme une accusation envers les citoyens qui ont manifesté leurs inquiétudes, posé des questions souvent laissées sans réponses et exprimé leur opposition à la transformation du site des Cascades d'eau qui prendra la forme, maintenant nous le savons, de 12 édifices de 20 000 pieds² incluant une station-service et plusieurs restaurants avec des toits en pente et un stationnement « boisé ».

Désinformer selon Larousse, c'est « utiliser les médias pour faire passer un message susceptible de tromper

ou d'influencer l'opinion publique ». C'est une accusation qu'il ne faut surtout pas prendre à la légère.

J'ai assisté à toutes les rencontres publiques. J'ai enregistré les débats voulant m'assurer de bien comprendre les enjeux et les arguments. La première assemblée d'information du 7 août 2013 est à mon avis un exemple remarquable qui illustre la manière dont ce dossier a été géré par nos élus.

Les articles parus le 31 juillet parlant de la venue d'un « méga » centre commercial ont incité les citoyens à venir entendre le maire. Chose étonnante pour qui assiste depuis cinq ans aux assemblées du Conseil, la salle était bondée. À l'entrée, des copies du règlement qui changerait le plan d'urbanisme permettant la construction d'un centre commercial étaient disponibles. On peut y lire: « deux accès seront aménagés sur le chemin du Moulin à proximité de l'autoroute (A-15) pour

desservir un projet commercial majeur. » On y définit ailleurs « l'affectation commerciale régionale » : « ...Les commerces de ce type ont un rayon d'action qui dépasse généralement le niveau local et qui occupe une superficie locative brute de plus de deux cents mètres². » (200 mètres² = 2 153 pieds²)

Il y a ce qui était écrit et les réponses du maire aux questions insistantes des citoyens qui ne voyaient pas d'un bon œil la venue de grandes surfaces. M. Cardin a dit que ce serait un petit centre commercial. Il l'a répété quelques jours plus tard lorsqu'interviewé par le journaliste Mathieu Dion. Dans cette même entrevue diffusée sur RDI, on voit le promoteur dire qu'il y aurait du remblai sur le site pour y installer des grandes surfaces. Dans



Vue d'ensemble du projet commercial, présenté en février 2013 par le Groupe immobilier Verdier, prévu sur le site des Cascades d'eau auquel des modifications seront apportées en fonction de la réglementation adoptée.

un article paru le 31 juillet 2013, le promoteur est cité: « Il y a de la place pour faire un autre centre-ville! » sur ce site. Que croire?

Diffusé dans les journaux locaux du 28 août 2013 ou dans votre boîte aux lettres, si vous habitez Piedmont, l'administration Cardin a payé pour un dépliant intitulé: « Voici le vrai projet ». Dans un encadré noir, on lit: « Il n'a jamais été question pour les membres du conseil de la Municipalité de Piedmont de permettre la construction d'un "Méga centre commercial" ou d'un centre d'achats sur l'ancien terrain des Cascades d'eau. »

Autre contradiction: lors des assemblées en 2013, les élus ont répondu aux citoyens qu'ils n'avaient pas vu le plan du promoteur ni ne l'avaient rencontré. À l'assemblée du 25 juin 2014, un citoyen avait en main le projet du promoteur, daté de février 2013. Le projet souhaité incluait des grandes surfaces, dont une de 100 000 pieds². Le maire a finalement admis qu'il avait rencontré le promoteur.

Démocratie ou Dé-moque-cratie?
L'espace d'un article ne permet pas de citer tous les faits ou les « perles

d'information » partagés par M. Cardin et certains élus de son conseil. Vous l'aurez compris, j'en ai une longue liste documentée.

Mais il faut parler des actes disgracieux lors de la réunion de ce 7 juin. La séance se déroulait paisiblement jusqu'à ce que le conseiller Normand Durand pointe du doigt un citoyen en lui ordonnant de ne pas filmer le conseil, appuyé fermement par M. le maire. C'est pourtant légal. Après quelques échanges, M. Durand a continué à faire la lecture du rapport du comité d'urbanisme dont il est responsable.

Pendant cette lecture, un citoyen posait des gestes d'intimidation à l'égard du citoyen caméraman. Pourquoi le maire ou un membre du Conseil n'est-il pas intervenu pour faire cesser cette action inappropriée? Ont-ils perdu la boussole de la démocratie?

Je suis déçue par la décision du Conseil, mais encore plus par la confusion cultivée par le Conseil dans la gestion des affaires publiques de Piedmont.

— Louise Guertin, citoyenne de Piedmont

Jean St-Amour, Adm.A.
courtier immobilier agréé
514 812-9283

30 années d'expérience

90% des propriétés sont vendues par des courtiers dans les Laurentides – réf. Centris

865,000\$ MLS 19698624 Golf Bonnibrook - Splendide auto-construction 2005. Ceinturée par le golf et possédant un terrain de plus de 65,000 pi², propriété de construction supérieure et de finition des plus raffinées offre à ses occupants, un véritable havre de paix et de sérénité.	474,500\$ MLS 9114017 Grande propriété « familiale » de 3 chambres à coucher sur un site enchanteur bordé par la rivière Bonnibrook. Terrain de 105,368 pi². Auto construction de qualité supérieure- garage double.	214,500\$ MLS 26047309 Prévost, secteur lac Écho - Joli plein pied qui offre un cachet très chaleureux. Fenestration abondante, poêle à bois, garage. Accès notarié au lac Écho.	224,500\$ MLS 28624734 Prévost (lac Écho) - Grande propriété offrant beaucoup de potentiel. Entièrement rénovée. Possibilité intergénérationnelle. Accès au lac Écho.
93,500\$ MLS 25528559 Terrain - Situé au Haut Boisé du lac Écho, ce magnifique terrain en pleine nature de 221,362 pi² possède un accès notarié au lac Écho- droit de posséder 2 chevaux.	246,500\$ MLS 27651757 Prévost (lac Écho) - Propriété impeccable, très bien entretenue. Accès notarié au lac Écho. Garage attaché, piscine. Sous sol très bien aménagé. Prés de tous les services.	296,500\$ MLS 13268515 St-Colomban - Superbe plein pied entièrement rénové en 2012 sur grand terrain de 23550 pi² avec garage attaché- POSSIBILITÉ D'INTERGÉNÉRATION OU BACHELOR (grand 3 1/2 aussi rénové, actuel loué à 750\$/mois) - Cuisine de bois - sous sol aménagé - bcp. de rangement - douche séparée - foyer - système de traitement d'eau - près de tous les services- Vendue sans garantie légale.	349,500\$ Superbe auto-construction- cette spacieuse propriété de 3 cacs vous offre paix et tranquillité- accès rapide à aut. 15- Vue spectaculaire sur les montagnes des Laurentides.

Contactez-moi pour connaître la valeur marchande de votre propriété !

254,500\$ MLS 12708191 Prévost - Superbe propriété chaleureuse. Pierres des champs, garage détaché 24x28, foyer. Beaucoup de rénovations.	189,500\$ MLS 25323067 Prévost - Splendide condo de 2010 (2 cacs) situé dans le projet recherché du Clos Prévostois à 15 min. de St-Sauveur et de St-Jérôme. Prés de tous les services.	à louer 750\$/mois MLS 14277122 Au coeur du centre ville de Prévost - 750 pieds² au sous sol pour commerce de service- Entrée par le côté.	649,500\$ MLS 1042659 Prévost - Superbe propriété sise sur 74911 pieds carrés de terrain, bordé par un marais et une rivière- Construction 2006- Finition raffinée- Chemin privé- Ruisseau- Loft au dessus du garage.
324,500\$ MLS 23728445 Lac Écho - Propriété offrant un cachet unique, terrain de 100 000 pi² - renouvée et agrandissement 2003, fenestration abondante. Faut voir !	167,500\$ MLS 27761168 Prévost (lac Écho) - Propriété d'un charme exceptionnel; beaucoup de boiseries, plusieurs rénovations. Grande terrasse avant surélevée avec vue sur le lac Écho. Accès privé au lac avec quai à 50 mètres.	91,900\$ MLS 19689728 Maison mobile de 3 chambres à coucher située dans un quartier paisible. Plusieurs rénovations. Chez soi pour le prix d'un loyer !	50,000\$ MLS 13378353 Prévost - Casse-croute et dépanneur- situé sur le camping du Lac St-François (300 roulottes+plage), ce commerce saisonnier offre un excellent potentiel d'affaires - Prix pour vente rapide.

SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI
MASSAGE MÉTAMORPHIQUE

Développé par le Dr Robert St-John dans les années 1960, le massage métamorphique est une technique de massage léger et subtil de points réflexes de la colonne vertébrale sur les pieds, les mains et la tête.

Reçu pour assurances

Adoption
Angoisse
Anxiété
Burn out
Colère
Dépression
Déficit de l'attention
Deuil

Ecxéma
Hyperactivité
Insécurité
Insomnie
Isolement
Naissance difficile
Peurs
Phobies

POUR RENDEZ-VOUS: (450) 712-8218
www.SoinsReikiLaurentides.com

PIERRE DOSTIE
MAÎTRE REIKI

Nouvelle, nouvelle, dis-moi quelle est la plus belle

VALÉRIE LÉPINE

« Elle a sur le roman à vastes proportions cet immense avantage que sa brièveté ajoute à l'intensité de l'effet. Cette lecture, qui peut être accomplie tout d'une haleine, laisse dans l'esprit un souvenir bien plus puissant qu'une lecture brisée, interrompue souvent par le trac des affaires et le soin des intérêts mondains. L'unité d'impression, la totalité d'effet est un avantage immense qui peut donner à ce genre de composition une supériorité tout à fait particulière, à ce point qu'une nouvelle trop courte (c'est sans doute un défaut) vaut encore mieux qu'une nouvelle trop longue. [...] Dans la composition tout entière, il ne doit pas se glisser un seul mot qui ne soit une intention, qui ne tende, directement ou indirectement, à parfaire le dessein prémédité. »

C'est ainsi que Baudelaire décrivait la nouvelle, genre littéraire né dès le Moyen Âge et qui a pris son essor au XIX^e siècle. Plusieurs grands auteurs de cette époque y ont contribué comme Balzac, Hugo, Flaubert, Sand, Zola, Melville, Pouchkine, Gogol et Goethe. Textes généralement courts, les nouvelles rassemblent des personnages peu nombreux qui participent à une intrigue

serrée dont la fin est souvent (mais pas toujours) surprenante.

Pour ceux qui voudraient s'y initier, voici quelques auteurs de nouvelles recommandés par les membres du club de lecture :

- **Alice Munro** – Auteure canadienne née en 1931, Alice Munro a consacré son talent d'écrivain à la rédaction de nombreuses nouvelles. Récompensée par de nombreux prix prestigieux dont le Man Booker Prize, le Prix du Gouverneur général et le prix Nobel de littérature (2013), on dit qu'elle a révolutionné le genre par son recours à une structure narrative complexe. Parmi ses nombreux recueils, citons *Les lunes de Jupiter*, *Fugitives* et *Du côté de Castle Rock*.
- **Anton Tchekhov** – reconnu pour son théâtre avec les pièces *Oncle Vania*, *La mouette* et *La cerisaie*, Tchekhov a produit durant sa courte vie (il est mort en 1904 à l'âge de 44 ans) plus de 600 nouvelles. Ses textes très réalistes et écrits dans un style épuré mettent en scène des protagonistes issus des couches prolétaires de la société russe du XIX^e siècle. En lisant Tchekhov, on a l'impression de regarder des tableaux en minia-

ture qui mettent habilement en scène des anti-héros ennuyés de leur vie ou courant à leur perte.

- **Doris Lessing et Nadine Gordimer** – Toutes deux récipiendaires du prix Nobel de littérature (Gordimer, 1991 – Lessing, 2007), ces deux auteures ont vécu en Afrique méridionale et se sont inspirées de leurs expériences pour écrire des nouvelles se déroulant dans ces contrées lointaines. Tandis que les nouvelles de Gordimer sont poétiques et philosophiques, celles de Lessing se lisent « comme du bonbon ». Ces deux auteures, sensibles aux conditions de vie des Sud-Africains, abordent souvent dans leurs récits les questions de l'incompréhension entre les individus issus de communautés différentes et les graves problèmes engendrés par l'apartheid. À lire : *Le magicien africain* de N. Gordimer et *Nouvelles africaines*, tomes 1 et 2, de D. Lessing.
- **Raymond Carver** – Auteur et poète né en 1938 dans une famille pauvre de l'Oregon, Raymond Carver a eu une vie difficile caractérisée, entre autres, par une grave dépendance à l'alcool. Qualifié de Tchekhov américain, les nouvelles de Carver semblent d'ailleurs être le reflet de sa propre vie puisqu'elles mettent en scène des personnages banals, vivant dans des banlieues pauvres et luttant



Des Annelacois généreux

L'équipe avant le départ du relais

CAPITAINE CAROLINE ET
SES MATELOTS

Le samedi 17 mai dernier, « les P'tits Casques » ont fait une collecte de fonds pour la marche du

relais pour la vie du 30 mai à Sainte-Agathe contre le cancer. Les gens de Sainte-Anne-des-lacs ont été généreux car ils ont amassé près de 1150 \$.

contre leur propre inconscience. Parmi ses recueils, citons *Tais-toi je t'en prie*, *Parlez-moi d'amour* et *Les vitamines du bonheur*.

- **Robert Lalonde** – Écrivain et acteur, Robert Lalonde est né à Oka en 1947. Romancier, poète et dramaturge, il a publié quelques recueils de nouvelles qui se distinguent par leur prose poétique et raffinée et des histoires remplies d'humanisme. Voici les titres de ses recueils de nouvelles : *Espèces en voie de disparition*, *Le cœur rouge dans la glace*, *Des nouvelles d'amis très chers* et *Où vont les sizerins flammés en été?*.

- **Henry James** – Autre grand auteur du XIX^e siècle, Henry James est né à New York en 1843, mais

a vécu une grande partie de sa vie en Angleterre. Ses nouvelles tout autant que ses romans font état de la rencontre des cultures américaine et européenne. Tous ses écrits sont centrés sur l'analyse fine et nuancée des relations entre les personnages. On a souvent qualifié son style de peinture impressionniste.

Parmi les auteurs qui ont écrit des nouvelles, il ne faudrait pas non plus oublier les œuvres de Guy de Maupassant, Edgar Allan Poe, J. D. Salinger, Jorge Luis Borges, Ernest Hemingway, Gabriel Garcia Marquez, William Faulkner, Toni Morrison et Jose Saramago.

Bonne lecture!

MOT DE LA MAIRESSE



Monique
Monette Laroche



Encore une fois cette année, les festivités de la Saint-Jean ont connu un franc succès et nous vous remercions d'avoir répondu en si grand nombre. Notre programmation, il est vrai, avait tout pour plaire aux jeunes et aux moins jeunes; l'ambiance était donc à la fête, au plaisir de partager et de se retrouver. Nous étions particulièrement heureux de notre décision de tenir nos activités le 23 juin plutôt que le 24. En effet, comme « dame nature » n'est pas toujours de notre côté, plusieurs municipalités qui avaient planifié tenir leurs activités le 24 ont dû malheureusement annuler le tout à cause du mauvais temps.

Dans un autre ordre d'idées et comme vous l'avez peut-être constaté, de plus en plus de municipalités, dont la nôtre, ont décidé d'aménager un sentier d'hébertisme sur leur territoire, question de permettre à nos jeunes de garder la forme par des jeux et exercices diversifiés et aux moins jeunes de garder la forme par la marche dans notre « belle nature à l'état pur ». C'est avec fierté que nous avons fait l'inauguration officielle de notre sentier d'hébertisme le 5 juillet dernier. Pour ceux et celles qui seraient intéressés, on peut accéder au sentier au bout du Chemin des Martinets ou encore en contournant le terrain de balle. Au fil des ans et compte tenu des budgets dont nous disposerons, d'autres éléments s'ajouteront. Il est à souhaiter que beaucoup d'entre vous voudront en profiter.

À tous et à toutes, je souhaite un très bel été !

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

MARCHÉ PUBLIC

Comme vous le savez sans doute, le marché public a été annulé pour cet été mais contrairement à ce qui avait été indiqué, cette situation n'est pas due à un manque d'achalandage mais plutôt à un manque d'exposants. La situation est la suivante : Val-David offrait son marché le samedi, alors que Sainte-Anne-des-Lacs l'offrait le dimanche. L'organisatrice de Val-David a décidé d'ouvrir un marché à Bois-des-Filion. Les mêmes marchands qui participaient à Val-David et à Sainte-Anne-des-Lacs se sont donc tournés vers Bois-des-Filion qui représente un marché beaucoup plus vaste.

SERVICE DE SECURITE INCENDIE

FEUX À CIEL OUVERT

La période estivale y est tout à fait propice alors que la famille et les amis aiment se retrouver sous les étoiles autour d'un bon feu. Bien que cette pratique soit courante, nous vous rappelons qu'en période de sécheresse, elle est strictement interdite. À ce moment, la SOPFEU nous avise et une affiche est installée aux diverses entrées de la municipalité. Prêtez-y attention ! Il y va de la sécurité de tous.

ENVIRONNEMENT

CONNAISSEZ-VOUS L'HERBICYCLAGE ?

Il s'agit d'une pratique simple à adopter, bénéfique sur le plan environnemental et qui vous donne plus de temps pour profiter de l'été. Cela consiste à laisser sur place, au moment de la tonte, les résidus d'herbes coupées. L'herbicyclage présente de multiples avantages, soit en permettant de préserver l'humidité, rendant ainsi la pelouse plus résistante à la sécheresse et aux maladies; de plus, en se décomposant, les rognures de gazon agissent comme un fertilisant naturel. Voilà une pratique efficace et écologique!

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur !

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

URBANISME

AFFICHAGE DE VOTRE NUMÉRO CIVIQUE

Le Service de l'urbanisme en profite pour vous rappeler l'importance d'afficher le numéro civique de votre propriété, qu'elle soit en construction ou déjà construite; il en va de la sécurité des occupants en cas d'urgence, ainsi que pour faciliter la venue des visiteurs. Si votre résidence était située en retrait de sorte qu'il soit impossible d'apercevoir le numéro civique apposé sur votre propriété, il est alors nécessaire de l'afficher de façon évidente à partir de la voie publique.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

FÊTE NATIONALE

Merci à tous les bénévoles et organismes qui ont fait de cette fête un moment magique. Un merci tout spécial au comité organisateur.

JOURNÉES DE LA CULTURE

Surveillez la programmation qui sera distribuée dans vos boîtes aux lettres! Une programmation commune! De belles activités seront offertes dans toute la MRC des Pays-d'en-Haut.

FOIRE DU CADEAU, 29-30 NOVEMBRE

Inscription des artisans jusqu'au 1^{er} août.

PROGRAMMATION DES COURS – SAISON AUTOMNALE

Les inscriptions débuteront dès le 13 août, en ligne ou en personne.

SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

La soirée aura lieu cette année le vendredi, 5 septembre. Rappel aux organismes de nous faire part du ou de la bénévole dont ils aimeraient souligner l'implication.

Chronique MADA

Commentaires : maclermont@journaldescitoyens.ca

Que faire en cas de sinistre?

MARIE-ANDRÉE CLERMONT

Comment réagissez-vous lorsque se produit un événement inattendu, un accident, un sinistre, une urgence? Êtes-vous au courant des services offerts par la Sûreté du Québec? Saviez-vous que la MRC des Pays-d'en-Haut a mis sur pied un Comité de sécurité publique qui met un accent très fort sur les besoins des aînés?

Pour éclairer notre lanterne, Monique Prieur (qui remplace Christine Gouin à titre de chargée de projet MADA) a convoqué à notre dernière rencontre deux personnes-ressources: la sergente Julie Côté de la Sûreté du Québec, et Ève Robinson, organisatrice communautaire au CSSS des Pays-d'en-Haut, qui nous ont fourni une foule de renseignements précieux pour nous permettre de faire face à la musique, quelle que soit la situation.

Numéros de téléphone à connaître

- Le 9-1-1 pour toute urgence, ou si une vie est en danger.
- Le 310-4141 s'il n'y a pas d'urgence immédiate. Ce numéro nous met en contact avec le Centre de gestion des appels qui dessert de notre région. Il est situé à Mascouche.
- *4141 sur le cellulaire – pour accéder les choses.

En cas de sinistre

Lorsque survient un sinistre – incendie, catastrophe naturelle, effondrement, inondation, carambolage... – c'est la Sécurité civile qui devient le maître d'œuvre. Les pompiers interviennent souvent les premiers, mais la Sécurité civile fait aussi appel au CSSS des Pays-d'en-Haut, à la Croix-Rouge, ainsi qu'à toute ressource de santé publique et d'intervention qu'elle juge nécessaire pour venir en aide aux sinistrés et maîtriser la situation. Tous ces services travaillent ensemble, en partenariat et de la façon la plus efficace possible, en lien avec les deux hôpitaux régionaux.

Dès les premières minutes, c'est-à-dire aussitôt que le sinistre est signalé (par la Municipalité ou par la Sécurité civile), on procède à la mise en veille, première étape du processus.

Une coordination des services est

dès lors mise en place – services locaux, régionaux, nationaux. Les médecins des cliniques peuvent être interpellés. Au besoin, on recourt aux services de santé publique, de nursing et de transport adapté, aux ambulances... on réquisitionne des autobus s'il le faut, l'objectif étant de prodiguer rapidement les soins de base et d'offrir le soutien psychologique nécessaire.

Plan d'action

Notre Municipalité est en train d'élaborer son plan d'intervention d'urgence en cas de sinistre. Chaque village est tenu de bien informer ses citoyens sur les modalités de son plan, et de le présenter aux autorités supérieures. Dans ce plan, un lieu doit être clairement identifié comme centre d'accueil des sinistrés. Pour l'instant, ce lieu est l'Hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs, en atten-

dant que la future caserne de pompiers prenne la relève.

La pointe de l'iceberg

Les renseignements donnés dans cet article ne représentent qu'une infime partie de ce que nous avons appris. Il ne faut donc pas hésiter à fouiller Internet pour en savoir davantage. La SQ met un grand nombre de sites utiles à la disposition des citoyens.

Mieux réagir et limiter les dégâts

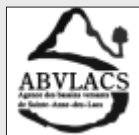
En tant que citoyens responsables, renseignons-nous auprès de la Municipalité et des instances régionales sur les plans d'action et les programmes d'urgence et nous serons plus efficaces, le cas échéant. De son côté, la Municipalité doit maintenir à jour en continu son plan d'intervention, et s'assurer que ses citoyens le connaissent à fond. Soyons prêts!

Forum national sur les lacs

Un partenariat entre citoyens et scientifiques qui porte fruit

JEAN MASSÉ

Du 11 au 13 juin dernier s'est tenu à Mont-Tremblant le troisième Forum national sur les lacs sous le thème 10 ans sous surveillance, où en sommes-nous?

Journée bleue
Samedi 9 août 2014

Invitation à tous les citoyens pour une première fête de l'Eau à Sainte-Anne-des-Lacs

L'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs et ses partenaires vous convient à la **Journée bleue** aux Camps de l'Avenir, sur le lac Ouimet, 167, ch. des Oliviers, à Sainte-Anne-des-Lacs (au bout du chemin). Il y aura du stationnement sur place (En cas de pluie, l'événement aura lieu à l'intérieur des bâtiments du camp.)

Apportez vos victuailles, vos chaises de jardin ainsi que vos maillots. Venez pique-niquer et vous baigner dans le cadre champêtre des Camps de l'Avenir sur le lac Ouimet tout en vous informant de l'état de santé des lacs et des cours d'eau de vos milieux de vie.

9h - Accueil

9 h 45 - Conférence sur les plantes aquatiques envahissantes et les algues – Mélissa Laniel CRE Laurentides

11h - Conférence sur les installations septiques – Christian Corbeil, président du Groupe Hémisphère

12h 15 - Pique-nique suivi d'activités libres

16h - Fermeture

Tout au long de la journée

- Les aménagements et les équipements du camp seront à votre disposition durant toute la journée (baignade, canot,

croquet, fer, pétanque,...) Un sauveteur qualifié sera présent pour surveiller les baigneurs à la plage.

- Kiosque alimentaire: Le Café de village sera présent pour vous offrir à bon coût mets et boissons pour le déjeuner et le dîner.
- Kiosque du service de l'environnement de la Municipalité: Jacqueline Laporte, directrice de ce service, se fera un plaisir de répondre à vos questions sur les différents aspects touchant l'environnement.
- Kiosque de l'Université Concordia: exposition des travaux de recherche de Catherine Mulligan (directrice, institut de l'eau, énergie et systèmes durable, Université Concordia) et de ses étudiants sur des lacs à SADL.
- Kiosque du Club de plein air de Sainte-Anne-des-Lacs: Découvrez les sentiers pédestres, les pistes de ski de fond et de raquette de Sainte-Anne-des-Lacs et des environs.
- Kiosque de l'ABVLACS: résultats des tests 2013 des lacs faisant partie du Réseau de surveillance volontaire, information aux citoyens sur les lacs, adhésion à l'ABVLACS.

Cet important événement sur la scène environnementale québécoise a été organisé par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), en étroite collaboration avec le Centre régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELCC). Près de 300 personnes sont venues de tous les coins du Québec. Ils s'agissaient de chercheurs, d'étudiants, de fonctionnaires, de professionnels de l'environnement ou tout simplement de citoyens bénévoles.

Cette rencontre a également été l'occasion de rendre hommage aux nombreux bénévoles qui, depuis 10 ans, œuvrent un peu partout au Québec à l'accroissement de la connaissance ainsi qu'à l'amélioration et à la préservation de la qualité de l'eau des lacs. Ce partenariat spécial entre citoyens et scientifiques a porté fruit. Les organisateurs du Forum ont voulu saluer et souligner leur contribution en remettant des prix à plusieurs personnes et associations de lacs qui se sont distinguées par leur engagement bénévole.

10 ans plus tard, le bilan

Ce troisième forum a notamment permis de mettre à jour et de partager les connaissances acquises depuis la dernière décennie et de rendre compte de l'état général des lacs faisant partie du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Ce réseau regroupe un peu plus de 700 lacs à travers le Québec. Le bilan général montre une amélioration relative de l'état de santé des lacs échantillonnés depuis 2004. En effet, 80 % des lacs testés dans le cadre du RSVL présentent un état trophique «oligotrophe et oligomésotrophe», ce qui indique un bon état de santé. On constate qu'une

plus grande proportion de lacs présentent un état problématique dans les provinces naturelles (Appalaches et Basses-terres) où l'on pratique l'agriculture, et ce, de manière non durable, car l'enrichissement des sols se fait encore trop souvent à grand renfort d'engrais chimique. En contrepartie, dans les régions où le couvert forestier est important (provinces naturelles des Laurentides centrales et méridionales), l'état trophique des lacs est meilleur. Ainsi, dans la province naturelle des Laurentides méridionales (région méridionale du Québec située entre les rivières des Outaouais et Saguenay), 87 % des lacs de cette région, sur un total de 495 lacs participant au RSVL, présentent un bon état de santé (oligotrophe ou oligomésotrophe). Toutefois, on recommande de rester vigilant, car les données restent partielles et ne sont recueillies que depuis peu au Québec.

Nous savons maintenant que la profondeur moyenne et le temps de séjour de l'eau dans un lac sont deux facteurs importants qui ont une incidence sur la concentration moyenne du phosphore dans l'eau. Le phosphore en trop grande quantité étant une des principales causes d'eutrophisation (vieillesse prématurée) des lacs. Ainsi, on a pu constater par des mesures prises entre 2004 et 2013 dans une centaine de lacs des Laurentides méridionales, que plus la profondeur moyenne est importante (plus de cinq mètres) ou plus le temps de séjour de l'eau est long (plus d'un an) dans un lac, plus les concentrations moyennes de phosphore mesurées dans les colonnes d'eau sont réduites. Comme si une plus grande profondeur et un plus grand temps de séjour de l'eau accroissaient le seuil de tolérance du lac à l'égard du phosphore.

La prévention

Le Dr Richard Carignan, professeur titulaire au département des sciences biologiques de l'Université de Montréal et chercheur faisant partie du GRIL¹ était du nombre des conférenciers invités. Dans sa présentation, il a démontré que les concentrations en phosphore dans les lacs de villégiature des Laurentides (sans agriculture) ne sont pas liées directement à des causes anthropiques (humaines) d'occupation du territoire. À cet égard, il a cité plusieurs cas, dont celui du lac Rond à Sainte-Adèle, du lac Guindon à Sainte-Anne-des-Lacs et du lac à la Truite à Sainte-Agathe. Pourquoi en est-il ainsi? Parce que, selon M. Carignan, les causes anthropiques d'eutrophisation des lacs commencent dans la zone littorale avant de migrer vers les parties profondes. L'état du littoral devient donc un indicateur précoce de la progression du vieillissement du lac. C'est pourquoi il suggère que l'on s'attarde davantage à mesurer la croissance des plantes aquatiques et des algues dans le littoral des lacs des Laurentides plutôt que de prendre des échantillons d'eau dans la partie la plus profonde des lacs (la fosse). Ainsi, des mesures correctives et préventives pourraient être prises beaucoup plus tôt et avant-même que le problème ne gagne les parties plus profondes du lac.

Pour en savoir plus sur le Forum national sur les lacs 2014 et pour accéder aux différentes présentations des conférenciers, vous pouvez consulter le site du Forum à l'adresse suivante: <http://forumnationalsurlacs.org/programmation/programme/>

1. GRIL: Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique.

Restauration environnementale

L'Île Benoit devient un parc

JEAN MASSÉ

Le mercredi 18 juin dernier, avait lieu l'inauguration officielle du site de revitalisation environnementale de l'Île Benoit située sur le lac Marois, dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.

Lors de son allocution, la mairesse M^{me} Monique Monette-Laroche a retracé brièvement l'histoire de l'île. Ce secteur, adjacent au lac Marois, serait à l'origine un milieu humide. Le propriétaire de l'époque, M. Iréné Benoit, aurait fait combler ce marais à même les résidus du dragage d'un canal circulaire lequel a été creusé pour former l'île que l'on connaît aujourd'hui sous le toponyme du nom de famille de son propriétaire. La mairesse a aussi souligné le travail accompli sur le terrain par les employés pour réaliser ce projet.

La restauration environnementale de l'Île Benoit a été initiée dans le cadre du projet des Municipalités phares lancé en 2011 par Abrinord. Cette initiative vise à protéger, restaurer et mettre en valeur des lacs habités, et dans une perspective plus large, à améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques du bassin versant de la rivière du Nord. Le cas de l'Île Benoit se prêtait bien à un tel projet. Dès 2011, sous la coordination d'Abrinord, la Municipalité a mandaté Terre et Habitats, une équipe d'experts en environne-

ment, pour élaborer un rapport technique et des recommandations afin de mettre en valeur les attributs environnementaux de l'île et de ses berges. Cette étude a donné lieu à un plan d'aménagement. Outre le soutien financier d'Abrinord, d'Hydro-Québec et de la Municipalité, soulignons également celui de la Fondation TD des amis de l'environnement et l'organisme canadien Jour de la Terre.

Les personnes présentes ont été invitées à prendre une petite marche de santé afin de se rendre sur l'Île Benoit pour constater de visu les aménagements qui y ont été réalisés dans le cadre de la phase I du projet. Celle-ci a permis de réaménager le site en représentant les étapes d'évolution de la végétation de l'Île Benoit. À cet égard, on a pu observer les berges naturelles autour de l'étang situé au centre de l'île, en hommage aux communautés autochtones qui faisaient usage des plantes présentes dans ce milieu. On retrouve également, au centre de

l'île, un espace gazonné témoignant de l'usage que les citoyens ont fait de ce lieu durant les années 1970, dont la célébration de nombreux mariages. Finalement, on peut y apercevoir une bande riveraine modèle composée de trois strates végétales indigènes le long des berges de l'île. La première est une strate de plantes herbacées visant à maintenir un couvert végétal afin de réduire l'érosion et de maximiser la captation des nutriments transportés par le ruissellement. La seconde est une bande de plantes arbustives qui a les mêmes propriétés que la première en plus d'assurer la stabilité du sol grâce à son système racinaire. La troisième strate est composée d'arbres avec les mêmes attributs que les deux premières en plus de fournir une ombre rafraîchissante aux eaux du littoral, ce qui réduit la surchauffe de ces eaux et conséquemment favorise le maintien de sa biodiversité. Ces aménagements sont mis en évidence



Île Benoit est dorénavant un parc municipal et vous pouvez y marcher, pique-niquer et vous ressourcer à volonté. Pour vous y rendre, utiliser le stationnement de l'église et marcher quelques minutes sur le chemin Fournel jusqu'à l'entrée du parc, entre les numéros civiques 45 et 53.



Étaient réunis pour l'inauguration: la mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, M^{me} Monique Monette-Laroche et d'Abrinord, le président, M. Xavier-Antoine Lalande. Assistait également quelques conseillers municipaux et employés de la direction générale, du service de l'environnement et des travaux publics; M^{me} Alexia Couturier, respectivement président et chargée de projets d'Abrinord; M^{me} Nathalie Roussel, représentante de la fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que quelques journalistes et citoyens de l'endroit.

par une série de panneaux d'interprétation qui informent et instruisent le visiteur. Pour compléter le tout, le site a été doté de bancs et de contenants à rebuts faits de matière recyclée durable en plus d'accueillir plusieurs nichoirs d'oiseaux. Dans les prochaines années, la Municipalité espère pouvoir réaliser les phases II et III du projet de restauration, notamment en dotant l'île d'abris fauniques et d'un sentier sur pilotis ainsi que de panneaux d'interprétation supplémentaires afin que les citoyens puissent prendre connaissance et profiter pleinement des richesses environnementales qu'abrite l'Île Benoit.

voir Carte postale en page 23

**Nous serons fermés
pour les vacances
du 18 juillet à midi
au 3 août**

**BONNES VACANCES
À TOUS!**



AUTOPRO



**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**



Richard Buzold
propriétaire



3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC, J0R 1T0 • prevautomecanique@videotron.ca



COPROPRIÉTAIRES, AVEZ-VOUS PUBLIÉ VOTRE AVIS D'ADRESSE ?

Un client vient nous voir à nos bureaux pour un refinancement. Nous effectuons les vérifications d'usage et constatons qu'une **hypothèque légale** a été inscrite sur sa résidence par Revenu Québec en décembre 2013. Nous en avisons notre client qui en est stupéfait ! Sa conjointe, copropriétaire de la résidence, n'a pas payé ses impôts depuis 2007 et avait gardé secrète cette dette de 75 000 \$. Malheureusement, lors de l'achat, Monsieur n'avait pas fait publier son avis d'adresse au Registre foncier...



À QUOI SERT UN AVIS D'ADRESSE ?

La loi prévoit trois utilités à l'**avis d'adresse** :

1. Les copropriétaires seront **informés** des événements affectant leur droit de propriété. Ainsi, Monsieur aurait été informé, en décembre 2013, qu'une hypothèque légale était inscrite sur sa résidence et ce, même si la dette des impôts ne lui est pas attribuable.
2. Les copropriétaires bénéficient d'un **droit de retrait**. Ce droit aurait permis à Monsieur d'écarter Revenu Québec qui aurait saisi la part de Madame en paiement de sa dette. Ici, Monsieur devra payer 200 000 \$, ce qui représente la valeur de la part de Madame, plus les frais engagés par Revenu Québec : frais de notaire, frais de publicité, droit de mutation, etc. À ce montant, s'ajoute ses propres frais pour devenir propriétaire de la part de Madame.
3. Les copropriétaires bénéficient d'un **droit de subrogation**. Ce droit ressemble au droit de retrait, mais il s'exerce avant que Revenu Québec ne devienne propriétaire de la part de Madame. Ainsi, Monsieur aurait payé les 75 000 \$ dus en impôts plus les frais engagés par Revenu Québec. Rien de plus ! Ce droit permet donc à Monsieur d'écarter Revenu Québec mais à moindre coût !

MALHEUREUSEMENT, dans notre histoire, Monsieur ne bénéficie d'**aucune de ces protections** puisqu'il n'a pas fait publier son avis d'adresse. Sachez qu'il est toujours possible de faire publier votre avis d'adresse après l'acquisition de votre résidence. **MAIS** n'attendez pas qu'une hypothèque légale vous tombe sur la tête !

CONSULTEZ VOS NOTAIRES : UNE SOURCE SÛRE !

M^e Amélie LEMAY et M^e Sophie LAPIERRE
 2701, boul. du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0
450 335-1222 www.notairelapierre.ca



Maintenant Médico Esthétique

Elle & Lui

Nouveau !

Lipomassage LPG



100% NATUREL

AVANT APRÈS

Approuvé par Santé-Canada, FDA, première technologie approuvée médicale, 110 études scientifiques.

Reçu d'assurance

Techniques d'injection avancées

- BOTOX Cosmétique® • Juvéderm®
- Plasma Riche en Plaquettes (PRP) (Vampire Facelift)

Endermologie de  **Daniele Henkel**

Cellulite, drainage, resculpter le corps, déstocker la graisse, stimulation mécanique

PROMO

3 premiers lipomassage

49.95\$

chaque

- Soins spécialisés : Facial, pédicure
- Soins paramédicaux : Acnée, taches pigmentaires, couperose
- Épilation laser (IPL) • Électrolyse et cire
- Blanchiment des dents • Injection BOTOX® Juvéderm® et plus
- Maquillage permanent
- Extension de cils

Cathy Paradis

2701, Curé-Labelle, Prévost, Qc J0R 1T0
 (Bâtisse Coiffure Sharp)

www.lespetitssecrets.com • 450 224-1551

FÊTE DE LA FAMILLE



Fête de la Famille

Samedi 16 août 2014
 de 10 h à 16 h

À la gare de Prévost – 1272, rue de la Traverse

Venez profiter des dernières lueurs de l'été !
 Épluchette de blé d'Inde, animation, jeux gonflables, spectacle pour enfants et plusieurs autres activités.

Ne manquez pas ce grand rendez-vous familial prévostois !



Prévost se raconte

cet été, à la gare



Samedis 19 juillet, 9 août, 16 août et 27 septembre 2014
 Dès 13 h 30 — Sur le quai de la gare de Prévost

Deux saynètes historiques d'environ 20 minutes chacune, vous raconteront de savoureuses anecdotes et plusieurs faits marquants du développement de Prévost.

C'est un voyage dans le temps où vous serez transportés dans le passé avec goût et humour.

Co-auteurs: Gleason Thérberge et Guy Thibault.

Le programme s'inscrit dans le cadre d'une entente de développement culturel entre la Ville de Prévost et le ministère de la Culture et des Communications.




www.ville.prevast.qc.ca
Programmation culturelle

Bus culturel



Mardi 19 août 2014
Le Planétarium et le Biodôme de Montréal

Départ unique de la gare de Prévost à 9 h

- Dans son tout nouveau bâtiment au design audacieux, le **Planétarium** propose une expérience totalement renouvelée de l'astronomie.
- Le **Biodôme** expose ses visiteurs à la « vraie nature » des Amériques, dans ce que leurs écosystèmes ont de plus beau et de plus étonnant.

Coût : 28 \$ / 64 ans et moins
26 \$ / 65 ans et plus

Billets en vente au Service des Loisirs ou à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches situés au 2945, boulevard du Curé-Labelle (argent comptant ou Interac seulement)

Information : 450 224-8888, poste 228



HYUNDAI ST-JÉRÔME



**JUSQU'À
7 500 \$
DE RABAIS[†]
SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS**

LA GRANDE LIQUIDATION HYUNDAI



« Meilleure qualité
initiale dans la
catégorie des petites
voitures aux É.-U. »[†]



Modèle GLS 4 portes montré*

ACCENT L 4 PORTES 2014

AJUSTEMENT DE PRIX

4 664 \$[†]

10 495 \$[†]

**AU COMPTANT ET FINANCEMENT AU TAUX BRILLANT^Ω
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.**

**AUTOROUTE :
5,3 L/100 KM***



Modèle Limited montré*

**AUTOROUTE :
7,3 L/100 KM***

SANTA FE 2014

JUSQU'À

**3 714 \$[†]
DE RABAIS**



Modèle Limited montré*

**AUTOROUTE :
5,8 L/100 KM***

SONATA GL 2014

AU COMPTANT ET FINANCEMENT AU TAUX BRILLANT^Ω

**19 995 \$[†]
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.**



Modèle Limited montré*

**AUTOROUTE :
5,3 L/100 KM***

ELANTRA 2014

JUSQU'À

**4 164 \$[†]
DE RABAIS**



« Meilleure qualité
initiale dans la
catégorie des voitures
compactes aux É.-U. »[†]

OU FINANCEMENT À 0%^Ω DISPONIBLE^Ω
Sur modèles sélectionnés

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. ♦ Prix des véhicules montrés : Accent GLS 4 portes 2014, transmission automatique à partir de 20 509 \$ / Elantra Limited 2014, transmission automatique à partir de 25 359 \$ / Sonata Limited 2014 à partir de 33 209 \$ / Santa Fe Sport 2.0T Limited 2014 à traction intégrale à partir de 41 009 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 595 \$ / 1 595 \$ / 1 695 \$ / 1 795 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. ♦ Offres de financement avec taux brillant à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur le modèle neuf Accent L manuelle 2014/Sonata GL 2014 à un taux annuel de financement de 2,99 % pour jusqu'à 96 mois. Les versements aux deux semaines sont de 57 \$ / 108 \$. Comptant initial de 0 \$. Cout d'emprunt de 1 316 \$ / 2 509 \$. L'offre de financement comprend les frais de livraison et de destination et les frais d'administration du concessionnaire jusqu'à 250 \$. Les frais d'administration du concessionnaire peuvent varier. Taxes applicables, coût d'adhésion au registre des droits, frais d'immatriculation et d'assurances en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les ajustements de prix s'appliquent avant les taxes. L'offre ne peut pas être combinée ni jumelée à aucune autre offre de rabais en vigueur. Cette offre ne peut pas être transférée ni accordée à un tiers. Aucun véhicule de reprise requis. Le programme de taux Brillant de Hyundai s'applique aux clients acceptés au crédit qui achètent un véhicule neuf admissible durant la période du programme (01-07-2014 au 31-07-2014), selon la date réelle de vente au détail du véhicule. Les clients doivent avoir été acceptés au crédit par l'institution financière désignée afin de pouvoir bénéficier du programme. L'offre ne peut pas être combinée ni intégrée à tout autre programme subventionné de location ou de financement à l'achat. Ω Financement sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai basé sur une nouvelle Elantra Coupe GL, manuelle à un taux annuel de 0 % pour 96 mois. Paiement de 95 \$ aux 2 semaines. Comptant initial requis de 0 \$. Coût de prêt de 0 \$. † Le calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix jusqu'à 4 664 \$ / 4 164 \$ / 3 714 \$ disponibles sur les Accent L 4 portes 2014, manuelle / Elantra GL 2014, manuelle / Sonata GL 2014 / Santa Fe Sport 2.4L à trac. avant 2014. Les ajustements de prix s'appliquent au prix avant taxe. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. ▼ Les cotes de consommation d'essence des Accent L 4 portes 2014, boîte manuelle (Autoroute 5,3 L/100 km; Ville 7,5 L/100 km) / Elantra L 2014, boîte manuelle (Autoroute 5,3 L/100 km; Ville 7,6 L/100 km) / Sonata GL, auto (Autoroute 5,8 L/100 km; Ville 8,5 L/100 km) / Santa Fe Sport 2.4L 2014 à trac. avant (Autoroute 7,3 L/100 km; Ville 10,2 L/100 km) sont basées sur les données des tests du manufacturier. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. ‡ Les berlines Elantra / Accent 2014 de Hyundai ont obtenu le plus faible nombre de problèmes par 100 véhicules parmi les véhicules compacts / sous-compacts, selon le sondage américain 2014 sur la qualité initiale (2014 U.S. Initial Quality StudySM) de J.D. Power and Associates. Les résultats du sondage sont basés sur l'expérience et les perceptions des consommateurs sondés entre février et mai 2014. Votre expérience peut varier. Visitez jdpower.com pour les détails. ♦ ♦ Ω † Offres valides pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Détails chez votre concessionnaire. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

GARANTIE

5 ANS^{††}

Garantie globale limitée: 5 ans/100 000 km • Garantie groupe motopropulseur 5 ans/100 000 km • Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km



**HYUNDAI
SAINT-JÉRÔME**

www.hyundaistjerome.com



450 432-4252

Mil : 450 979-2511



16600, Montée Guénette, Mirabel

OUVERT

**Lundi au jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h**



Photo : Normand Lamarche

La journée de la Famille 2014

Une journée appréciée

C'est sans contredit le Service des incendies qui a eu la cote de popularité des jeunes familles



NORMAND LAMARCHE

Le samedi 5 juillet se tenait au parc Henri-Piette la journée de la Famille verte, une sorte d'amalgame entre la jadis journée Verte dédiée à l'environnement et la journée de la Famille telle qu'on la connaît depuis quelques années.

La journée débutait par la traditionnelle analyse d'eau potable. Cette année encore, 192 personnes sont venues porter leur échantillon pour le faire analyser alors qu'il y en avait eu 173 l'an dernier selon la directrice du Service de l'environnement, Jacqueline Laporte.

La Municipalité profitait de l'occasion pour inaugurer son sentier d'hébertisme aménagé depuis l'arrière du parc Henri Piette jusque sur les rives du lac Loisselle, une dizaine de mètres plus haut; l'idée origine de la directrice du Service des loisirs, Stéphanie Lauzon. Le sentier permettra aux jeunes du camp de jour de se mettre en forme dans les modules conçus de bois rond et de cordes solides, ainsi que d'accéder à la plage du lac Loisselle durant l'été.

La Sureté du Québec tenait un kiosque très instructif sur la sécurité pour les jeunes et plusieurs organismes locaux et régionaux tels l'ABVLAC, le club Plein Air, le centre de tri Tricentris et le Club 4-H informaient les participants sur leurs activités et réalisations. Il y avait évidemment les structures gonflables, le kiosque de maquillage, le coureur des bois ainsi que la machine à voyager dans le temps, mais c'est sans contredit le Service des incendies qui a eu la cote de popularité des jeunes familles. Les sapeurs pompiers en herbe devaient d'abord étendre les boyaux, faire le raccordement à une borne fontaine aménagée pour l'occasion et arroser, pour de vrai, les flammes à la fenêtre et à la cheminée de la petite maison de pratique. À en constater l'enthousiasme des jeunes, le Service des Incendies est assuré d'une bonne relève.

FAITES VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE EN LIGNE.

C'est le moyen le plus rapide.
C'est simple, efficace et accessible en tout temps.

www.hydroquebec.com/demenagement



Les Laurentides rayonnent à la finale nationale

ISABELLE NEVEU

La région des Laurentides s'est distinguée à la finale nationale de la 16^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat en remportant cinq prix, qui ont été remis aux heureux gagnants lors d'une soirée organisée pour l'occasion, le 18 juin dernier, à Québec.

Dès le début de la remise de prix, c'est à la région des Laurentides que le jury a remis le Prix engagement régional. Décerné dans le but de reconnaître la mobilisation d'une région et son dépassement, le prix a été remis à la région des Laurentides, pour une première fois en 16 ans, en raison de l'augmentation particulièrement importante des projets soumis dans le volet étudiant du concours. Stéphane Lalande, président de Laurentides Économique, a souligné le travail remarquable de l'organisme, qui a su mobiliser les forces vives du milieu afin que la région reçoive 19% des prix de ce concours.

Le Cégep de Saint-Jérôme à l'honneur

Deux prix étaient disponibles dans la catégorie collégiale du Prix volet entrepreneuriat étudiant, et ce sont deux projets du Cégep de Saint-Jérôme qui les ont remportés. Le projet Souper-conférence avec Danièle Henkel s'est distingué dans le volet individuel et petit groupe. Quant à lui, le Projet de solidarité internationale en République dominicaine 2014 s'est démarqué dans le volet collectif.

Marie-Claude Du Cap, coordonnatrice du projet mentionné précédemment, a déclaré que ce prix apporte non seulement une belle visibilité au collège, mais démontre également que le Cégep de Saint-Jérôme est un milieu stimulant pour ses élèves, puisque ceux-ci ont envie de se dépasser en partant des projets de grande envergure et à grande notoriété. Elle a ajouté que le Projet de solidarité internationale en République dominicaine 2014 a permis aux 23 étudiants participants de comprendre ce qu'est un projet entrepreneurial et d'en connaître les étapes de réalisation. Selon elle, ils ont développé leur capacité à prendre des décisions en groupe, leur leadership et leur créativité afin trouver des solutions ingénieuses aux problèmes rencontrés.

Des entreprises d'ici reconnues

Deux entreprises de la région se sont également démarquées dans différentes catégories du Prix volet création d'entreprises du Concours québécois en entrepreneuriat. L'entreprise Musique sur mesure de Sainte-Thérèse s'est méritée la deuxième position dans la catégorie

Service aux individus et a reçu un prix de 5 000 \$. De son côté, l'entreprise les aliments Mise en bouche de Saint-Eustache a été la grande gagnante de la catégorie Bioalimentaire et s'est méritée un prix de 10 000 \$.

Rejoint au téléphone quelques jours après la remise de prix, Annie Ménard, propriétaire de l'entreprise les aliments Mise en bouche, a soutenu être consciente que le prix qu'elle a reçu est prestigieux et qu'il représente un signe de notoriété. Il apportera également une belle visibilité à son entreprise. De plus, le montant d'argent qu'elle a mérité lui servira de levier, afin de poursuivre le processus de démarrage et d'expansion de son entreprise.

Développer la culture entrepreneuriale du Québec

Rappelons que, depuis sa création en 1998, le Concours québécois en entrepreneuriat est un rouage important du développement socio-économique québécois, puisqu'il facilite l'épanouissement de nouveaux entrepreneurs et la création de réseaux entre acteurs de plusieurs secteurs. Il promeut également le développement de certaines valeurs et qualités utiles tout au long d'une vie, notamment l'auto-nomie, la créativité, le sens de l'organisation, le dépassement et l'estime de soi.



Les gagnants de la région de Laurentides de la 16^e édition de la finale nationale du Concours québécois en entrepreneuriat.

Venez chanter et vous amuser avec l'équipe!

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9H AM À 3H AM

ENTRÉE GRATUITE EN TOUT TEMPS

LE MERCREDI
JOURNÉE DE LA GROSSE BIÈRE

LE JEUDI
JOURNÉE DES DAMES

KARAOKÉ INFORMATISÉ
Incroyable sélection de nouvelles chansons québécoises en plus des hits classiques

TOUS LES SOIRS DE 20H À 3H AM

BAR du VILLAGE

LOTÉRIE VIDÉO

3034, boul. Labelle, Prévost • 450-224-7486

M A R C H É

BONICHOIX

Famille Piché *On s'y connaît!*

Bonnes Vacances!
à tous nos clients

Bienvenue! aux randonneurs. Venez visiter notre nouveau comptoir de mets cuisinés

3023, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450 224-2621

Ouvert 7 jours de 8h à 21h

Arrivages quotidiens des produits locaux!
FRUITS ET LÉGUMES

Frais cueillis!

Nos services

- Fruits et légumes
- Boucherie
- Boulangerie
- Bière, vin et fromage
- Épicerie
- Plats cuisinés
- produits BBQ
- Service de buffet

La Saint-Jean-Baptiste, une fête familiale!

LAURENCE LANDRY-POUFFE

De fête religieuse à fête populaire, on dit que la Saint-Jean-Baptiste s'est transformée au fil du temps en un évènement familial. La Fête nationale du Québec à Prévost en est la preuve, car c'est plus d'une cinquantaine de familles qui se sont déplacées, malgré une pluie torrentielle, afin de participer aux festivités organisées par la Ville en collaboration avec la Société nationale des Québécoises et Québécois.

De nombreuses activités, qui devaient initialement se dérouler à l'extérieur, ont finalement eu lieu à l'école Val-des-Monts. L'accès à plusieurs jeux gonflables et la présence de mascottes ambulantes ont fait le bonheur des enfants. De plus, ces derniers avaient notamment la chance de se faire maquiller gratuitement ainsi que de participer à la

création d'une murale collective sous le thème de la Fête nationale cette année: «Nous sommes le Québec». Le point culminant des festivités en journée fut la présentation en grande primeur de deux saynètes historiques, qui seront jouées chaque semaine durant l'été à la gare de Prévost, mettant en lumière des événements marquants de la

Municipalité. «Ces mini-pièces de théâtre sont intéressantes, car j'habite à Prévost depuis 8 ans et grâce à elles je sais maintenant d'où proviennent les noms de lieux, de rues et de bâtiments que l'on voit quotidiennement dans la région», a souligné Isabelle Carrière peu de temps après avoir assisté à la présentation.

En soirée, les plus courageux se sont regroupés à la salle Saint-François-Xavier afin d'assister au salut du drapeau ainsi qu'au discours du député fédéral Pierre Dionne-Labelle et au discours patriotique traditionnel. Cette



Cette année, le groupe Yelo Molo a célébré la Saint-Jean Baptiste avec les Prévostois.

année c'est Gleason Thérberge, un citoyen très impliqué dans la communauté, qui a eu l'honneur de nous livrer un message sincère sur le Québec et ses accomplissements: «Tel est le Québec, tel que nous sommes, à le construire tous les jours et à le fêter aujourd'hui...». Par la suite, le chansonnier Patrick

Fréchette, accompagné de M. Mustang, offrit une prestation énergique en livrant plusieurs remakes populaires. Le clou de la soirée fut la très bonne performance du groupe Yelo Molo dont les membres ont tout donné afin de combler un public intime conquis d'avance.



Plusieurs jeunes ont eu la chance d'essayer le mur d'escalade d'Attitude Montagne. Voilà un beau défi que plusieurs ont su surmonter.

Fête nationale à Sainte-Anne-des-Lacs

Fiers d'être Québécois!

ISABELLE NEVEU

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a célébré la Fête nationale, le 23 juin dernier, au parc Henri-Piette et au terrain de balle molle. C'est sous un soleil rayonnant qu'une foule d'activités a réuni petits et grands pour l'occasion.

Favorisant les rencontres et les échanges entre les citoyens, l'évènement a donné lieu à d'agréables moments passés en famille et entre amis. Les enfants ont eu pu dépenser leur énergie dans les quelques structures de jeux gonflables, supervisées par des animateurs du camp de jour Magicoparc. Les plus courageux ont également eu l'occasion d'essayer le mur d'escalade d'Attitude Montagne. La

maquilleuse Élise Gauthier a peint les visages de ceux qui le désiraient tout l'après-midi, pendant qu'un clown s'amusait à faire rire les passants. Sur la scène, la chorale des enfants de Sainte-Anne-des-Lacs et Abeille Beausoleil se sont succédés au cours de l'après-midi. En soirée, s'en est suivie une performance du groupe québécois Zazou et son band.

CLUB Ado Média



Rien de mieux qu'un clown pour faire sourire toute la famille et célébrer en beauté la fête nationale.

Une chorale d'enfants qui célèbre le Québec!

ISABELLE NEVEU

Vêtus des couleurs du Québec, soit de blanc et de bleu, les jeunes faisant partie de la chorale des enfants de Sainte-Anne-des-Lacs ont présenté leur spectacle *Des trésors pour tous nos jardins*, le 23 juin dernier, dans le cadre des festivités de la Fête nationale de la municipalité.

Pendant 14 semaines, Thérèse Simard et Pascal Dufour ont appris les bases du chant choral à 9 jeunes, dont la moyenne d'âge était de 5 ans, et quelques-uns de leurs parents. Musicien professionnel, Pascal Dufour a expliqué que M^{me} Simard et lui ont choisi d'enseigner aux jeunes un répertoire de chants et de poèmes de Gilles Vigneault, afin de leur faire découvrir un de nos grands poètes québécois.

«Plus tard, si les jeunes entendent une des chansons de Gilles Vigneault qu'ils ont apprise à la chorale, ça va leur raisonner une corde», a-t-il affirmé.

Présentant les classiques de ce grand poète québécois, les jeunes ont notamment interprété, du haut de leur 5 ans, les chansons *J'ai pour toi un lac*, *Une chanson pomme* et *Barati, Baratin*. La représentation

s'est terminée en célébrations avec la chanson *Gens du pays*, invitant les spectateurs à chanter avec la chorale.

De retour en septembre

La chorale sera de retour en septembre prochain pour préparer un spectacle de Noël. Thérèse Simard et Pascal Dufour aimeraient recruter de nouveaux participants. Enfants, adolescents ainsi que leurs parents sont invités à se joindre à la chorale, contactez Thérèse Simard: tsimard355@hotmail.com



Dès que les membres de la chorale des enfants de Sainte-Anne-des-Lacs ont commencé à chanter, les gens présents aux festivités de la Fête nationale de la municipalité se sont rassemblés autour de la scène pour les écouter.

CLIMATISATION - VENTILATION

Votre confort c'est notre affaire!

PAGE INC.

Le **SPÉCIALISTE** du confort dans les Laurentides

450 224-2941 / 1 888 224-2941 www.petrolepage.com

L'art au bord du lac

ISABELLE NEVEU

Des œuvres d'artistes peintres, sculpteurs et photographes d'ici et d'ailleurs sont mises à l'honneur dans le calme et la beauté de la nature. Située en bordure du lac Morency à Saint-Hippolyte, la galerie O Arts Studio ouvre ses portes aux visiteurs pour une troisième année.

Pour la saison estivale, la résidence de Lynne Ricard, propriétaire de O Arts Studio, se transforme en véritable galerie d'art, dans laquelle près de 150 œuvres sont exposées. Parce qu'elle cohabite avec ces créations artistiques le temps d'une saison, Lynne Ricard choisit soigneusement chacun des artistes qui seront exposés chez elle. Cet été, elle accueille les œuvres de 16 artistes, dont la majorité est originaire des Laurentides. Parmi ceux-ci, on retrouve Roch Lanthier, Ginette Robitaille, Diane Gravel, Michel Giroux, Caroline Bouchard et Claude Melançon.

Elle-même artiste peintre, Lynne Ricard expose également plusieurs de ses réalisations. Après avoir voyagé avec ses œuvres, elle a décidé d'ouvrir sa propre galerie d'art en bénéficiant de la clientèle de l'Auberge du lac Morency, qui se

trouve tout près de sa résidence. Elle veut créer un endroit propice à la rencontre des créations artistiques et de la nature. « Je prends plaisir à partager ma passion pour l'art avec les visiteurs », a souligné Lynne Ricard, ajoutant que les artistes sont fiers d'exposer leurs créations chez elle.

Selon Diane Gravel, artiste de Sainte-Anne-des-Lacs, les œuvres d'art sont réellement mises en valeur à O Arts Studio. « Je n'ai jamais trouvé mes sculptures aussi belles qu'une fois exposées dans cette galerie », a confié l'artiste. Elle apprécie également l'architecture moderne de la résidence de Lynne Ricard qui laisse une grande place à l'art. « C'est un endroit exceptionnel ! », a-t-elle déclaré.

Vernissage de Ginette Robitaille

Tous les dimanches au cours de la saison estivale, un vernissage aura

lieu afin de présenter les réalisations de chacun des artistes qui exposent à la galerie d'art. Nouveau de cette année, la formule permettra de réaliser un total 15 vernissages.

Le 6 juillet dernier, c'est l'artiste Ginette Robitaille qui était présente à la galerie O Arts Studio pour discuter avec les visiteurs et leur présenter ses œuvres. Surnommée les doigts de fée par la propriétaire de la galerie, Ginette Robitaille expose 11 de ses réalisations. Entre autres, son *Poisson broche* est présenté au côté du *Pêcheur* de Michel Giroux. Cette mise en scène reflète le souci de Lynne Ricard, quant à la présentation des œuvres. En effet, la propriétaire choisit so-



Enthousiaste, l'artiste Ginette Robitaille s'est dite ravie de voir ses œuvres exposées dans cet endroit exceptionnel. Présenté dans les eaux du lac Morency, son Poisson broche s'harmonise à merveille avec l'environnement qui l'entoure.

Photo: Isabelle Neveu

gneusement l'emplacement de chacune d'entre elles.

La galerie ouvre ses portes les samedis et dimanches, de 12 h à 17 h tout au long de l'été. Dans les prochaines semaines, O Arts Studio accueillera les artistes Claude Melançon (20 juillet), Jacques Corbeil (27 juillet) et Diane Gravel (3 août) pour leur vernissage respectif. Pour plus d'informations, visitez le site : www.ricardart.com

26^e édition de 1001 pots

L'argile prend vie à Val-David

LAURENCE LANDRY-PLOUFFE

Encore une fois cette année, le mouvement du collectif 1001 pots nous propose une exposition de céramique sortant de l'ordinaire. Cet événement unique en Amérique du Nord se déroulera à Val-David du 12 juillet au 10 août. Accueillant une centaine de céramistes des quatre coins du Québec et plus loin encore, le Journal a eu la chance d'assister au vernissage « Le bal des lucioles », une visite du site qui se déroule sous l'éclat de 1001 chandelles.

« Je souhaite rendre hommage à ce métier de l'argile. Un métier aussi glorieux qu'obscur qui nous permet de se regrouper aujourd'hui et de partager notre passion en la célébrant », affirma candidement Chantal Auger lors du discours d'ouverture. C'est sur le site privé et enchanteur des illustres potiers Ishikawa Kinya et Marie-Andrée Benoit que plus de 300 personnes se

sont déplacées afin d'être témoins de cette célébration promouvant le métier de céramiste. Chapiteaux, musiciens, apéritifs et petites boucées étaient au menu.

« Notre art est réel. On peut le toucher, le regarder et l'utiliser tous les jours de notre vie », a renchéri Terrance Lazaroff, un céramiste de Saint-Hubert, devant l'auditoire attentif. La mairesse de la Municipa-

lité de Val-David, un acteur important dans la réalisation de cette exposition, Nicole Davidson, tenait également à dire quelques mots : « C'est un événement festif qui nourrit l'âme des citoyens et des visiteurs. Cela amène une grande effervescence et c'est aussi une manne économique importante pour la région. ». La maitresse de cérémonie, M^{me} Auger, a par la suite remis le prix *Kathleen M. Lang* à la récipiendaire, Sheila Caplan, pour sa contribution exceptionnelle dans le rayonnement de cet art.

Qu'est-ce que 1001 pots?

« 1001 pots c'est une centaine d'exposants qui viennent non seulement pour vendre leurs œuvres mais également pour transmettre leurs

connaissances », précise Lorianne Thibodeau, l'une des organisatrices de cet événement qui reçoit des milliers de visiteurs chaque année. Elle-même potière, cette dernière nous explique que la force de 1001 pots est sa capacité à rassembler une multitude d'artistes afin qu'ils forment un mouvement collectif. Ce sentiment de communauté tissée serrée était d'ailleurs perceptible tout au long de la soirée.

Mis à part les nombreux présentoirs enjolivant le site, deux galeries d'exposition et une galerie boutique sont ouvertes aux visiteurs. De plus, il faut absolument prendre le temps de visiter les différents jardins. Le plus impressionnant est sans nul doute le jardin de Silice, une œuvre d'art monumentale à l'allure d'un castel dont le plafond est érigé à l'aide de fils de fer et de vignes alors que les murs sont composés de céramiques recyclés amenés par céramistes et visiteurs chaque année : « Cela permet de conclure le cycle de vie d'une pièce et de l'immortaliser. C'est en quelque sorte un hommage à la nature et aux minéraux qui sont à la base même de notre art », rajouta M^{me} Thibodeau. Finalement, un salon de thé est aussi à la disposition des visiteurs.

Tout au long de la période d'exposition, des cours intensifs et des ateliers de tournage sont accessibles pour des participants de tous les niveaux. Info : www.1001pots.com

L'exposition 1001 pots rassemble une centaine d'exposants, tout en rendant hommage au métier de l'argile.



Photo: Laurence Landry-Plouffe



Dans les petits pots, les meilleurs onguents... Et dans 1001 pots me direz-vous? — Nicole Davidson



La chronique du mécano

Air climatisé

Yvon Lanthier, mécanicien et technicien certifié ASX

Par ces temps chauds, plusieurs clients se présentent à l'atelier et nous demandent de remplir l'air climatisée de leur voiture. Sachez que la loi sur l'utilisation des CFC (gaz réfrigérant) nous interdit de simplement remplir un système sans en vérifier l'étanchéité et le réparer au besoin. Et contrairement à la croyance populaire, qu'il est normal de perdre un peu de gaz chaque année et que de simplement en faire ajouter c'est correct, sachez que s'il y a un manque de gaz réfrigérant, c'est qu'il y a une fuite et que celle-ci doit être réparée. Un air climatisé, c'est semblable à un réfrigérateur ; je ne connais personne qui fait remplir son réfrigérateur une fois l'an. Les CFC (gaz réfrigérant) sont très nuisibles pour l'environnement et tout garagiste qui ne se conforme pas à la loi est passible d'amende pouvant aller jusqu'à 20 000 \$.

Réparer un air climatisé, c'est souvent dispendieux. Alors plusieurs d'entre vous seront attirés par des produits de rechanges plus économiques vendus dans certains magasins de pièces automobiles et certain magasins de grande surface. Je vous déconseille l'utilisation des ces produits car ceux-ci ne sont pas reconnus par les manufacturiers automobiles et ils ne sont pas toujours compatibles avec le système d'air climatisé de votre voiture. Vous pourriez ainsi causer encore plus de dommages et de plus lors d'une visite chez votre garagiste, celui-ci pourrait ne pas être en mesure d'effectuer les réparations au système d'air climatisé ne détenant pas l'équipement nécessaire à la décontamination du système.

Pour éviter des factures inutiles et bien des désagréments, je vous recommande de faire entretenir l'air climatisé de votre voiture par un professionnel qui déteint ses cartes de compétences en réfrigération. Ne vous gênez surtout pas et demandez lui.

© Copyright 2014

Atelier Yvon Lanthier
1010 chemin des Hauteurs,
Saint-Hippolyte (Près chemin du lac Écho)
450.224.8882
www.atelieryvonlanthier.com

MOTS CROISÉS

Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 28

par Odette Morin, juillet 2014

Horizontal

- 1- Échassier - Symbole de grade.
2- Tsigane.
3- Porte à surpasser - Article.
4- Cobalt - Épais - Nœuds acadiens.
5- Mer - Tentés.
6- Note - Façon de faire.
7- Infestées - Légumineuse.
8- Possession - Prénom anglais - Carpe.
9- Mesure chinoise - Neutre.
10- Villa italienne- Notre Seigneur- Tient une bouée.
11- Préposition - Ménagent trop.
12- Dans la famille des composées - Anneaux de cordage.

Vertical

- 1- Oiseau de proie.
2- Soumis à un procédé en parlant du lait (pl.).
3- Chaviré - Vérifié - Pète le feu.
4- Créteil s'y trouve.
5- Sans foi ni loi - Interjection - Lawrencium.
6- Habite peut-être Vilnius.
7- Pas au bout du monde - Qui manque d'enthousiasme.
8- Sans scrupules - Infinitif.
9- Peintre ou cinéaste - Portent une crinière.
10- Dans le sang ou dans le champs - Mis à la voile.
11- Miroir - Erraient au Japon.
12- Ne ratent pas.

MANON CHALIFOUX – SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS

Le monde merveilleux du vin

De Niagara en Languedoc pour un été festif

Le mondial de soccer, le Mondial des cultures, l'International des Feux, nous vivons au rythme du monde, et bien, pour nous faire plaisir faisons une petite tournée canadienne avant de traverser l'Atlantique et faire escale en France

Nous commençons donc notre randonnée vinicole à Sherbrooke au Vignoble La Halte des Pèlerins. Ce vignoble n'était que friche en 1998! Dix ans et vingt mille pieds de vigne plus tard La Halte des Pèlerins voit le jour. Parmi les nombreux produits offerts, Le Voyageur a retenu mon attention. Élaboré avec des cépages moins connus, mais très utilisés sous notre climat, le Swenson white et le Frontenac gris, Le Voyageur se présente avec jolie robe jaune paille, brillante et limpide! Des arômes de fruits blancs et de fruits exotiques ouvrent la voie au plaisir en bouche qui suit. Le duo sucre-acidité est en équilibre tandis que la longueur et le plaisir sont au rendez-vous. À servir bien frais en apéro, en entrée avec des petites brochettes de fromage frais et fruits exotiques (ananas ou mangue), on réserve le reste de la bouteille pour la fin du repas pour accompagner un fromage à pâte non cuite, une tarte aux poires ou une crème brûlée. **Le Voyageur 2013, Vignoble La Halte des Pèlerins, Sherbrooke à 17,30\$ (11833761)**

Continuons vers nos voisins ontariens et visitons le Chardonnay du Château des Charmes. Ce domaine fondé en 1978 par Paul Bosc, lui-même issu d'une famille de vignerons, fait figure de pionniers dans cette magnifique région. La philosophie de la maison est simple: pas d'herbicides, pas d'engrais chimiques et la lutte

contre les différents ravageurs se fait seulement lorsqu'absolument nécessaire et l'utilisation des produits naturels est préconisée. Cette version non boisée présente une robe jaune pâle, limpide et brillante. Au nez des effluves discrets de poires et de pommes. En bouche, ce vin tout en simplicité est rafraichissant et offre une persistance intéressante. Un excellent vin d'apéro à s'offrir à la bonne franquette sur la terrasse quand la visite débarque à l'improviste, un repas de pâtes aux pesto et noix de pin, acras de morue et calmar frits! **Chardonnay unoaked 2011, Château des Charmes, Niagara-on-the-lake à 14\$ (56754)**

Allons maintenant outre-mer, dans la région du Languedoc au Domaine Aupilhac et la Cuvée Lou Maset 2012. Élaboré avec une dominance de Grenache et de Cinsault, ce vin fait une vinification traditionnelle suivie d'un élevage de six mois en foudre, amenant une oxygénation du vin ce qui permet d'avoir des tannins soyeux. Lou Maset arbore une jolie robe rubis franc, limpide et brillante. Au nez, des arômes de cèdre, d'épices et une petite touche animale. En bouche, ce Lou Maset est fort sympathique avec des tanins soyeux, une acidité rafraichissante et une longueur étonnante. Un vin à prendre avec des viandes blanches grillés comme une poitrine de poulet mariné au paprika fumé et grillée au BBQ ou un carré de porc. À noter que les vingt-neuf hectares de ce domaine sont en culture biologique et certifié par Ecocert. **Lou Maset 2012, Domaine Aupilhac, Languedoc à 16,55\$ (11096116)**

En scène, Saint-Jérôme

Une nouvelle salle de spectacle

ISABELLE NEVEU

L'équipe d'architecture qui réalisera les plans et devis de la nouvelle salle de spectacle à Saint-Jérôme a été dévoilée, le 10 juillet dernier, par En scène. Ce sont les architectes en consortium Manon Asselin et Jodoin Lamarre Pratte ainsi que les firmes d'ingénierie SDK et associé, SMi-Enerpro et Marchand Houle inc. qui ont été choisis.

À la tête du projet, les architectes Manon Asselin et Jodoin Lamarre Pratte ont particulièrement impressionné le jury par leur approche multidisciplinaire. Ils ont proposé un concept architectural qui s'intègre parfaitement au site et qui valorise le bois et de nombreuses stratégies écologiques, telles que l'utilisation de la géothermie.

Antérieurement, ils ont participé à la conception et à la réalisation de plusieurs projets d'envergure, dont le Théâtre du Vieux-Terrebonne, la Bibliothèque Raymond-Lévesque de Longueuil et le Pavillon 5 du Musée des Beaux-arts de Montréal.

L'ouverture prévue en septembre 2016
D'ici la fin de l'automne, les plans et

devis de la salle seront réalisés. La construction débutera au cours du printemps 2015, et l'ouverture est prévue pour septembre 2016. La nouvelle salle de spectacle, dont En scène assurera la gestion, comptera 875 sièges et sera située sur la rue de la Gare, près de la Place de la Gare, à Saint-Jérôme. Le terrain est cédé par la Ville spécifiquement pour le projet, qui a été évalué à 21 M\$. Rappelons qu'une subvention de 14,6 M\$ du ministère de la Culture et des Communications du Québec permettra, entre autres, la réalisation de ce projet.



SUZANNE MONETTE

Soulignons l'anniversaire de nos fêtes de juillet 2014

Le 1^{er}, Henri Drouin – le 2, Yolande Déoux – le 5, Cécile Roy (gagnante du gâteau) – le 6, Véronique Duquette – le 7, Armand Dufort – le 8, Germaine Demers, Jean-Marc Proulx – le 9, Jeannine Lachance, Rachel Massé Bussièrès – le 10, Madeleine Paquette, Sylvie Monette – le 11, Lucie Boismenu – le 15, Micheline Allard, Denise Granger, Francine Lessard – le 16, Lise Provost - le 20, Rita Métayer – le 24, Louise Boucher – le 25, Germaine Shaffer – le 27, Raymonde Lauzon, Louise Roch – le 29, Marie-Andrée Fontaine, Rita Richard – le 31, Carole Mailloux et Léo Cuerrier. Un grand merci à nos fidèles et généreux commanditaires. Ce geste est très apprécié de tous nos membres.

Plusieurs activités sont déjà en arrêt temporaire, car nous prenons relâche pour l'été. Toutefois elles seront de retour en septembre alors que nous vous y attendons en grand nombre. **Il est à noter** que la pétanque est très active tous les mercredis à 18 h 30 jusqu'au 27 août. Venez vous détendre tout en faisant de l'exercice. Le rire est au rendez-vous.

En plus de la pétanque, cet été nous aurons notre épluchette de blé



Photo: Michel Fortier

Ginette DeGuire Adornette du Club Soleil accompagne Cécile Roy la fêtée chancelleuse du mois de juillet, elle reçoit de Brigitte Duchesne, la directrice du Marché Piché, un gâteau serti de bleuets.

d'Inde et hot dog le 23 août de 14 h à 20 h, au Centre culturel de Prévost. Apportez chaises et breuvages. Coût pour les membres 10\$. Si mauvaise température, remis au lendemain. Réservation obligatoire.

C'est relâche également pour les soupers/danse avec Michel et Nicole durant les mois de juin, juillet et août. Nous vous attendons donc pour le prochain souper/danse le 13

septembre avec les couleurs de l'automne; info: Suzanne ou Micheline. Prix: 23 \$/membre et 26\$/non-membre.

Séjour à l'Auberge Le Cabanon de Saint-Zénon, les 19, 20 et 21 août 2014. Coût 275\$/membre, 285\$ non/membre. Forfait tout inclus. Si intéressé, chèque postdaté pour le 18 juillet. Départ de la gare de Prévost, rue de la Traverse, et arrêt à Saint-Jérôme.

Nous célébrerons également le 11 octobre prochain, lors de notre souper/danse, le 25^e anniversaire de fondation du Club Soleil de Prévost. Ne manquez pas cet événement qui sera sûrement spécial.

Nous vous souhaitons de merveilleuses vacances, tout ensoleillées. Et je vous quitte sur cette petite pensée: «Les anniversaires sont bons pour nous, car plus nous en avons, plus nous vivons longtemps».

Liste des n°s de téléphone

- André : 514-677-8610
Cécile : 450-592-1023
Gilles : 450-436-1749
Ginette : 450-569-3348
Jean-Marc : 450-224-5312
Jocelyne : 450-224-1325
Micheline : 450-438-5683
Pauline : 450-227-3836
Suzanne : 450-224-5612

À la recherche du mot

Solution page 28

PERDU

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

1 – Dans le nom d'une pâtisserie ...au rhum.
2 – Nuée d'insectes notamment d'abeilles.
3 – De la couleur du sang.
4 – Petit mollusque sans coquille.
5 – On clique dessus.
6 – Principal alcaloïde du tabac.

Mot (ou nom) recherché : Ville d'Allemagne.

1 – Sa capitale est Séoul.
2 – Sa comète est bien connue.
3 – État de l'ouest des É.U. dont la capitale est Salem.
4 – Fut chef du Parti patriote : Louis-Joseph...
5 – Pays de glaciers et de volcans dans l'Atlantique Nord.
6 – Grand fleuve d'Afrique, il y a le blanc et le bleu.

Mot (ou nom) recherché : Compositeur polonais.

20 Le Journal des citoyens — 17 juillet 2014

Le Japon en fêtes

Un p'tit couple bien dynamique au Japon

GISÈLE BART

Quand on les regarde, on leur donne à peine trente ans. Ils ont tellement voyagé, filmé, écrit, donné de conférences, qu'on leur en donnerait soixante. Cette fois, c'est sur le Japon où ils ont vécu trois mois au rythme de multiples festivités que le couple Julie Corbeil - Ugo Monticone, l'une journaliste et l'autre écrivain, ont produit le film présenté ce 7 juin à Prévost.

Julie ayant été mandée à Paris pour un autre engagement, c'est seul au micro que Ugo, vêtu d'un yukata (sortie de bain ou habit de cérémonie, selon le tissu utilisé), nous a commenté ce documentaire filmé par leur propre équipe. Plusieurs villes furent couvertes, Tokyo, Shirakawa, Kyoto, Naoshima et Hiroshima, entre autres.

Ce film très coloré, très animé (127 967 000 habitants sur une superficie de 373 000 kilomètres carrés) était de surcroît enrobé par une musique envoûtante omniprésente où l'on reconnaissait plusieurs instruments traditionnels au son si particulier.

Ce qui ressortait surtout des commentaires d'Ugo c'est d'abord que le Japon «garde ses racines profondément ancrées dans ses traditions alors que ses branches sont résolument tendues vers l'avenir». Le deuxième point récurrent de cette conférence était la capacité de résilience des Japonais, eux qui sont destinés à subir des catastrophes naturelles à répétition (dont le tsunami de 2011 n'est pas le moindre) de par la situation géographique de leur pays.

Or, il se trouve que certains aspects de leur mentalité m'ont toujours laissée perplexe. C'est pourquoi je me suis plutôt laissée séduire par la beauté des images, des couleurs et de



Ugo, vêtu d'un yukata

la musique. Je me suis également laissée charmer par ces deux jeunes globe-trotters qui n'ont rien à leur éprouve et qui vont, souvent le sac au

dos, à la rencontre des gens et gestes des pays qu'ils visitent, non pas en voyeurs, mais en acteurs. Ainsi, ils mettront la main à l'argile dans un atelier de poterie, art qui date de 11 000 ans av. JC. Ils participeront à la fabrication de nouilles dans un restaurant et achèteront un yukata de cérémonie pour Julie dans le but de sa rencontre avec une jolie geisha («femme vouée à l'art» et non prostituée). Ils participeront à un atelier de calligraphie où une parole de l'enseignante m'a interpellée, démonstration à l'appui: «Lorsque vous écrivez le mot vent, si vous insufflez à votre main ce que la pensée du vent vous inspire, le résultat sera plus souple». À méditer.

Au sortir de cette conférence, je laisserai les Japonais à leurs paradoxes, illustrés par ces temples millénaires aux pieds de gratte-ciels étourdissants pour me souvenir particulièrement de deux lieux. Il s'agit de



Rencontre avec une jolie geisha

Naoshima, autrefois la «poubelle du Japon» devenue un rassemblement de musées d'art sous l'instigation du mécène Fukutake. Le deuxième lieu sera Hiroshima où chaque année on commémore l'épouvantable bombardement de 1945 par des rites qui se veulent messagers de paix.

Ce film d'importance, vu le nombre de kilomètres parcourus et de festivals vécus, fut clos sur le fabuleux concert d'un jeune percussionniste dont le sourire et la musique en illuminèrent la fin pendant plusieurs minutes. Inoubliable!

Les Jardins du précambrien

Au cœur de la forêt: arts visuels, musique et poésie

ISABELLE NEVEU

Trajectoires-Détours-Résistances est le thème du nouveau symposium d'art-nature présenté aux Jardins du précambrien, à Val-David, pour la saison 2014. À travers trois kilomètres de sentiers au cœur de la forêt laurentienne, les arts visuels côtoient la musique et la poésie.

Le symposium d'art-nature, signé par les co-commissaires Chloë Charce et Guy Sioui Durand, a été inauguré le 12 juillet dernier. Ce sont plus de 200 amis de la Fondation Derouin qui ont été invités à l'événement présidé par le réalisateur et producteur de films québécois, Denys Arcand. Il s'est dit très honoré de jouer ce rôle puisqu'il est un grand admirateur de René Derouin, fondateur des Jardins du précambrien.

Stéphane Laroche, président et directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a souligné la fierté du CALQ à apporter son soutien financier à la réalisation de ce symposium: «Par son thème, ce grand rendez-vous en art contemporain met, cette année, en lumière l'immense pouvoir des artistes: celui de faire avancer les sociétés». Il a ajouté: «L'art fait avancer la société parce qu'il nous invite à la réflexion et au questionnement. L'art dérange, mais il rassemble aussi. Et dans les deux cas, il nourrit les réflexions et les échanges d'idées. Devant une œuvre, on peut se sentir intelligent, enfant ou géant, mais le plus souvent, l'œuvre suscite enchantement et émerveillement.»

Rencontre entre l'art et la nature
Une visite aux Jardins du précambrien s'avère une expérience agréable

qui débute à l'agora de la sonorité où le compositeur Benoît Côté présente sa pièce *8 canons*. Le spectateur est alors émerveillé devant les sons et les rythmes, qui composent une dimension immatérielle de l'art. Mélangeant les ondes musicales et la nature, Benoît Côté a spécifié que son œuvre maximise l'effet créé par l'utilisation de huit haut-parleurs pour présenter sa pièce. «Dans ma composition, il y a des imperfections. Je désirais des voix et une mélodie simple pour permettre aux visiteurs de retourner à l'essentiel», a-t-il confié.

S'en suit, l'œuvre de Nicholas Galanin, nommée *Prérequis*. Originaire de Sitka, en Alaska, l'artiste autochtone soulève une réflexion sur la notion du territoire, en poussant à l'extrême la théorie actuelle de la propriété privée. À travers la forêt, un nombre important d'étiquettes, sur lesquelles l'artiste a inscrit «Territoire amérindien», démontre d'une façon ironique ce que les autochtones auraient pu faire afin de conserver leur territoire, c'est-à-dire préciser que chaque roche, chaque arbre et chaque brindille étaient leur propriété.

Un peu plus loin, l'artiste colombien Rafael Gómez Barros présente *Muerto en vida*, une œuvre qui rend hommage à des prisonniers d'opi-

nion, incarcérés injustement dans la jungle colombienne. Des cubes gris de différentes dimensions emprisonnent 30 arbres. Chacun d'entre eux représente un prisonnier et tente de traduire les émotions difficiles que vivent ces gens, qui sont trop souvent oubliés par les médias. C'est alors sous un regard attristé et avec un brin d'espoir dans la voix que l'artiste a expliqué l'évolution de son œuvre avec le temps. Au gré des intempéries, les cubes tomberont les uns après les autres, soulignant l'espoir que les prisonniers soient enfin libérés.

Les sentiers sinueux du symposium permettent également



Le collectif les Ville-Laines présente une œuvre colorée, contrastante et provocatrice, dans le but de montrer que l'être humain est toxique.

Photo: Isabelle Neveu

la rencontre des œuvres de Nadia Myre, Caroline Cloutier ainsi que du collectif les Ville-Laines. Sur le long du chemin, des poèmes de Louise Dupré sont aussi exposés. Faisant référence au thème du symposium, la commissaire Chloë Charce a précisé: «La rencontre entre le public et les artistes se fera *trajets* et *détours* dans les sentiers et l'idée de *résistance* se vaudra *traces* et *empreintes*, s'ajoutant aux éditions passées».

Programmation

Le site ouvre ses portes aux visiteurs du 5 juillet au 13 octobre prochain et offre plusieurs activités. Voir info: <http://jardinsduprecambrien.com>

CLUB Ado Média



Dr. Isabelle Cazeaux,
Chiropraticienne D.C.

• Technique douce et de précision •

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique :

Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique : sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.



Sur rendez-vous :
450-224-4402

Nouvelle adresse :
2894, boul. Curé Labelle,
bureau 104, Prévost



Juillet: chaleur et lumière à la gare de Prévost

CATHERINE BAÏCOIANU

Nous en rêvons toute l'année: enfin cette lumière magnifique, cette chaleur qui nous permet de sortir bien légèrement vêtus, ces parfums issus de la terre et le chant des oiseaux... était-ce ainsi aux premiers jours du monde? Je n'en sais rien, mais chaque matin de l'été me semble une renaissance pleine de promesses.

Savez-vous que vous pouvez parcourir plus de 230 kilomètres sur le parc linéaire de la piste du P'tit train

du Nord entre Bois des Filion et Mont-Laurier? 230 kilomètres de pur bonheur, de beaux paysages et

de découvertes. Sur la piste du P'tit train du Nord, de nombreuses haltes vous attendent, mais celle qu'il ne vous faut pas manquer, c'est celle de la gare de Prévost. Nos bénévoles et nos étudiantes vous attendent: café, liqueurs, muffins vous sont offerts. De plus, vous pourrez pour le plaisir des yeux et pour vous dégourdir un peu les jambes, visiter l'expo de peinture du mois et découvrir les photos anciennes de la région. Rappelons que la gare est ouverte toute l'année pour recevoir touristes et résidents, nous vous attendons!

Des centaines de visiteurs s'arrêtent ici et certains sont de grands voyageurs comme Alix et Bobby qui ont parcouru plus de 10 000 km sur un drôle d'engin. Ils sont partis de Vancouver, ont traversé les États-Unis jusqu'au Mexique, et retournent à Toronto en passant par nos belles Laurentides! (photo en page une) Toute une escapade, très inspirant!



Œuvre de Charles Lapointe

Exposition de Charles Lapointe

C'est une passion et un talent inné qui permettent à ce jeune artiste de dessiner les éléments perçus ou imaginés. Il a d'autre part, développé un goût pour l'enseignement faisant ainsi découvrir aux autres leur propre vision des choses... Une expo solo à ne pas manquer jusqu'à la fin juillet, avant de pouvoir rencontrer



Œuvre de Charles Lapointe

Charles qui participera au Symposium de peinture de Prévost.

Ne ratez pas la 17^e Symposium de peinture qui cette année, se déroulera du 30 juillet au 3 août, alors qu'une centaine d'artistes viendront nous proposer leurs œuvres.

À tous je souhaite un très bel été!



Diffusions Amal'Gamme

— YVAN GLADU

On n'attend que vous pour une saison du tonnerre

Comme l'écrivait M. Pierre Lauzon sur *dansnoslaurentides.com* en faisant un bilan de la saison 2013-2014 de Diffusions Amal'Gamme: «...Avec un tel choix judicieux de sa part, avec de si magiques performances des artistes, comment ne pas être comblé et reconnaissant pour tous ces moments de bonheurs musicaux que notre diffuseur laurentien nous a permis de vivre tout au cours de cette dernière année. Diffusions Amal'Gamme a su démontrer encore une fois qu'il est loin d'être un diffuseur ordinaire. Au contraire, il occupe une place hautement importante dans notre paysage culturel laurentien. Sans lui, de nombreux artistes ne visiteraient pas notre coin de pays, faute de diffuseur pour leur offrir une scène où ils peuvent venir partager leur art.

La nouvelle programmation 2014-2015 d'Amal'Gamme fait la démonstration encore plus que jamais de la richesse de son offre. Allez visiter son site web complètement redynamisé (www.diffusionsamalgamme.com) ou procu-

rez-vous sa brochure de très grande qualité à la hauteur des rendez-vous musicaux qu'il nous mijote pour l'année à venir. Vous ne pourrez qu'être séduit par cette richesse de moments de bonheurs aussi prometteurs. Amal'Gamme revient encore plus fort que jamais en 2014-2015. Il s'impose toujours plus haut comme un diffuseur incontournable de nos Laurentides.»

Des représentants de Diffusions Amal'Gamme seront présents au Symposium de peinture de Prévost qui sera présenté du mercredi 30 juillet au dimanche 3 août 2014. Ils pourront répondre à toutes vos questions et vous offrir la brochure de programmation et le formulaire d'abonnement si vous ne l'avez pas encore. Nous réitérons l'invitation faite le mois dernier dans le *Journal des citoyens* pour recruter des bénévoles intéressés à s'impliquer dans le fonctionnement de Diffusions Amal'Gamme. Vous n'avez qu'à communiquer avec Francine au 450-436-3037.

Pour la mémoire de la « Butte à Mathieu »



Qui, dans les années 1959 à 1976, n'a pas entendu parler de la mythique boîte à chansons la « Butte à Mathieu » de Val-David?

Gilles Mathieu, fondateur de la Butte, Nicole Deschamps, cinéaste chargée du projet Webdocumentaire (tous deux de Prévost), et leur équipe vous convient à témoigner de vos souvenirs de la « Butte » par vos témoignages verbaux, textuels

ou visuels. Venez revivre l'esprit de la « Butte »! Un kiosque de rencontres et captures vidéo se tiendra le samedi 9 août de 11 h à 18 h à la petite Gare de Val-David dans le cadre du Festival Songes d'été, de Val-David (www.songesdete.org).

Que vous ayez été spectateur, chansonnier, artiste, ou tout simplement témoin, vos anecdotes et souvenirs de la « butte » sont intéressants! Vous pouvez également écrire à souvenirs@butteamathieu.org et connaître les événements sur le site web en développement www.butteamathieu.org. Vous avez des photos? Contactez: 450-712-0884.



Le Ciné-Club fait relâche

CLAUDETTE CHAYER

La saison Hiver-printemps vient de se terminer et le Ciné-Club fera une petite pause en juillet.

Cependant l'équipe ne chômera pas pour autant. Nous sommes à vous préparer la programmation pour l'automne avec des documentaires d'actualité qui sauront, nous l'espérons, vous plaire. Elle sera en ligne sur notre site www.cineclubprevost.com au début d'août.

L'équipe tient à remercier son fidèle public pour l'encouragement dont il a témoigné lors de la soirée-bénéfice du 30 mai qui fut

un succès grandiose avec les 150 spectateurs présents. Grâce au revenu réalisé, l'activité d'été *Prévost dans ta caméra* aura lieu en collaboration avec la Ville de Prévost et permettra à huit jeunes de la Ville de participer à un camp sur le cinéma et le journalisme (une place est encore disponible).

Bon été et bonnes vacances à nos fidèles membres.

Vous pouvez nous rejoindre à info@cineclubprevost.com



Calendrier de nos cueillettes

— MARIE MORIN

À tous les mycologues, nous avons établi un calendrier de cueillettes pour cet été. Les jours de cueillette seront les jeudis et dimanches, comme suit: le 27 juillet, les 7, 10, 21 et 24 août, et les 4, 7, 18 et 21 septembre. Ce sont évidemment les champignons et la météo qui décident. Si les champignons ne sortent pas parce que le temps est trop sec ou s'il pleut à boire debout, on devra annuler.

Au moment où paraîtra votre journal, il y aura sans doute de beaux spécimens en production.

Voici un tableau qui vous permettra de focaliser vos recherches selon le type de terrain où vous vous trouvez. Ce sont des espèces assez facile à reconnaître, toutes bonnes et même excellentes.

Bonne cueillette!

Les habitats et les saisons de fructification des meilleurs champignons comestibles

Nom	Saison	Croissance	Occurrence	Habitat	Comestibilité
Bolet à pied glabrescent	Fin juillet, début sept.	Au sol	Groupes nombreux	Forêts mêlées, feuillus, conifères	Très bon
Bolet bicolore	Mi-juillet à mi-août	Au sol	Parfois nombreux	Hêtres et chênes. Chaleur	Excellent
Bolet bleuissant	Août-septembre	Au sol	Occasionnel	Endroits ouverts, sablonneux	Excellent
Bolet comestible (Cèpe)	Fin juin, mi-septembre	Au sol	Occasionnel	Conifères, épinette de Norvège	Excellent
Bolet couvert de boue	Août aux gelées	Au sol	Commun	Sous les pins	Bon
Bolet des épinettes	Mi-juin aux gelées	Au sol	Commun	Épinettes et pins	Bon
Bolet du mélèze	Fin août, septembre	Au sol	Commun	Sous les mélèzes	Bon
Chanterelle commune 2 variétés semblables	Mi-juin à août, avec chaleur	Au sol	Isolée ou en petits groupes	Var 1 : sous les chênes et caryers Var 2 : sous les conifères	Excellentes les deux
Collybie à pied velouté	Tard l'automne	Bois mort	En touffes	Forêts de feuillus et ormes morts	Excellente
Coprin chevelu	Été, automne	Milieu ouvert	Groupes, souvent en grand nombre	Parcs, terres agricoles, pelouses, bords de chemins	Très bon
Hydne sinueux	Été, automne	Au sol	Commun	Forêts, conifères et feuillus	Excellent
Lactaire couleur de suie	Juillet, fin septembre	Au sol	Isolé, petits groupes	Vieilles forêts de conifères	Excellent
Lactaire du Thuya	Août à fin septembre	Au sol	Commun	Conifères, épinettes et sapins	Bon
Lactaire hygrophore	Chaleur, juillet et août	Au sol	Occasionnel	Feuillus, hêtres et chênes	Excellent
Lactaire Indigo	Fin août à début sept	Au sol	Isolé, petits groupes	Sous les pins blancs	Bon
Morille blonde	mi-mai à mi-juin	Milieu ouvert	Occasionnelle	Sols sablonneux, présence de peupliers, sentiers, sol non acide	Excellente
Morille conique (noire)	mi-avril à fin mai	Au sol	Commune	Même habitat que la blonde	Excellente
Rozite ridée	Mi-juillet à octobre	Au sol	Isolée, petits groupes	Forêts mêlées, sapin, bouleaux	Bonne
Polypore écailleux	Mai à octobre	Arbre, sol	Petits groupes	Feuillus mort, parfois vivants	Bon jeune
Polypore des brebis	Août à octobre	Au sol	Occasionnel, groupes	Forêts de conifères	Bon jeune
Russule charbonnière	Été, automne	Au sol	Rare	Feuillus, chênes	Bonne
Russule des marais	Été, automne	Au sol	Dispersée	Mousse, conifères, sol humide	Bonne
Russule de Marie	Été, parfois automne	Sol humide	Occasionnelle	Forêts de feuillus	Bonne
Russule de Peck	Fin août à octobre	Au sol	Petits groupes	Surtout sous les sapins	Bonne
Pleurote en huître, et pleurote étalé (+ petit)	Temps frais, mai à novembre	Sur le bois	En touffes denses	Sur le bois mort, feuillus et conifères	Bon
Vespe-de-loup	Juillet à octobre	Au sol, bois mort	Isolé ou en groupe	Sur le bois mort, feuillus et conifères et au sol	Bon jeune

Note : ne jamais manger de bolets à pied rouge

Carte postale du siècle dernier



L'île Benoit

voir texte en page 13

BENOÎT GUÉRIN

L'île Benoit, au Lac Marois, à Sainte-Anne-des-Lacs. À l'arrière, on reconnaît l'église de Sainte-Anne-des-Lacs au coin du chemin Sainte-Anne-des-Lacs et chemin Fournel. On remarque que l'église possédait encore son clocher caractéristique. Le clocher original a dû être remplacé pour des raisons de sécurité par l'actuel clocher plus moderne conçu par l'architecte Luc Durand et réalisé vers 1992. — **Carte postale originale: collection privée de l'auteur.**

Merci à Sheldon Segal (yes, that was the picture I was searching for, thanks), merci à Denis Bertrand pour les informations sur l'église de Sainte-Anne-des-Lacs et à Michel Andreoli pour l'offre de partager des documents d'époque.

Benoît Guérin

Avocat

450-431-5061

Employés, employeurs

Règles du jeu

Voici un petit rappel sur certaines des normes du travail à la veille de vos vacances estivales ou de votre retour au travail après des vacances bien méritées.

1. Caractère universel de la loi

La portée de la loi est large et s'étend à certaines conditions aux salariés agricoles, gardiens de personnes et domestiques. Par exemple, les travailleurs agricoles peuvent être payés au rendement, mais doivent obtenir l'équivalent du salaire minimum pour chaque heure travaillée. Certaines normes ne s'appliquent pas à certaines catégories de travailleurs.

2. Conciliation travail-famille

Le nombre de jours durant lesquels un salarié peut s'absenter sans salaire pour des raisons familiales est de 10. Le congé s'étend non seulement aux enfants, mais peut être utilisé pour prendre soin de ses parents âgés ou d'un autre proche parent.

Le salarié peut s'absenter pour une période d'au plus 12 semaines sans salaire si sa présence est requise auprès de ses enfants, de ses parents ou d'autres proches parents en raison d'une maladie ou d'un accident graves.

Dans le cas d'un enfant atteint d'une maladie mortelle, le congé parental sans solde peut s'étendre à 104 semaines.

Le droit de s'absenter pour cause de maladie ou d'accident pour le travailleur lui-même est de 26 semaines.

La période de repos minimal hebdomadaire est de 32 heures et le travailleur peut refuser de travailler plus de 4 heures au-delà des heures quotidiennes habituelles de travail.

À la fin de ces divers congés, le travailleur est réintégré dans son travail habituel avec les mêmes avantages et surtout le même salaire qui lui aurait été versé s'il était resté au travail.

3. Congédiement sans cause

Le travailleur qui croit avoir été congédié sans cause juste et suffisante doit avoir été au service de son employeur depuis 2 ans.

4. Les jours fériés

Pour chaque jour férié, l'employeur doit verser au salarié une indemnité égale à 1/20 du salaire gagné au cours des 4 semaines complètes de paie précédant la semaine du congé, l'admissibilité au congé étant établie uniquement en fonction du salaire gagné au cours d'une période donnée. Les 7 congés fériés restent les mêmes soit Noël, Jour de l'an, fête des Patriotes, 1^{er} juillet, fête du travail, Vendredi saint ou lundi de Pâques et Action de Grâce (la Fête nationale est régie par sa propre loi et ne fait pas partie des congés prévus aux normes).

Des dispositions concernant le harcèlement psychologique, la modification du statut de salarié et le licenciement collectif sont aussi compris dans la loi.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.



L'aralie à tige nue (*Aralia nudicaulis*)

M^{me} Diane Barriault, titulaire d'un baccalauréat en biologie et d'une maîtrise en microbiologie appliquée, veut bien partager encore ce mois-ci son intérêt tout particulier pour les fleurs indigènes printanières et de sous-bois en nous présentant l'aralie à tige nue (l'article de M^{me} Barriault se trouve aussi sur www.shep.qc.com).

FLORENCE FRIGON

Prochaines activités

- **Concert champêtre le 20 juillet 2014** – jardin surprise à saveur japonaise. Billets en vente à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches, 2945 boul. du Curé Labelle, Prévost. Pour information Denise: r.morinville@sympatico.ca
- **Atelier du samedi 9 août 2014** – Visites et commentaires de trois jardins avec M. Jean-Philippe Laliberté de 9 h 30 à 12 h 30. Les participants peuvent proposer leur jardin, mais les jardins seront choisis en fonction de leur type (ancien ou nouveau). Maximum 20 personnes, coût: 15\$, pour information Yvette au courriel yalder1@sympatico.ca

L'aralie à tige nue (*Aralia nudicaulis*) fait partie de la famille des Araliacées dans laquelle se trouvent également deux espèces de ginseng, le ginseng à cinq folioles et le ginseng à trois folioles. Par sa taille et son allure générale, l'aralie ressemble un peu au ginseng à cinq folioles qui a presque totalement disparu à cause de la cueillette intensive de sa racine à des fins médicinales. On trouve l'aralie à tige nue dans les bois riches, mais aussi en bordure des sentiers. On peut observer plusieurs spécimens le long de la piste du Petit-train du Nord.

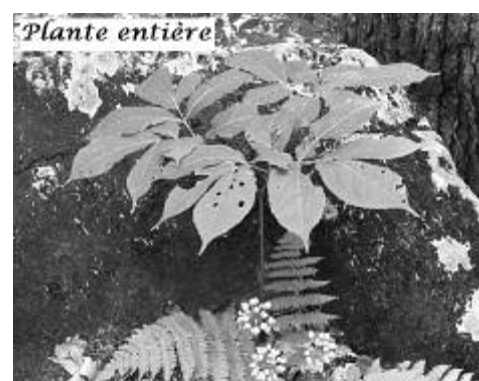
L'aralie à tige nue est une plante vivace à floraison printanière de 30 à 40 cm de hauteur. Son unique feuille est d'abord divisée en trois par-

ties, chacune portant cinq folioles. Lorsque les feuilles apparaissent au printemps, elles ont une teinte rougeâtre et l'aralie ressemble à ce moment à l'herbe à puce. La majorité des plants ne fleurissent pas. Les plants reproducteurs produiront une inflorescence portée par une tige distincte de la feuille. L'inflorescence est un ensemble d'ombelles (généralement trois) constituées de petites fleurs blanches dont le nombre peut dépasser la centaine. Les fleurs apparaissent en même temps que les feuilles et sont souvent dissimulées par celles-ci.

L'aralie est une plante dioïque (sexes différents sur des individus différents). Les fleurs mâles et les fleurs femelles sont semblables du

point de vue morphologique, mais seules les fleurs femelles produiront des fruits. L'aralie à tige nue fleurit en mai, et les fruits sont déjà formés en juin. Verts au début, ils deviendront noirâtres lorsque mûrs, en juillet. Ils sont comestibles, mais ont une saveur très résineuse.

L'aralie se reproduit surtout de façon végétative par allongement et ramification de son rhizome. Elle forme des colonies et les plants restent reliés entre eux par leur rhizome durant plusieurs années. On attribue à celui-ci des propriétés médicinales et l'aralie à tige nue faisait partie de la pharmacopée des Amérindiens et des premiers colons qui la connaissaient sous le nom de salsepareille.



Plante



Fleur



Fruit

Photos: Diane Barriault

Petites

ANNONCES
Lise Pinard : 450-335-1678 • lisepinard@journaldescitoyens.ca

TARIF avec encadrement. Différentes grandeurs disponibles.
Entre 15\$ et 70\$. 5,00\$ pour les 15 premiers mots et 0,30\$ du mot additionnel, 2,50\$ pour cadre autour du texte.

SERVICES DE SANTÉ

Massothérapie Marie-Lise Deconninck.
Suédois clinique, californien, réflexologie, indien de la tête, reiki.
Tout nouveau client à 1/2 prix.
450 432-1279

ISABELLE PIRRO
massage suédois
Approche adaptée aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes affectées par le cancer. Membre agréée FQM
isabellepirro@gmail.com
450 660-4426

MASSOTHÉRAPIE SHIATSU ACUPUNCTURE
Depuis + de 30 ans au mieux-être
2884 boul. Labelle
450 224-7187

TAROT

Tarot, passé, présent, futur, faire revenir l'être cher, talisman, amulette.
450 227-4294

À LOUER

NÉGOCIABLE!
À LOUER SUR LA 117 À PRÉVOST
Grande salle, très éclairée, au rez-de-chaussé, idéal pour réunions, événements, fêtes, etc. Disponible par blocs de 4 heures ou à long terme.
Aussi
Bureaux spacieux au 2^e étage, bien éclairés, pour professionnels ou autres.
Stationnement accessible à l'année.
Joanne 514 232-2739

SERVICES

Les Ménagères de Sylvie, entretien ménager. – Confiez vos tâches ménagères à une équipe. Ménage résidentiel avec reçu, et grand ménage. Estimation gratuite.
450 224-4898 Cell. : 450 821-9848

VOUS N'Y ARRIVEZ PAS OU VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS ?, Je peux vous aider. Réparations mineures, peinture, céramique, planchers, etc. Surveillance et entretien lors de vos vacances. Travaux sur le terrain.
Sylvain Pesant 450 712-5313

COUTURE

Réparations, altérations, etc...
438 990-7220

À VENDRE

Télécopieur Panasonic modèle DP-150 FX.
Toujours bien entretenu et en parfait état de marche. 150 \$.
Téléphoner au : 450 304-3037

AUBAINE

Mozaïque de verre à 1,50 \$ la feuille de 1 pied carré, choix de deux teintes de vert. Aussi, 600 pieds carrés de tapis neuf de première qualité, gris taupe, à 0,50 cents le pied carré. Marie (450) 224-2040.

2 bureaux blancs, 3 tiroirs
50\$ pour les deux.
Lit double tête en métal gris matelas et base **100\$**
Couvre-lit satin turquoise avec jupe, taies d'oreillers et rideaux **30\$**
450 996-0572

AVIS LÉGAL

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jacques Labrecque, en son vivant domicilié au 1036, rue de la Voie-du-Bois à Prévost province de Québec, survenu le 30 mars 2014, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur, Marisol Labrecque, le 11 juillet 2014, devant Me Paul Germain, notaire, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Paul Germain, notaire, sise au 2559, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, province de Québec, JOR 1T0 (tél : 450-504-5080). Donné ce 14 juillet 2014. Marisol Labrecque

"LES PETITES ANNONCES"
Ça fonctionne !

Lise Pinard
450-335-1678

La gare vous raconte Prévost

LAURENCE LANDRY-POUFFE

Cet été vous aurez la chance d’assister gratuitement à deux saynètes historiques mettant en lumière des évènements marquants de l’histoire de Prévost. Coécrites par Gleason Thérberge et Guy Thibault, les saynètes vous transporteront dans le temps grâce au talent des comédiens et vous permettront d’en apprendre davantage sur le patrimoine prévostois, et ce, avec humour.

Une pompe à gaz au village
«L’histoire de l’automobilisme, ainsi que les changements qui en découlent, est un très bon indicateur social. La venue de l’automobile a changé la manière de vivre des citoyens de Prévost et du monde entier», précise M. Thibault. Auteur de deux livres relatant l’histoire sociale de l’automobile, ce grand passionné tenait à mettre en scène l’appariation de ce nouveau moyen de transport dans les années 30. Ce changement représente un virage important pour la ville de Prévost dont les habitudes furent bouleversées. La première saynète, *Une pompe à gaz au village*, traite de cette transition du train à l’automobile, initiée par les nombreux touristes se rendant dans les Laurentides à bord de ces curieux véhicules. Le village

se retrouve alors tiraillé entre des citoyens méfiants à l’égard de ces voitures sans chevaux et d’autres les accueillant positivement. Cette saynète haute en couleur nous livre un débat expressif opposant ruralité et urbanité.

Les amoureux de la gare
«Prévost est dotée d’une historicité particulière, peuplée en premier lieu par des protestants anglophones, plusieurs catholiques francophones vinrent s’y installer par la suite. Il était donc intéressant de camper deux personnages opposés afin de créer un dialogue représentatif de la réalité de l’époque», indique M. Thérberge. Membre de la Société du patrimoine de Prévost depuis 20 ans, M. Thérberge nous transporte dans les années 40 et nous raconte grâce à la rencontre fortuite



À la gare cet été, les comédiens, Francis Ranger et Jeanne Roux-Côté vous permettront d’en savoir davantage sur le patrimoine prévostois, et ce avec humour.

Photo : Laurence Landry-Pouffe

d’une institutrice francophone, Marguerite Duchesne, et d’un ouvrier anglophone, Peter Strong, les différentes transformations qui ont mené à la fusion de Shawbridge, Lesage et Prévost. Effleurant des sujets tels que la Seconde Guerre mondiale et la condition féminine de l’époque, cette saynète nous permet d’assister à un récit dynamique sur le progrès socioéconomique qu’ont connu les trois villages.

Rendez-vous sur le quai de la gare
C’est grâce à une entente de développement culturel entre la Ville de Prévost et le ministère de la Culture et des Communications qu’un tel projet eut la chance de se réaliser.

«Le but premier était de développer l’aspect patrimonial de Prévost. La Ville a une histoire tellement riche qu’on voulait la raconter d’une façon adaptée et originale», souligne Cynthia Desruisseaux, agente culturelle et communautaire pour la Ville. Chaque pièce est d’une durée approximative de 20 minutes. Les représentations auront lieu à 13 h 30 le 19 juillet, les 9 et 16 août ainsi que le 27 septembre sur le quai de la gare de Prévost. En cas de pluie, les représentations seront reportées au lendemain. Venez en apprendre davantage sur l’origine des habitants, des églises, des moyens de transport, et sur bien plus encore!

« Le Grand déjeuner en Blanc »

Des initiatives qui rassemblent!

LISE PINARD

La Place Claude-Henri Grignon de Sainte-Adèle, qui en est à sa première année d’existence, apporte un effet magique au besoin des citoyens de se rassembler.

Il faut dire que l’emplacement et l’infrastructure en fait un lieu qui favorise la création d’évènements comme le « Le Grand déjeuner en Blanc » qui en était à sa première édition le dimanche 29 juin dernier. Un ciel sans nuage a accueilli un à un les couples et groupes tous vêtus de blanc, c’est-à-dire 150 personnes qui avaient répondu à l’annonce du Centre des loisirs de Saint-Adèle. Tous ont pris place autour des tables dressées de couverts dignes d’un grand restaurant, s’affairant à étaler le contenu de leur panier de provisions soit un menu conçu pour l’occasion. Tout favorisait les échanges et le partage des découvertes culi-

naires dans un esprit cordial. Des musiciens ont maintenu l’atmosphère chaleureuse qui se dégageait passant du répertoire semi-classique au jazz. On peut dire que l’inspiration vient sans doute des « Dîner en Blanc » qui sont devenus un événement social dans plusieurs grandes villes de la planète. C’est une adaptation qui convient très bien à la région et qui a été réalisée avec doigté et le savoir-faire de M^{me} Caroline Nielly, entourée de ses bénévoles. Les commentaires entre convives se réclamaient de la prochaine édition en 2015 et on pense même à

augmenter le nombre de participants, car on a dû refuser plusieurs inscriptions. Félicitations à la Ville de Sainte-Adèle pour cette Place des citoyens et à ceux et celles qui créent les évé-

nements qui encouragent la rencontre des citoyens où les échanges se font dans la joie de vivre et dans le respect de tous. Vivement une Place des citoyens à Prévost!

NDLR : Nos deux cinéphiles Valérie Lépine et Luc Fournier sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Deliver us from evil (Délivrez-nous du mal)

É.-U. (2014). Réal. : Scott Derrickson. Interprét. : Eric Bana, Edgar Ramirez et Sean Harris.

Ciné-fille – Basé sur le témoignage de Ralph Sarchie, un policier du Bronx, qui dit avoir vu des êtres possédés du démon dans le cadre de son travail, ce film d’horreur suit la lente descente aux enfers (c’est le cas de le dire!) d’un policier qui, d’abord très sceptique, doit se rendre à l’évidence que le diable a pris possession d’un ex-soldat de la guerre d’Irak.

Scènes de nuit glauques et pluvieuses, apparitions soudaines qui font sursauter, musique angoissante, ce film d’exorcisme est assez efficace pour établir un état de tension croissant chez le spectateur, sans réinventer le genre cependant. Même si le scénario comporte quelques clichés, les acteurs jouent juste et les invraisemblances du scénario sont explicables par la présence des forces maléfiques – forces auxquelles il faut croire momentanément pour laisser le film manipuler nos émotions, sinon l’expérience est ratée.

C’était très drôle d’entendre les réactions des jeunes présents dans la salle qui semblaient totalement investis dans l’histoire. Beaucoup de rires nerveux, d’exclamations et de jurons durant les scènes les plus tendues!

À mon avis, ce film ne sera pas inscrit dans les annales du cinéma, mais je m’attendais franchement à voir un film beaucoup plus sordide et beaucoup plus mauvais. Je ne suis donc pas déçu de ma soirée cinéma. – **6/10**

Ciné-gars – Le visionnement de mon dernier film d’horreur doit bien remonter à 15 ans. Je serais tenté de dire que le contenu ne change pas, ici pas de surprises (oui, quand même un peu!), qui n’a pas vu un film d’horreur mettant en vedette un prêtre et son crucifix?

Donc le sujet fait dans le classique. Par contre, la forme a définitivement évolué. Je dirais que j’en suis venu à espérer la «bête», le suspense étant bien ficelé. J’aurais apprécié cependant un clivage «bon/méchant» un peu moins radical ou au moins plus ambigu.

Je dois avouer que le jeu des acteurs m’a surpris: on est loin des films de série B. Les effets spéciaux sont aussi à la hauteur et le réalisateur n’en abuse pas.

Finalement, ce film m’a marqué. La preuve? J’y ai pensé le lendemain matin lorsque la moitié de l’éclairage de mon sous-sol a cessé de fonctionner. Sans explication? – **7/10**

Le tableau nous offrait un montage de gazebos, tables et chaises tout de blanc habillés, sur tapis vert... , qui donnait le ton à un événement de qualité.

Expertise • Service • Conseil

M^e Paul Germain
notaire et conseiller juridique

2559, boul. du Curé-Labelle
Tél. : 450 224-5080
Télec. : 450 504-5085
www.paulgermain.com

La loi anti-bâillon

L’Assemblée nationale a adopté la Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l’utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d’expression et la participation des citoyens au débat public le 4 juin 2009. Il s’agit pour l’instant, du seul mécanisme anti-bâillon en vigueur au Canada.

Wikipédia définit une poursuite-bâillon comme suit: «Une poursuite stratégique contre la mobilisation publique ou poursuite-bâillon est, en Amérique du Nord, une action en justice visant à entraver la participation politique et le militantisme. Il s’agit le plus souvent d’une poursuite civile pour raison diffamatoire, intentée contre un individu ou un organisme ayant pris parti dans le cadre d’un enjeu public. Le concept inclut également les menaces de poursuite, car le succès d’une telle opération ne découle pas tant d’une victoire devant les tribunaux que du processus lui-même, visant à intimider la partie défenderesse (celle attaquée) ou l’épuiser financièrement dans le but de la réduire au silence.»

L’article 54.1 du Code de procédure civile du Québec résume bien les nouvelles règles: «54.1. Les tribunaux peuvent à tout moment, sur demande et même d’office après avoir entendu les parties sur le point, déclarer qu’une demande en justice ou un autre acte de procédure est abusif et prononcer une sanction contre la partie qui agit de manière abusive.

L’abus peut résulter d’une demande en justice ou d’un acte de procédure manifestement mal fondé, frivole ou dilatoire, ou d’un comportement vexatoire ou querulente. Il peut aussi résulter de la mauvaise foi, de l’utilisation de la procédure de manière excessive ou déraisonnable ou de manière à nuire à autrui ou encore du détournement des fins de la justice, notamment si cela a pour effet de limiter la liberté d’expression d’autrui dans le contexte de débats publics. Le tribunal peut condamner la personne qui fait une procédure abusive à payer, outre les dépens, des dommages-intérêts en réparation du préjudice subi par une autre partie, notamment pour compenser les honoraires et débours extrajudiciaires que celle-ci a engagés ou, si les circonstances le justifient, attribuer des dommages-intérêts punitifs.»

Enfin ce qui est très intéressant c’est que lorsque l’abus est le fait d’une personne morale ou d’une personne qui agit en qualité d’administrateur du bien d’autrui, les administrateurs et les dirigeants de la personne morale qui ont participé à la décision ou l’administrateur du bien d’autrui peuvent être condamnés personnellement au paiement des dommages-intérêts.

Les poursuites sont de plus en plus nombreuses et les dommages et intérêts élevés. Par exemple, le juge Gary D.D. Morisson, qui entend la cause du propriétaire des résidences Soleil, Eddy Savoie, vient tout juste d’autoriser un amendement à la poursuite, faisant passer les dommages réclamés par M^{me}Thériault-Martel de 150 000 \$ à 500 000 \$.

Le Journal des citoyens — 17 juillet 2014 25

50 km en vélo, ça use ou ça branche?

Qu'est-ce que 50 km à vélo peut vous permettre? Est-ce faire de la route, voyager? Est-ce rencontrer des gens, apprendre de leur expérience, de leur culture ou de leur passion? Est-ce prendre le temps, connaître son histoire ou savoir d'où l'on vient? Enfin, est-ce être en mouvement, bouger pour se sentir bien? Est-ce tout cela en même temps?

Voilà tout ce que 50 km par jour à vélo m'a permis de vivre en juin dernier: au programme, visiter la ville de Kingston en Ontario, longer le canal Rideau par la route, m'arrêter dans de petits villages, poursuivre ma route vers Ottawa et la redécouvrir.

Ce fut une expérience de bonheur: température clémente, même le 24 juin dernier (seulement deux heures de pluie modérée); rencontre avec des éclusiers qui adorent leur métier; rencontres d'artistes aussi, ravis de nous raconter leur vision du

monde; heureuse découverte de l'histoire de la ville de Perth racontée théâtralement tout en déambulant dans la vieille ville et à travers les époques. Le bonheur aussi de se reposer face aux écluses pendant et après une journée de 50 km dans les jambes. Pour un instant, je me serais cru en pénichette sur le canal de la Loire en France. Stop le stress, le mental «décroché», totalement plongés dans le présent. Bien évidemment après un sommeil réparateur à souhait, c'est reparti pour une

autre journée où jour après jour, le corps, le cœur et l'esprit en redemandaient.

Qui a dit que faire de l'activité physique est pénible? Bien sûr, il y a un effort à faire, mais combiné de si belle façon, c'est tellement enthousiasmant, j'oserais dire irrésistible! Prendre soin de sa santé c'est aussi une affaire qui peut être joyeuse! Voilà ce que m'ont permis ces 50 km de vélo par jour pendant près de dix jours.

Peut-être que 50 km par jour c'est trop pour vous? Alors, pourquoi ne pas considérer 10 ou 25 km par jour pendant quelques jours? Vous pourriez même en profiter pour simplement découvrir votre propre ville. Quelle est la maison la plus ancienne de votre municipalité,



Un arrêt aux écluses de Jones Falls, en Ontario.

quels en sont les sites historiques? Quels lacs peuvent vous inspirer une baignade ou une photo mémorable? Dans quels parcs pouvez-vous vous reposer? Quelles pistes cyclables passent près de chez vous ou quelles

bandes cyclables sont ou seraient à aménager?

À vous de découvrir ce que vos 10, 25 ou 50 km par jour peuvent faire pour vous et votre santé!



AVEC ODETTE MORIN

odemorin@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Du jardin à la table: les fines herbes

Vous vous êtes lancé dans la culture des fines herbes et vous êtes déterminés à en profiter pleinement? En plus de leur qualité gustative exceptionnelle, les fines herbes contiennent une grande variété de nutriments, dont des antioxydants. Voici quelques idées qui vous aideront à faire durer le plaisir bien au-delà de l'été.

Tout d'abord, on pourrait diviser les fines herbes en deux principaux groupes: les herbes de finition (pas ou peu de cuisson), puis les herbes à haute teneur en huiles essentielles (cuisson). Certaines herbes peuvent se retrouver tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre comme dans le cas de la menthe. On l'utilise fraîche en salade de légumes ou de fruits, mais vu qu'elle est forte en huiles essentielles, on peut aussi la faire sécher en bouquet pour nos tisanes hivernales. De plus, les variétés plus douces d'origan ou de marjolaine peuvent être utilisées fraîches comme dans le pesto aux herbes de saison.

- Les herbes de finition. Plus fragiles et généralement très périssables à cause notamment de leur forte teneur en eau. Ce sont souvent des plantes annuelles ou bisannuelles comme le basilic, la coriandre, le cerfeuil, le persil, mais aussi des plantes vivaces comme l'estragon, la ciboulette, etc. C'est herbes sont dites de «finition», car elles sont généralement ajoutées en garniture à des préparations crues comme les salades, les rouleaux de printemps ou en toute fin de cuisson dans les sauces, les soupes, etc. Elles ne se prêtent pas bien au séchage à l'air libre (en bouquets suspendus), car elles perdent rapidement leur couleur et leur arôme ou elles moisissent avant de sécher. On peut les sécher à froid (au congélateur), en faire des glaçons ou du pesto (que l'on congèlera). La congélation est la meilleure façon de préserver la saveur et les nutriments des herbes de finition.

- Les herbes à haute teneur en huiles essentielles. En cuisine, elles requièrent un minimum de cuisson et l'on

doit les utiliser avec parcimonie, car leur goût est parfois très puissant. Ce sont souvent des plantes ligneuses ou carrément des arbustes comme dans le cas du romarin. Il y a le thym, le romarin, la sauge, certaines variétés d'origan, la sarriette, etc. On peut les faire sécher en bouquet dans un endroit aéré, à l'abri du soleil direct et des intempéries ou, pour préserver toute leur saveur, on peut les congeler entières dans des sacs à congélation. On peut alors utiliser des branches entières pour aromatiser les plats mijotés ou, on peut en froisser quelques-unes entre les mains pour en détacher les feuilles. Après s'être servi, il faut toujours les remettre rapidement au congélateur.

Fines herbes séchées à froid

Pour sécher les herbes à froid, je vous suggère deux méthodes. Dans les deux cas, on doit d'abord laver et essorer soigneusement les herbes, puis il faut détacher les feuilles des tiges. La première méthode consiste à hacher les herbes, à les étaler sur une plaque à biscuit et à mettre celle-ci au congélateur. Après 24 heures, on met les herbes dans des sacs (à congélation) et on les remet rapidement à congeler. La deuxième méthode est plus rapide, car on met les feuilles non hachées dans un sac d'épicerie contenant une bonne quantité d'air. Après 24 heures, on écrase les feuilles (toujours dans le sac), puis on transfère les herbes ainsi broyées dans des sacs à congélation. Le congélateur est de loin le meilleur endroit pour conserver la saveur et la couleur des herbes ainsi séchées.

Glaçons aux herbes

Il s'agit de remplir les compartiments d'un bac à glaçons avec des herbes

hachées, puis d'ajouter un peu d'eau pour couvrir. On met le tout à congeler et après 24 heures, on range les glaçons dans des sacs à congélation. Ils serviront à aromatiser les soupes, les sauces, les ragouts, etc.

Pesto aux herbes de saison

Le pesto peut être fait avec rien d'autre que des fines herbes et de l'huile d'olive. Mais on peut aussi y ajouter des pignons, de l'ail, du parmesan, du jus de citron, etc. Personnellement, je commence par moulinier des graines de tournesol auxquelles j'ajoute de l'ail ou de la fleur d'ail, un mélange d'herbes comme du persil, de l'estragon, du basilic, de la ciboulette, de l'origan doux et assez d'huile d'olive pour arriver à une texture crémeuse. Les bacs à glaçons sont bien pratiques pour congeler le pesto, mais on peut aussi le verser dans des petits sacs à congélation de façon à en faire des boudins qui pourront être tranchés au besoin.

Le bouquet garni

Il s'agit de faire un petit bouquet lié avec de la ficelle avec une branche de thym, une de romarin, une ou deux feuilles de laurier et quelques tiges de persil. On peut y ajouter d'autres herbes comme de la sauge, de l'estragon, etc. Le bouquet garni est ajouté aux préparations mijotées comme les sauces tomates, les soupes, les ragouts, les pots au feu, etc. Parfois très jolis, surtout si l'on y met de la sauge panachée, du thym citronné, une belle grosse feuille de laurier frais pour mettre le tout en contraste... Sans le persil, le bouquet garni restera beau et bon pendant plusieurs jours (au frigo). C'est le cadeau idéal à offrir lorsqu'on est invité chez des gens qui aiment cuisiner!

Bon appétit!

Chronique pour un transport collectif amélioré

On veut un transport en commun

VIVIANE DAGENAIS

Dans l'édition du mois dernier, on vous disait que la Ville de Saint-Jérôme améliorerait de façon significative son transport collectif; développement économique et respect de l'environnement obligent. Une des améliorations de ce transport en commun qui entrera en vigueur le 10 août prochain est le prolongement de la ligne 9 (autobus), jusqu'à Lafontaine. Cette ligne 9 est le circuit qui relie Saint-Jérôme au Métro Montmorency en passant par le cégep et l'hôpital Saint-Jérôme, Mirabel (Saint-Janvier), Blainville, Sainte-Thérèse et Laval. C'est le CIT Laurentides (Conseil intermunicipal de transport Laurentides) qui assure les transports collectifs par autobus des villes au nord-ouest de Montréal dont Saint-Jérôme, conséquemment l'autobus 9.

On vous disait également qu'une subvention de 200 000 \$ était demandée au ministère des Transports par notre MRC pour: «... la mise en place d'un transport collectif pour les personnes résidant sur son territoire».

Accompagnée de Daniel Paquette, un militant comme moi pour l'amélioration du transport collectif, nous nous sommes présentés à la réunion de la MRC tenue le 18 juin dernier. À cette occasion, j'ai demandé au préfet de la MRC, monsieur Bruno Laroche, également maire de Saint-Hippolyte, quels sont les projets envisagés qui soutiennent la subvention pour l'amélioration du transport. Monsieur Laroche a répondu qu'ils regardent, entre autres, les possibilités d'entente avec le CIT Laurentides pour établir des lignes entre Saint-Jérôme

et les autres municipalités de la MRC.

C'est un début d'amélioration. Nos élus municipaux sont capables de collaborer avec d'autres municipalités pour la réalisation de projets, on n'a qu'à penser à la construction de l'aréna à Saint-Jérôme.

Il faut tous ensemble demander aux élus de notre ville, de faire en sorte que notre ville soit desservie par un circuit d'autobus circulant sur la 117; soit en négociant avec monsieur Maher, maire de Saint-Jérôme, pour le prolongement de l'autobus 9, soit en demandant au CIT Laurentides de faire partie de leur réseau d'opération au même titre que les 15 autres villes qu'ils desservent.

Une pétition pour de meilleurs services de transport

Nous avons déjà recueilli plusieurs signatures sur la pétition qui a circulé depuis quelques temps déjà, mais nous croyons que la période estivale nous permettra d'en obtenir plusieurs autres. C'est pourquoi nous laisserons encore la pétition jusqu'en septembre aux deux endroits suivants, soit: le dépanneur du Lac Renaud et la gare de Prévost. Nous invitons fortement toutes les personnes qui n'ont pas encore signé la pétition à le faire.

Une solution pour un environnement plus sain

Il y a plusieurs défenseurs de l'environnement dans notre ville, on vous demande de participer avec nous pour revendiquer le transport en commun. Délaisser partiellement l'automobile, c'est une diminution des gaz à effet de serre, mais aussi une diminution du bruit, ce qui serait très appréciable dans certains quartiers de la ville.

Polémique sur l'allaitement

Quand le naturel fait peur

LAURENCE LANDRY-PLOUFFE

Le 3 juillet dernier, Mélodie Nelson passait un après-midi à la piscine municipale du parc Lafond à Rosemont, en compagnie de ses deux enfants, lorsqu'un sauveteur est venu lui demander d'arrêter d'allaiter son bébé d'un an.

Assise au bord de la pataugeoire, M^{me} Nelson donnait le sein à son bambin, qui avait faim. C'est alors qu'un sauveteur lui a maladroitement indiqué qu'elle gênait certaines personnes autour de la piscine et qu'elle n'avait pas le droit de faire ça là. Comme M^{me} Nelson l'a mentionné au *Devoir*, celle-ci a refusé d'arrêter de nourrir son enfant et a conseillé à l'employé de la Ville d'appeler la police s'il voulait qu'elle quitte les lieux. La mère s'en est allée quelques minutes plus tard, car sa fille de deux ans s'est mise à pleurer après les événements. Toutefois, cela ne s'est pas terminé là. Après avoir contacté le maire de l'arrondisse-

ment, François Croteau, la jeune mère s'est adressée aux médias afin de diffuser cet événement qu'elle juge inconcevable. M. Croteau, qui dans un premier temps s'est excusé auprès Mélodie Nelson, a néanmoins spécifié un peu plus tard sur son compte Twitter: «Il est permis d'allaiter partout à Rosemont sauf dans l'eau d'une piscine et d'une pataugeoire pour des raisons d'hygiène et de sécurité».

Du lait maternel, dangereux pour la santé?

Comme l'a rapporté le *Droit*, en 2003 la Ville de Gatineau a dû revenir sur sa décision d'interdire l'allaitement dans les piscines publiques.

Le ministère de l'Environnement avait alors affirmé que, même avec une partie du corps sous l'eau, l'allaitement n'affecte pas la salubrité. Pour qu'une désinfection de l'eau soit nécessaire, il faut que celle-ci soit rentrée en contact avec des matières fécales ou de la vomissure. La régurgitation d'un bébé n'est donc pas un danger public.

Un «allaite-in» pour la cause!

L'événement n'est pas passé sous silence dans les réseaux sociaux. Un véritable mouvement de mères solidaires s'est formé, une trentaine de femmes, scandalisées par cet interdit qu'elles jugent discriminatoire, se sont rejointes le 4 juillet à la piscine Lafond afin de prendre part à une séance d'allaitement publique et collective. Ces dernières ont brandi un écriteau stipulant: «Je nourris bébé où je veux, quand je

veux, comment je le veux», résumant ainsi leurs revendications.

Un droit constitutionnel

Malgré qu'il n'y ait aucune réglementation municipale à Montréal sur l'allaitement en public, il s'agit d'un droit fondamental protégé par la Charte canadienne ainsi que par la Charte québécoise des droits et liber-

tés (Articles 4, 10, 15 et 39). L'Agence de la santé et des services sociaux du Québec indique notamment sur leur site internet: «Nul ne peut interdire à une femme d'allaiter en public ou lui demander d'aller dans un endroit en particulier, que l'établissement adhère ou pas à l'initiative».

CRPF

Le Comité régional de la protection des falaises organise un ultramarathon de 24 h, en solo ou en relais, les 26 et 27 juillet. Cette activité se déroulera au cœur du massif des falaises et les participants auront un objectif de course de 10 à 160 km. – Vendredi 25 juillet, à la salle Saint-François-Xavier de Prévost, une conférence photographique *Running with the Tarahumara*, sera précédée de la conférence de M. Sébastien Roullet *L'art de courir*. Information: parcdesfalaises.ca

Symposium de peinture de Prévost

Du 30 juillet au 3 août, à la gare de Prévost, aura lieu la 17^e édition du Symposium de peinture de Prévost. Une foule d'artistes peintres y présenteront leurs œuvres d'art. Information: symposiumdeprevost.qc.ca

Jam percussion au ThéSmooth

L'école *Jam expérience* organise un jam de percussions au resto ThéSmooth, les lundis soirs de juillet à 19 h. Dans une ambiance de rythme et de percussions, vous pourrez profiter d'une agréable soirée en dégustant des smoothies et aliments santé. Rejoindre Marie-Ève pour s'assurer de la prestation au 450-224-4000.

Le festival CAMMAC

Du 6 juillet au 17 août, de grands musiciens québécois réputés et de la relève se succéderont sur la scène les dimanches, à 11 h, dans la salle du Centre musical CAMMAC. Chacun des spectacles sera suivi d'un brunch à 12 h. Le quatuor *Pallade Musica* offrira une prestation le 20 juillet, suivi du Quatuor Bozzini, le 27 juillet prochain. Billets: 35 \$. Information: cammac.ca ou 1 888 622-8755.

Les Jardins du précambrien

Le site des Jardins du précambrien, à Val-David, ouvre ses portes du 5 juillet au 13 octobre prochain. En plus de présenter son symposium d'art-nature, le site offre plusieurs activités. Quatre conférences seront animées par des personnalités invitées, soit le poète et écrivain Pierre Morency (26 juillet), l'historien Jean-Claude Germain (2 août), l'artiste René Derouin (16 août) et l'architecte Pierre Thibault (23 août). Tous les

ACTIVITÉS *En bref*

dimanches dès 11 h, un spectacle-conte pour la famille sera suivi d'un atelier de création et d'un pique-nique. Information: jardinsduprecambrien.com

1001 pots

Le site des 1001 pots, à Val-David – ouvert tous les jours de 10 h à 18 h jusqu'au 10 août. Exposition d'une centaine de céramistes en plus d'activités. Le 19 juillet: compétition de tournage «Bols du partage». Le 26 juillet: atelier de découverte de l'univers du thé animé par la maison de thé Camelia Sinensis. En soirée: spectacle de tambours japonais du groupe Arashi Daiko. Information: 1001pots.com

Festival lumière sur le lac

Du 23 juillet au 27 juillet se déroule le Festival lumière sur le lac à Sainte-Agathe-des-Monts. Le 23 juillet à 19 h 30: spectacle *All Star*, regroupant Andrée Watters, Brigitte Boisjoli, Marc Déry, Sylvain Cossette et William Deslauriers; Marie-Mai (24 juillet), Zachary Ricard (25 juillet), Boogie Wander Band (26 juillet) et Roch Voisine (27 juillet) se succéderont sur la scène. Pour information: lumieresurlac.com

Sentier Art³

La 8^e édition de Sentier Art³ aura lieu du 30 juillet au 10 août au parc Bois de Belle-Rivière à Mirabel. Il s'agit d'un événement d'art environnemental qui accueillera plusieurs artistes d'origine autochtone: Michael Belmore et Bonnie Devine d'Ontario ainsi qu'Hannah Claus de Montréal. Pour l'occasion, chaque artiste réalisera une œuvre *in situ* qui viendra enrichir la collection d'œuvres du sentier pédestre situé dans la Prucheraie du Parc. L'intégration de ces trois œuvres au «paysage», orchestrée de manière à présenter de nouvelles approches artistiques, introduira différentes formes d'art sculptural en pleine nature.

Les Estivales de Saint-Jérôme

Du 18 juin au 20 août, les Estivales de Saint-Jérôme proposent une série de spectacles à l'amphithéâtre Rolland, des activités chaque semaine à la Place

de la gare (samedis en famille, sorties du mercredi et lundis dansants) et des piques-niques thématiques pour enfants. Nouveau: les quatre derniers dimanches, la Ville organise des animations pour enfants dans les parcs de Saint-Jérôme. Information: 450-436-1512 poste 3901 ou www.estivales.qc.ca

Festival des arts de Saint-Sauveur (FASS)

Du 31 juillet au 9 août, spectacles de danse et de musique sous le chapiteau. En vedette, Martha Graham Dance Company, Compagnie Marie Chouinard, les étoiles internationales de ballet, Montreal Jubilation Gospel Choir ainsi que Appassionata et Arthur Murray Montreal. Information: 450-227-0427 ou www.fass.ca.



Benoît Guérin Avocat

(450) 431-5061

télec.: (450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Qué.) J7Y-2E9

bguerin60@videotron.ca



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES LAURENTIDES

Sentiers boisés | Site Enchanteur



Cimetière | Columbarium | Crémation | Funérailles
Pré-arrangements | Chapelle | Salle de réception

2480, BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST 450 504-9771
www.coopfunerairelaurentides.org



R.B.Q. 2423-7190-25

Conseils d'experts = Tranquillité d'esprit

En affaires depuis 1962

**EXCAVATION
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
GÉNIE CIVIL**

**Installation septique – Construction de routes
Analyse de sol – Aménagement de terrain
Déboisement – Démolition – Excavation de fondation**

450 224-0555 groupestonge.com

CONCOURS

DÉFI

DIVERTISSEMENT ÉDUCATIF FAIT POUR LES JEUNES ET INTERDIT AUX ADULTES

Odette Morin

Amusez-vous et courez la chance de gagner, tous les mois, une carte-cadeau d'une valeur de 30 \$ à la librairie Renaud-Bray en participant au concours DÉFI.

Charade

- Mon premier est, dans l'alphabet, entre le J et le L.
- Mon deuxième est le sixième degré de la gamme de do.
- Mon troisième est, dans la gamme, entre le ré et le fa.
- Mon quatrième est une boisson préparée à partir de feuilles infusées.
- Mon tout est un grand malheur public, une catastrophe.

À la recherche du mot perdu

Placez dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme, vous obtiendrez ainsi le mot recherché.



- 1 – Au resto, on le consulte pour choisir un plat.
- 2 – Pièce métallique reliée à un câble qui sert à immobiliser un bateau.

- 3 – Construction (embarcation) flottante plate.
- 4 – Celle d'Orléans est située tout près de Québec.
- 5 – Du ski qui se fait sur l'eau.

Mot recherché : Sa profession est de naviguer sur la mer.

Qui suis-je?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 – Je suis une île située à 15 kilomètres de la ville de Québec.
- 2 – Autrefois, les autochtones m'appelaient l'«Île Minigo» (île ensorcelée).
- 3 – C'est l'un des plus anciens lieux de peuplement de la Nouvelle-France.

COUPON-REPONSE

CONCOURS DÉFI Juillet 2014

Charade

À la recherche du mot perdu

Qui suis-je?

Nom _____
Ville _____
Âge _____ Tél. _____

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour déposer votre coupon-réponse dans la boîte du concours DÉFI à la bibliothèque Jean-Charles Desroches de Prévost au 2945, boul. du Curé-Labelle; ou postez-le aux Éditions Prévost, concours DÉFI, C.P. 603, Prévost, Qc., J0R 1T0 ou par courriel defi@journaldescitoyens.ca.

Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Toutes les réponses y seront aussi publiées. Le concours est ouvert à tous les jeunes (18 ans et moins) des municipalités desservies par le *Journal*, c'est-à-dire: Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne, et les fac-similés sont acceptés.

Le gagnant du DÉFI de juin est Félix Noël, 10 ans de Prévost



RÉPONSES DE JUIN 2014

CHARADE:
Mal – Eau – Do – Rang = Malodorant
MOT RECHERCHÉ: 1 2 3 4 5
S U C R E

- 1 – Soja (soya ou fève soya)
- 2 – Ultrasons
- 3 – Castor
- 4 – Rose
- 5 – Écurie

Qui suis-je? Le Mali

À la recherche du mot perdu

1 2 3 4 5 6
B E R L I N

- 1 – Baba
- 2 – Essaim
- 3 – Rouge
- 4 – Limace
- 5 – Icône
- 6 – Nicotine

1 2 3 4 5 6
C H O P I N

- 1 – Corée du Sud
- 2 – Halley
- 3 – Oregon
- 4 – Papineau
- 5 – Islande
- 6 – Nil

Mots croisés - Odette Morin



Portrait d'une haltérophile

Quand un poids devient un défi

LAURENCE LANDRY-POUFFE

Ancienne cycliste, Manon Poulin est désormais l'une des haltérophiles les plus performantes au monde. Ayant remporté maintes médailles d'or, nous pouvons affirmer que cette citoyenne de Prévost est une athlète accomplie. Le Journal a eu la chance de la rencontrer afin qu'elle nous fasse part de son parcours, une histoire empreinte de persévérance et de dévouement.



Dévouée à la pratique de son sport, Manon Poulin s'illustre en haltérophilie.

dement lorsque le trophée du meilleur entraîneur ne lui est pas remis. «Je suis persuadée, encore à ce jour, que ce trophée me revient, mais une femme entraîneuse ça ne plaisait pas à tout le monde», nous confie Manon.

Ce premier incident de parcours ne l'arrête surtout pas: «Une vie d'athlète, c'est vivre avec des bâtons dans les roues constamment. C'est aussi devoir surmonter un nombre incalculable d'obstacles, mais pour moi des "c'est à cause de" ou "je ne suis pas capable de" ça n'existe pas», affirme-t-elle. À 17 ans, elle entame une carrière de

cycliste sur piste au niveau provincial. Malheureusement, une chute brutale, accompagnée d'une grave commotion cérébrale, ne lui permet plus de pratiquer ce sport comme avant. Manon doit alors faire le deuil difficile de sa carrière de cycliste qui aura duré huit années.

Une nouvelle carrière qui commence

Néanmoins, tout n'est pas terminé pour cette athlète, loin de là. Manon se fait recruter en 1989 lors d'une séance de musculation par Pierre Roy afin qu'elle devienne haltérophile. «Au début, je n'étais pas intéressée du tout. Le cyclisme est un sport cardiovasculaire alors que

l'haltérophilie est un sport anaéro-bique. Je faisais face à deux sports complètement opposés.», stipule Manon. Dix jours d'entraînement plus tard, elle gagne tout de même l'or au Championnat provincial du Québec. Une nouvelle carrière se dessine devant elle. «Pratiquer un nouveau sport implique une transformation physique, ça a pris cinq ans pour que mon corps se métamorphose en un corps d'haltérophile», dit-elle.

En 1990, elle remporte la médaille d'or toutes catégories confondues et réalise un record lors du Championnat canadien. Après cette réussite, tout s'enchaîne. Toutefois, Manon désire fonder une famille. Même enceinte de son premier enfant, elle s'entraîne énormément. Pour son deuxième, elle souhaite au contraire prendre le temps de respirer un peu. Cependant, cette courte pause arrive au mauvais moment, car elle ne peut s'entraîner pour les jeux Olympiques de l'an 2000, les premiers jeux auxquels les femmes haltérophiles peuvent participer. «Je ne regrette pas du tout ce choix. Avoir suivi les jeux Olympiques en parallèle m'a permis de rester concentrée sur ce qu'est le sport à la base. On oublie souvent qu'être une athlète demande autant au niveau physique que psychologique. Il faut rester saine d'esprit et respecter les limites de son corps.» Récemment, Manon a remporté la victoire dans la catégorie 50-54 et elle a été couronnée championne toutes catégories Maître lors du Championnat mondial en Allemagne. Elle a également remporté la grande victoire cette année lors du Championnat du Commonwealth en Malaisie. Du haut de ses cinq pieds, cette haltérophile ne cesse de prendre du galon. Pour ce qui est du futur, elle affirme: «Je ne me vois pas arrêter bientôt. Je donne des cours de cross fit et j'entraîne de jeunes haltérophiles. Je veux leur apprendre que ce sport est un tout qui ne se résume pas qu'à lever des poids. C'est beaucoup plus.»

Porto, le chien qui parle

Le 14 juin dernier, au Mont-Habitant, à la journée canine de Wouf Laurentides, j'ai rencontré des chiens de toutes les grosseurs, de toutes les couleurs, de très jeunes ou de très vieux, des mâles ou des femelles, certains très enjoués ou, au contraire, plutôt anxieux, mais un nombre incalculable de chiens heureux avec leur maître. Plusieurs se laissaient sentir, d'autres se cachaient, et ils y avaient ceux qui se ruaient sur moi sans tenir compte des salutations d'usage. Et tout comme Alain, j'étais ébahi de voir autant de chiens et d'humains se côtoyer dans la joie, sourire et battement de queues à l'appui. Il y avait, sur la laisse de certains d'entre eux, un

ruban jaune. J'étais curieux de savoir pourquoi et c'est alors qu'Alain a expliqué à une dame que ce ruban indiquait que ce chien avait besoin d'espace et qu'il fallait accepter de garder ses distances avec lui. C'est bien vrai que certains de mes congénères ont de la difficulté à rester calme lorsqu'on se précipite sur eux, qu'ils se sentent agressés et répondent par des grognements. Si ceux-ci ne sont pas compris par l'autre, ça risque de se transformer en querelle. D'autres encore ne sont que des chiots et ne sont pas prêts à faire autant de rencontres. J'ai trouvé l'idée très bonne, c'est bien de se donner un code. À bien y penser, il y a des situations où je



Vous pouvez m'écrire, mon maître se fera un plaisir de me lire vos lettres: apcp_wouf@yahoo.ca
www.wouflaurentides.org

demanderais à certains humains de le porter ce ruban jaune!

f Retrouvez-moi sur ma page Facebook *Porto le chien qui parle*. Envoyez-moi vos photos et vos histoires.

Un baril de récupération d'eau de pluie chez soi, pourquoi pas ?

ISABELLE NEVEU

La tournée provinciale de distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie du Fonds Éco IGA s'est arrêtée au IGA de Prévost, le 21 juin dernier, pour distribuer 75 barils aux résidents de la municipalité et des villes avoisinantes.

Au total, c'est entre 13 000 et 14 000 barils qui seront distribués partout au Québec durant la saison estivale. Les citoyens désirant mettre la main sur un baril ont dû s'inscrire sur le site web de l'organisme Jour de la Terre Québec. Après un tirage, les gagnants ont eu la chance de se procurer un baril récupérateur d'eau de pluie, d'une valeur initiale d'environ 85 \$, pour la modique somme de 30 \$. Catherine Guillemette-Leblanc, agente de sensibilisation à Jour de la Terre, a été ravie de constater l'enthousiasme des citoyens qui sont venus chercher leur baril à Prévost.

Pourquoi un baril ?

Selon Jour de la terre le jardinage compte pour 30 % de la consommation d'eau potable au Québec. Pourtant, celle-ci est un luxe néfaste pour l'environnement et sa surconsommation entraîne notamment l'abaissement de la nappe phréatique ainsi que la détérioration des cours d'eau et des lacs. Bien que plusieurs Municipalités adoptent des règlements dans le but de restreindre la consommation d'eau potable

durant la saison estivale, le baril récupérateur d'eau de pluie reste une solution considérable pour tous et chacun, afin de réduire les impacts négatifs de la surconsommation de l'eau potable.

En plus de permettre le recyclage de l'eau de pluie, ce type de baril peut être employé à plusieurs fins, selon les désirs de chacun. Si l'eau potable n'est pas requise pour effectuer une tâche, l'eau non chlorée qu'offre le baril peut alors être utilisée. Que ce soit pour effectuer des travaux de nettoyage ou pour arroser le potager et la pelouse, le baril peut s'avérer utile et avantageux.

Une deuxième vie

Catherine Guillemette-Leblanc a expliqué qu'une fois entre les mains des citoyens, les barils récupérateurs d'eau de pluie en sont à leur deuxième vie. À l'origine, les barils voyagent à partir de l'Espagne et de la Grèce jusqu'au Canada, transportant divers légumes marinés. Les barils sont alors récupérés par les fournisseurs Le vélo vert et RainBarrel, qui les transforment adéquatement.



Isabelle Desjardins et David Therrien, résidents de Sainte-Sophie, sont venus chercher leur baril de récupération d'eau avec enthousiasme.

Avoir à cœur la sauvegarde de l'environnement

Créé afin de donner suite à la volonté des marchands IGA de s'impliquer en environnement dans leur communauté, le Fonds Éco IGA offre un soutien financier pour la réalisation de projets environnementaux à travers le Québec. Géré par l'organisme Jour de la Terre

Québec, le Fonds Éco IGA a reçu, depuis 2008, près de 6 millions de dollars de la part des marchands IGA. Catherine Guillemette-Leblanc a spécifié que l'argent provient, entre autres, des sommes récoltées par ces marchands depuis qu'ils font payer les sacs de plastique à leurs clients.

Laurentides Économique

Un premier portrait des entreprises d'économie sociale des Laurentides

ISABELLE NEVEU

Méconnues de la population, les entreprises d'économie sociale emploient près de 2000 personnes dans la région des Laurentides. Constituant un outil d'information intéressant à ce sujet, Le Portrait des entreprises d'économie sociale des Laurentides, qui a officiellement été dévoilé le 17 juin dernier à Saint-Jérôme, présente les principales caractéristiques et statistiques des entreprises d'économie sociale de chacune des MRC de la région.

Conçu par les centres de recherche en innovation sociale CERES du Cégep de Lanaudière et ÉCOBES du Cégep de Jonquière, ce document fait ressortir des données récoltées auprès de 185 entreprises d'économie sociale (EÉS). Des informations relatives aux nombres d'entreprises, aux secteurs d'activités dans lesquels elles œuvrent, aux revenus qu'elles génèrent et aux emplois qu'elles créent permettent de dresser un portrait d'ensemble des EÉS de la région.

Catherine Landry-Larue, commissaire au développement des entreprises d'économie sociale de la région à l'organisme Laurentides Économique, explique qu'il n'existait pas de données caractérisant les EÉS, et ce, nulle part au Québec. Elle soutient également qu'une fois que le problème a été relevé, il est devenu

intéressant de développer une grille de données communes associée à chacune des régions du Québec, afin de pouvoir les comparer.

Les caractéristiques des EÉS de la région

Rappelons que les EÉS rassemblent toutes les formes d'entreprises collectives qui sont ancrées dans leur communauté, notamment les organismes à but non lucratif (OBNL) et les coopératives. Elles cherchent non seulement à concilier l'activité économique et l'utilité sociale, mais aussi à favoriser le bien commun et la participation citoyenne.

Dans la région, ce sont les EÉS offrant des services aux individus qui sont les plus nombreuses, suivies de celles œuvrant dans le secteur des arts et de la culture ainsi que dans le secteur de l'environnement et des



ressources naturelles. De plus, c'est la MRC Mirabel qui possède le moins de EÉS sur son territoire avec seulement 9 entreprises, comparativement à la MRC des Laurentides qui en dénombre 39, soit le plus grand nombre dans l'ensemble des MRC.

Parmi les 29 EÉS répertoriées dans la MRC des Laurentides, il y a entre autres le CPE l'Abri-doux, le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF), l'entreprise

d'insertion Godefroy-Laviolette (Éclipse) et Ici par les arts. 82,8 % d'entre-elles sont des OBNL et 7,2 % sont des COOP.

Un outil de sensibilisation

Catherine Landry-Larue précise que le Portrait des entreprises d'économie sociale des Laurentides s'adresse d'abord aux EÉS pour qu'elles se reconnaissent entre elles, mais qu'il permettra également de faire découvrir ces entreprises au public, qui en connaît mal les avantages. En effet, le document se veut être un guide, puisqu'il dresse une liste des EÉS par MRC et contient un répertoire des ressources en économie sociale dans la région.

Le document est disponible pour le grand public sur le site web de CRÉ Laurentides (www.crelaurentides.qc.ca/2014/06/lancement-du-portrait-des-entreprises-en-economie-sociale/).



2894 Curé-Labelle, bureau 101, Prévost
Tél. : 450-224-2322
www.physiodesmonts.com

L'épaule, vulnérable ??

Les nageurs, les lanceurs au baseball, les menuisiers, les plâtriers et monsieur/madame tout le monde qui repeignent leur maison en une fin de semaine ont tous quelque chose en commun... Ils sont tous à risque de développer des problèmes d'épaule. Cela est attribuable au fait qu'ils sont appelés à lever fréquemment le bras en exerçant une force importante vers l'avant ou vers le haut.

L'épaule est une articulation qui est constamment sollicitée lors de nos activités quotidiennes et elle présente une grande vulnérabilité aux lésions. Le trouble musculo-squelettique de l'épaule le plus fréquent est la tendinite de l'épaule.

L'articulation de l'épaule comprend, entre autres, quatre muscles qui constituent ce que l'on nomme la coiffe des rotateurs : le sous-scapulaire, le sus-épineux, le sous-épineux et le petit rond. Ces quatre muscles forment un tendon commun qui s'attache au niveau de l'omoplate et qui s'insère sur la tête humérale. Le tendon de la coiffe des rotateurs est le plus souvent en cause dans la tendinite de l'épaule.

Très souvent, on retrouve un déséquilibre musculaire entre les muscles qui « tirent » l'épaule vers l'avant, qui sont généralement forts ou raccourcis, et les muscles à l'arrière, plus faibles. Ce déséquilibre amène l'épaule dans une position inadéquate et cause un stress excessif sur les tendons, les rendant plus vulnérables à l'inflammation.

La tendinite de la coiffe des rotateurs survient généralement lorsque le tendon est surutilisé à la suite de mouvements répétitifs exécutés de manière inadéquate.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une affection grave en soi, on devrait la soigner rapidement au risque de créer une série de problèmes plus graves : bursite, capsulite rétractile, déchirure du tendon, etc. Dans certains cas, l'amplitude des mouvements du bras est réduite et les muscles de l'épaule s'atrophient progressivement faute d'être utilisés.

Quel sont les symptômes ?

Une douleur sourde et diffuse dans l'épaule, qui irradie souvent dans le haut du bras se fait sentir surtout lors des mouvements au dessus de la tête. Il est souvent impossible de dormir sur le côté de l'épaule affectée et la douleur peut réveiller la nuit. De plus, on note souvent une perte de mobilité de l'épaule.

Que faire ?

Lorsqu'on développe ce type de symptômes, il est recommandé de reposer l'épaule en évitant de lever le bras dans des amplitudes qui reproduisent la douleur. De plus, il est important de suspendre pour quelque temps les activités qui ont provoqué la tendinite ou les mouvements douloureux. Mettre de la glace quelques fois par jour sur l'épaule aidera aussi à diminuer l'inflammation du tendon. Dans le cas où le problème persiste, il est recommandé de consulter un physiothérapeute afin de prévenir des complications telles qu'une capsulite.

Prenez donc le temps de réchauffer les muscles de vos épaules par des étirements lors de nouvelles activités ! Et n'oubliez pas de prendre des pauses fréquentes.

Jasmine Perreault,
physiothérapeute

PERSONNALITÉ DU MOIS

ROGER FANIEL

PROPRIÉTAIRE

WILLIAM J. WALTER DE ST-JÉRÔME



Né à Montréal d'une famille de dix enfants, monsieur Faniel vous reçoit, derrière son comptoir, avec le sourire chaleureux qui accompagne ses conseils dans le choix de vos achats. Le grand-père, venu de Belgique, s'est établi au Canada avec une Québécoise, son épouse. Il a laissé sa marque comme artiste peintre réalisant une partie des décorations du Château Dufresne et de l'église des Récollets à Montréal. Après des études classiques chez les Pères Trinitaires, monsieur Faniel a confirmé son intérêt pour le travail avec le public dans différents commerces de la vente au détail.

Son goût pour les voyages, surtout vers l'Europe, l'ont amené en France, Italie, Espagne, Suisse et Allemagne, où il a pu apprécier saveurs et mets qui font appel aux papilles gustatives d'un épicurien en herbe. Las d'un service à la clientèle limité qui laissait peu de place à la créativité, il a décidé de réaliser son rêve : diriger son entreprise.

Le sens épicurien a pris le dessus et il est, depuis huit ans, propriétaire du William J. Walter de Saint-Jérôme, les spécialistes de charcuterie, principalement de saucisses en variété infinie. Sa préoccupation première est de répondre aux besoins de ses clients, la raison d'être de l'épicerie fine, qui offre une variété de produits d'importation et du Québec. Les clients qui, comme lui, sont avides de produits fins et recherchés, sont les instigateurs des nouveautés qu'il s'approprie afin de les satisfaire. L'important est de voir le plaisir des clients lorsqu'ils trouvent le produit sur les tablettes.

Monsieur Faniel a hérité du talent de peintre de son grand-père, un loisir qui lui permet d'oublier le commerce quelques heures semaines. Aussi, il se consacre aux cinq enfants qui gravitent autour de lui, avec sa conjointe Suzie, qui l'accompagne aussi dans l'entreprise.

Pour monsieur Faniel, le commerce est toujours en développement, car sa raison d'être est la découverte de nouveaux produits et un service clientèle hors pair. Il compte d'ailleurs de nombreux adeptes à Prévost et encourage notre journal depuis plusieurs années.

Cette belle réussite, qui dessert les régions environnantes,
est située au 617A, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.
Pour commander ou pour information : 450 432-4026

COUPS de ♥

DONNER AU SUIVANT...



De gauche à droite, M^{me} Sylvie Tremblay, présidente de la Maison de soins palliatifs de la Rivière du Nord et Josée Desnoyers, copropriétaire du Salon Chez Françoise à Prévost, M. Gilles Desnoyers, responsable du vidéo et M^{me} Évangéline David, formatrice/éducatrice, Salon Wella.

Dans le cadre du challenge caritatif «Hairdressers at Heart» Josée Desnoyers a remis la somme de 2500\$US à la Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord, une œuvre qui lui tient à cœur en tant que membre du Conseil d'administration. L'implication de Josée est connue à Prévost, toujours prête à offrir son aide bénévolement pour les événements qui viennent en aide aux organismes communautaires. Selon ses termes : «La seule chose qui compte est la satisfaction de donner au suivant». **Félicitations pour avoir remporté le Premier Prix du Canada et le Troisième Prix en Amérique du Nord à ce challenge.** En tant que copropriétaire du salon **Chez Françoise**, Josée dirige une nouvelle équipe inspirée par son dynamisme et qui sait tirer partie de la formation continue qui leur est offerte.

Pour information ou réservation composez le 450 224-5152
Le salon Chez Françoise, 2882, boul. Curé-Labelle, Prévost

Un NOUVEAU LOCAL pour

CruBioVrac

C'est le 18 juin dernier que CrubioVrac prenait officiellement possession de ses nouveaux locaux au 608, rue Saint-Geroges, Saint-Jérôme. Un 5 à 7 soulignait l'événement. Pour l'occasion, les invités ont pu déguster les smoothies et bouchées de leur «cru» et échanger sur les bienfaits des produits santé offerts dans la boutique. La propriétaire, Christiane Lacoste était à l'écoute de sa clientèle et en a profité pour donner ses précieux conseils à tous ceux et celles qui sont avides de ses connaissances. CrubioVrac est réputée pour l'alimentation vivante, végétarienne, biologique et crue, considérée la façon saine et simple de s'alimenter.

Bonne continuité à CrubioVrac! Pour information : 450 592-1414

DÉCOUVERTE DU MOIS

DE RETOUR À PRÉVOST

Le Dr Claude Laflamme, dentiste, revient dans les Laurentides après un exode de huit ans dans la région de Québec afin de parfaire ses connaissances. De retour dans une ville qu'il connaît bien, il est enthousiaste à l'idée de retrouver ses patients et amis. Il est déterminé à offrir en plus de la dentisterie générale, un éventail de traitements des plus complets couvrant les maladies de gencives, les greffes osseuses et les implants dentaires.

La clinique est située au 2888, boul. Curé-Labelle, à Prévost.

Pour le rejoindre, composez le 450 224-7276
ou 418 284-2686 pour urgences seulement



**Journal
citoyens**

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Par courriel :
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Prochaine tombée,
le 12 août 2014, à 17h

Réservez votre espace publicitaire
dès maintenant auprès de
Lise Pinard
450-335-1678

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires
de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Démarquez-vous! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois. Les petites annonces commerciales sont aussi à votre disposition. **Demandez le dépliant.**

Pensez-y! 10500 exemplaires : 23000 lecteurs.

On est là pour vous!

Fête de la
Famille

Le **16 août** prochain,
venez me rencontrer
de **11 h à 16 h** lors de
la **Fête de la Famille**
à la gare de Prévost!

gratuit

SUPER TIRAGE
RENTRÉE
SCOLAIRE

en magasin parmi
tous les membres



Passez chercher votre exemplaire
du plus récent cahier d'activités T'iga,
un petit bijou, tout aussi divertissant qu'éducatif
qui amusera petits et grands!

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!

Service de commande en ligne le plus complet et efficace au Québec
Préparation de commande • Livraison disponible • Cueillette en magasin • Service courtois et rapide
www.iga.net



2635, boul. du Curé-Labelle, Prévost • 450 224-4575 • Ouvert tous les jours de 8 h à 22 h

Découvrez pourquoi Nissan est
**LA MARQUE QUI CONNAIT LA CROISSANCE
 LA PLUS RAPIDE AU CANADA**

depuis les 12 derniers mois, parmi toutes les marques, excluant celles de luxe.*

L'ÉVÉNEMENT
MA NISSAN



UN CHOIX PARMİ*

RABAIS ADDITIONNEL DE
750\$¹

OU

4 PAIEMENTS
 À NOS
FRAIS²

OU

**GARANTIE
 PROLONGÉE**
 5 ANS / 100 000 KM
SANS FRAIS³

En plus de nos offres de location et de financements sélectionnées en vigueur.



NISSAN **SENTRA** 2014

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION
 À PARTIR DE

59\$¹

0%
 SUR 39 MOIS

0\$
 COMPTANT INITIAL

**ENTRETIEN
 INCLUS**
 PENDANT TROIS ANS*

Sentra 1.8 SL illustrée*



NISSAN **ROGUE** 2014

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION
 À PARTIR DE

135\$¹
 SUR 60 MOIS

0\$
 COMPTANT INITIAL

**ENTRETIEN
 INCLUS**
 PENDANT TROIS ANS*

Rogue SL à TI intuitive et barres
 transversales pour galerie de toit illustrée*

NISSAN **VERSA NOTE** 2014

OBTENEZ

1 850\$¹ DE RABAIS

À LA LOCATION OU AU FINANCEMENT À L'ACHAT
 SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS



Versa Note 1.6 SL avec
 ensemble technologie illustrée**

NISSAN **PATHFINDER** 2014

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION
 À PARTIR DE

183\$¹
 SUR 60 MOIS

0\$
 COMPTANT INITIAL

**ENTRETIEN
 INCLUS**
 PENDANT TROIS ANS*



Pathfinder SL illustré*

*Détails chez le concessionnaire

251, boul. Roland-Godard, St-Jérôme
 Sortie 41 de l'aut. 15

1-888-699-7241

BELVEDERENISSAN.com

**Belvedere
 NISSAN**

FAN DE LA SAINTE PAIX DEPUIS 1967

Matériaux Robert Boyer Inc.

754 Ch. Ste-Anne-des-Lacs, Ste-Anne-des-Lacs, JoR 1B0
 du lundi au vendredi: 7:30 à 17:30 | Samedi: 8:00 à 17:00

Unimat
 Centre de rénovation
 (450) 224-2068

Boutique de
 décoration

Liquidation

- Revêtements extérieurs
- Bardeaux d'asphalte
- Portes intérieures
- Lambris V-joint **5.95\$^{*}**/pqt de 10 P²
- Peinture & teinture de **20% à 30%** de rabais*

Décorations & idées cadeaux

*Sur produits sélectionnés, quantités limitées. Prix payez et emportez.